

ALMANACH CATHOLIQUE DU JURA

1892

TORRENTRUY.

IMPRIMERIE
Société typographique

30 CERTIMES

IMPRIMERIE, LITHOGRAPHIE

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE PORRENTRUY (Suisse)

Etant muni d'un matériel neuf et perfectionné nous sommes à même de livrer promptement et avec tous les soins désirables, à des prix très-avantageux, les travaux qui nous sont confiés, tels que :

Publications diverses

LIVRES

BROCHURES

—
MANDATS

CIRCULAIRES

Papier à lettres

ET

ENVELOPPES

avec raison de commerce



CARTES D'ADRESSE

&

DE VISITE



Faire part de mariage

et de fiançailles

en lithographie et typographie

AVIS DE NAISSANCE

Lettres de faire part deuil

livrées en deux heures

REGISTRES

pour le commerce

et les administrations

FORMULAIRES

pour

Avocats et huissiers

—
PAPIERS

Imprimés spéciaux

POUR MAIRIES

Registres de bordereaux

à souche pour receveurs

ÉTIQUETTES EN TOUS GENRES

gommées

Cartes d'électeurs

—
AFFICHES

Fabrique de registres perfectionnés

Atelier de reliure en tous genres

—
PRIX TRÈS AVANTAGEUX.

OBSERVATIONS



Comput ecclésiastique

Nombre d'or en 1892	
Epacte	12
Cycle solaire	25
Indiction romaine	5
Lettre dominicale	c b
Lettre du martyrologue	a

Fêtes mobiles

Septuagésime, le 14 février.	
Cendres, le 2 mars.	
Pâques, le 17 avril.	
Rogations, les 23, 24 et 25 mai.	
Ascension, le 26 mai.	
Pentecôte, le 5 juin.	
Trinité, le 12 juin.	
Fête-Dieu, le 16 juin.	
1 ^{er} Dimanche de l'Avent, 27 novembre.	

Quatre-Temps

Mars, les 9, 11 et 12.	
Juin, les 8, 10 et 11.	
Septembre, les 21, 23 et 24.	
Décembre, les 14, 16 et 17.	

Commencement des quatre saisons

Le printemps commence en 1892, le 20 mars à 3 heures 57 minutes du matin.

L'été commence le 20 juin à 11 heures 58 minutes du soir.

L'automne commence le 22 septembre à 2 heures 35 minutes du soir.

L'hiver commence le 21 décembre à 8 heures 54 minutes du matin.

Eclipses en 1892

Il y aura cette année deux éclipses de Soleil et deux éclipses de Lune, dont voici les dates :

1^o Le 26 avril, éclipse totale de Soleil, invisible à Paris

2^o Le 11 mai, éclipse totale de Lune, en partie visible à Paris; commencement à 9 heures

19 minutes du soir ; milieu à 11 heures 2 minutes ; fin de l'éclipse le 12 mai à minuit 45 minutes du matin.

3^o Le 20 octobre, éclipse partielle de Soleil, invisible à Paris.

4^o Le 4 novembre, éclipse totale de Lune, en partie visible à Paris. Commencement à 3 heures 32 minutes du soir ; milieu à 3 heures 54 minutes ; fin à 4 heures 16 minutes,

Les douze signes du zodiaque

Bélier		Lion		Sagittaire	
Taureau		Vierge		Capricorne	
Gémeaux		Balance		Verseau	
Ecrevisse		Scorpion		Poissons	

Signes des phases de la lune

Nouvelle lune		Pleine lune	
Premier quart.		Dernier quart.	

Autres signes du calendrier

Conjonction		Lune ascendante	
Quadrature		» descendante	
Aspect trine		Tête de dragon	
Opposition		Queue de dragon	
Cours direct		Périgée	
» rétrograde		Apogée	
rétr.		per	

N.-B. — Le calendrier des saints a été composé avec un soin particulier d'après le Martyrologue romain, qui est le catalogue officiel et authentique des saints pour toute l'Eglise. On y a ajouté les saints dont on fait l'office dans le diocèse de Bâle ou qui y sont généralement vénérés. Chaque saint est indiqué au jour que lui a assigné le Saint-Siège. Chacun a sa qualification exprimée par une abréviation expliquée comme suit :

a. — abbé.	er. — ermite.	r. — roi.
ab. — abbesse.	év. — évêque.	ri. — reine.
ap. — apôtre.	m. — martyr.	s. — soldat.
c. — confesseur.	p. — pape.	v. — vierge.
d. — docteur.	pr. — prêtre.	vv. — veuve.

JANVIER

Notes	1.	MOIS DE L'ENFANT-JÉSUS	COURS	LEVER	COUCH.
			de la LUNE	de la LUNE	de la LUNE
Vend. Sam.	1.	1 CIRCONCISION. s. Odilon <i>a</i> 2 s. Adélaïd <i>a.</i> , s. Macaire <i>a.</i>		9 ^h 29 10 ^h 7	5 ^{soir} 24 6 44
	Evangile de l'octave de S. Jean. JEAN 21.		Prem. quart. le 7 à 1 h. 22 mat.		
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	3 4 5 6 7 8 9	ste Geneviève <i>v.</i> , s. Florentév. s. Rigobert <i>év. m.</i> , s. Prisque <i>pr. m.</i> s. Téléphore <i>P. m.</i> ÉPIPHANIE. s. Gaspard <i>r.</i> s. Lucien <i>pr. m.</i> , s. Clerc <i>diac. m.</i> s. Séverin <i>a.</i> , s. Erard <i>év.</i> s. Julien <i>m.</i> , ste Basilisse <i>v. m.</i>		10 ^{Midi} 36 10 ^h 59 11 19 11 37 11 55 0 ^{matin} 15 0 ^{matin} 38	8 6 9 29 10 50 — — 0 ^{Nuit} 10 1 ^{matin} 30 2 51
	2.	Jésus retrouvé au temple LUC. 2.	Pleine lune le 14 à 3 h. 36 mat.		
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	10 11 12 13 14 15 16	1. s. Wilhelm <i>év.</i> , s. Agathon <i>P.</i> s. Hygin <i>P. m.</i> , s. Théodore <i>a.</i> s. Arcade <i>m.</i> , ste Tatienne <i>m^{re}.</i> s. Léonce <i>év.</i> , s. Hermyle <i>m.</i> s. Hilaire <i>év. d.</i> , s. Félix <i>pr. m.</i> s. Paul <i>er.</i> , s. Maur <i>a.</i> s. Marcel <i>P. m.</i> , s. Sulpice <i>év.</i>		1 6 1 43 2 31 3 30 4 38 5 50 7 2	4 12 5 31 6 43 7 43 8 31 9 6 9 33
	3	Noces de Cana. JEAN, 2.	Der. quart. le 22 à 3 h. 52 mat.		
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	17 18 19 20 21 22 23	2. S. Nom de Jésus, s. Antoine <i>a.</i> <i>Chaire</i> s. Pierre, ste Prisque <i>v. m.</i> s. Meinrad <i>m.</i> , s. Canut <i>r. m.</i> ss. Fabien et Sébastien <i>mm.</i> ste Agnès <i>v. m.</i> , s. Publius, <i>év. m.</i> ss Vincent et Anastase <i>mm.</i> s. Raymond <i>c.</i> , ste Emérentiane.		8 12 9 20 10 26 11 32 — — 0 ^{Midi} 38 1 ^{matin} 46	9 54 10 12 10 27 10 41 10 55 11 41 11 29
	4.	Guérison du lépreux. MATTH. 8	Nouvelle lune le 29 à 4 h. 48 s.		
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	24 25 26 27 28 29 30	3. s Timothée <i>év. m.</i> , s. Babilas <i>év</i> <i>Conversion</i> de s. Paul. s. Polycarpe <i>év.</i> , ste Paule <i>vv.</i> s. Jean Chrysostome <i>év. d.</i> ss. Project et Marin <i>mm.</i> s. François de Sales, <i>év. d.</i> ste Martine <i>v. m.</i> , ste Hyacinthe <i>v.</i>		2 57 4 8 5 19 6 25 7 20 8 3 8 36	11 52 0 ^{soir} 21 1 1 1 54 3 2 4 20 5 44
	5.	Jésus apaise la tempête. MATTH. 8.			
DIM.	31	4. s Pierre Nolasque <i>c.</i>		9 2	7 10

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 41 minutes

Poularde à la marelote — Prenez une poularde que vous flambez et videz, laissez les ailes et les pattes, trouvez comme pour mettre au pot, bardez-la de lard ; faites-la cuire avec du vin blanc ou bien du bouillon fait avec de l'extrait de viande Liebig, six gros oignons,

un bouquet de persil, girofle, ciboule, thym, laurier, basilic, deux tranches de citron, sel et poivre, faites cuire à petit feu ; quand elle est cuite dressez la poularde dans le plat, les oignons et racines à l'entour et servez avec la sauce bien dégraissée.

Foires du mois de janvier 1892

Altkirch	21	Champagney	28	Le Thillot	11	Russey	7
Aarau	20	Delle	11	Ligny	7	Rue	27
Arc-et-Senans	27	Delémont	19	L'Isle-sur-le-D.	4, 18	Rambervillers	14, 28
Amancey	7	Dannemarie	12	Lure	6, 20	Remiremont	5, 19
Avenches	8	Darney	1	Luxeuil	6, 20	Rioz	13
Altdorf	28	Dieuze	4, 18	Longuyon	25	Rougemont	1
Amance	15	Dijon	15	Longeville	4	Romont	12, 26
Arcey	7	Damblain	24	Langres	7	Raon-l'Etape	11, 25
Arbois	5	Etalens	26	Montbéliard	25	Rohrbach	7, 21
Audincourt	20	Epinal	6, 20	Mont-sous-Vaudrey	28	Ronchamp	19
Auxonne	1	Estavayer	13	Mirecourt	11, 25	St-Dié	12, 26
Bienne	14	Epoisses	10	Metz	14	Soleure	11
Belfort	4	Fribourg	11	Maîche	21	St-Hippolyte	28
Berne	5 et 19 (bét.)	Fraisans	6	Morteau	5	Saulx	13
Bulle	7	Fraize	8, 29	Marnay	5	Salins	18
Baden	5	Faucogney	7, 21	Montbozon	4	St-Amour	1, 2
Jaume-les-Dames	7	Faverney	6	Morat	7	Ste-Marie-aux-M.	6
Belleherbe	14	Ferrette	26	Meursault	18	St-Ursanne	11
Beaucourt	18	Fougerolles	27	Mollans	15	St-Vit	20
Berthoud	7	Fresnes	2	Montmédy	15	Sancy-le-Gr.	25
Brengarten	11	Fontainé	25	Nidau	26	Serrières	13
Bletterans	19	Genève	4	Neuf-Brisach	18	Thionville	18
Bruyères	13, 27	Gy	27	Neufchâteau	30	Unterséen	27
Bains	15	Gray	13	Noseroy	18	Vauvillers	14
Baudoncourt	27	Giromagny	12	Oinans	5, 19	Vevey	26
Besançon	11	Gruey	11	Oeningen	25	Viège	7
Beaufort	22	Grandvelle	6	Pont-de-Roide	5	Val d'Ajol	18
Coire	20	Granges	11	Pontarlier	28	Valdahon	12
Champagnole	16	Girecourt-s.-Durbion	29	Payerne	21	Vitteaux	13
Chaumont	2	Héricourt	14	Port-sur-Saône	30	Xertiguy	14
Chaussin	26	Houécourt	15	Pierrefontaine	20	Zofingue	14
Champlite	6	Jasney	13	Poligny	25	Zweisimmen	13
Cousance	11	Illkirch	11	Porrentruy	18		
Cuseaux	28	Jussey	26	Passavant	12		
Clerval-sur-le-D.	12	Locle	4	Puttelange	11, 14, 28		
Corcieux	25	Lenzbourg	14	Quingey	4		

Marchés au bétail mensuels

Aarberg le der. mercredi de ch, mois	Hutwyl, 1er mercr. chaque mois	Payerne, 1er jeudi p. chevaux
Berne le 1er mardi de chaque mois.	Langenthal, 3me mardi du mois.	Porrentruy, 3e lundi ch. mois
Berthoud, le 1er jeudi »	Langnau, le 1er vendredi du mois.	St-Imier, le 1er mardi »
Brugg le 2e mardi »	Locle, le 1er lundi de chaque mois	Sulanches, 3me samedi »
Delémont, le 3e mardi »	Morat Fr., 1er merc. chaque mois	Sion Val., 4me samedi »
Fribourg, le 2e samedi ap, chaq foire	Neuchâtel, le 1er lundi »	Thoune, le dernier sam. »
Frutigen le 1er jeudi »	Noirmont, dernier mardi »	Tramelan, le dern. vendr. »
Genève, tous les lundis (bét. bouch.)	Nyon Vaud, le 1er jeudi	Vevey, t. les mardis de chaq, sem.

Marchés hebdomadaires

Aarberg	le mercredi	Frutigen	le jeudi	Neuchâtel	le jeudi	
Aarau	le samedi	Genève, lundi, mardi et vendredi.	Olten	le jeudi	Olten	le jeudi
Bâle	le vendredi	Herzogenbuchsee le vendredi	Porrentruy	le jeudi	Porrentruy	le jeudi
Belfort, lundi, merc., vend., sam.		Huttwyl, le mercredi	Renan	le vendredi	Renan	le vendredi
Berne	le mardi	Langenthal le mardi	Romanshorn	le lundi	Romanshorn	le lundi
Berthoud,	le jeudi	Laufon le lundi	Saigneléger	le samedi	Saigneléger	le samedi
Bienne, mardi, jeudi et samedi		Langnau le vendredi	Sion	le samedi	Sion	le samedi
Bulle,	le jeudi	Locle le samedi	Soleure	le samedi	Soleure	le samedi
Chaux-de-Fonds	mercr. et vendr.	Moudon, le lundi	Sovignier	le vendredi	Sovignier	le vendredi
Delémont	le mercredi	Moutier-Grandval, le samedi	St-Hippolyte	le lundi	St-Hippolyte	le lundi
Delle	le mercredi et samedi	Noirmont le lundi	St-Imier	le mardi et vendr.	St-Imier	le mardi et vendr.
Fribourg	le samedi	Noirmont le mardi	St-Ursanne	le samedi	St-Ursanne	le samedi

FÉVRIER

Notes

2.

MOIS DES DOULEURS DE LA VIERGE

Lundi	1	s. Ignace év. m.. s. Ephrem <i>di.</i>
Mardi	2	PURIFICATION., s. Apronien <i>m.</i>
Merc.	3	s. Valère év., s. Blaise év. <i>m.</i>
Jeudi	4	s. André Corsini év., s. Gilbert <i>c.</i>
Vend.	5	ste Agathe <i>v. m.</i> s Avit év.
Sam.	6	s. Tite év., ste Dorothée <i>v. m.</i>

6.

Le bon grain et l'ivraie MATTH. 13

DIM.	7	5. s. Romuald <i>a.</i> , s. Richard <i>r.</i>
Lundi	8	s. Jean de Matha <i>c.</i> , s. Jouvence év.
Mardi	9	ste Apolline <i>v. m.</i> , s. Cyrille év. <i>d.</i>
Merc.	10	ste Scholastique <i>v.</i> , s. Sylvain év.
Jeudi	11	s. Charlemagne <i>r.</i> , s. Adolphe év.
Vend.	12	s. Marius év., ste Eulalie <i>v. m.</i>
Sam.	13	s. Bénigne <i>m.</i> , s. Lézin év.

7

Les ouvriers dans la vigne. MATTH. 20

DIM.	14	Septuagésime. s. Valentin <i>pr. m.</i>
Lundi	15	ss. Faustin et Jovite <i>m. m.</i>
Mardi	16	s. Onésime <i>escl.</i> , ste Julienne <i>v. m.</i>
Merc.	17	s. Fintan <i>pr.</i> , s. Silvin év.
Jeudi	18	s. Siméon év. <i>m.</i> , s. Flavien év.
Vend.	19	s. Mansuet év.
Sam.	20	s. Eucher év. s. Sadoth év., <i>m.</i>

8.

La parole de Dieu et la semence. Luc. 8

DIM.	21	Sexagés. ss. Germain et Randoald
Lundi	22	Chaire de St-Pierre à Antioche
Mardi	23	s. Pierre D. év. <i>d.</i> , ste Milburge <i>v.</i>
Merc.	24	Jour bissextile
Jeudi	25	s. MATTHIAS, <i>ap.</i> , s Ethelbert.
Vend.	26	s. Césaire <i>méd.</i> , ste Walburge <i>ab.</i>
Sam.	27	ste Marguerite de Cortone <i>pén.</i>

9.

Jésus prédit sa Passion. Luc. 18.

DIM.	28	Quinquagésime. ss. Romain, Lupicin
Lundi	29	s. Julien év., s. Protère év.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes

Dans un bureau de poste à la campagne :

Un paysan se présente avec une lettre non affranchie :

C'est pour annoncer à Jean-Pierre que je vais l'y envoyer le cochon qu'il m'a demandé.

— Mais il faut affranchir votre lettre, lui dit-on.

Pourquoi ?

Parce que, comme cela, Jean-Pierre ne payera pas le *port*.

— Ah ! il ne payera pas le *porc* ! Je m'en étais bien douté. Eh bien, j'veas pas lui envoier alors.

* * *

On parlait devant Augier d'un confrère à la fois bête et prolyxe.

« Je vous assure qu'il ne manque pas d'esprit disait quelqu'un.

— Possible..., il trouvera peut-être le mot de la fin s'il peut arriver à la fin du mot. »

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
------------------------	------------------------	-------------------------

	9 ^h ₂₃	8 ^h ₃₄
	9 ^h ₄₂	9 ^h ₅₇
	10 0	11 19
	10 19	— —
	10 41	0 ^h ₄₀
	11 8	2 ^h ₂

Prem. quart. le 5 à 9 h. 48 mat.

	11 42	3 21
	0 ^h ₂₅	4 34
	1 19	5 37
	2 24	6 27
	3 34	7 6
	4 46	7 35
	5 57	7 58

Pleine lune le 12 à 7 h. 48 soir

	7 6	8 16
	8 13	8 32
	9 19	8 47
	10 25	9 1
	11 32	9 16
	— —	9 32
	0 ^h ₄₁	9 52

Der. quart. le 21 à 12 h. 24 mat.

	1 51	10 17
	3 1	10 51
	4 8	11 37
	5 7	0 ^h ₃₇
	5 55	1 50
	6 33	3 13
	7 1	4 39

Nouvelle lune le 28 à 3 h. 57 m.

	7 24	6 6
	7 45	7 33

Foires du mois de février 1892

Altkirch	18	Clerval-sur-Doubs	9	Luxeuil	3, 17	Rougemont	5
Aarau	17	Corcieux	8, 29	Landeron	1	Romont	3, 23
Arc-et-Senans	23	Campagney	25	Laufon	29	Raon-l'Etape	8, 22
Avenches	12	Delle	8	Langnau	24	Rémilly	8, 9
Aarberg	10	Daunemarie	9	Lunéville	29	Rigney	2
Andelot	12	Darney	1	Levier	10	Rohrbach	14, 18
Aillevillers	25	Dieuze	1, 15	Lamarche	10	Ray	23
Autreville	3	Delémont	16	Langres	15	Ronchamp	16
Amance	7	Damvilliers	25	Morges	3	Schwytz	1
Arcey	4	Echalens	18	Monbeliard	29	Saignelégier	1
Arbois	2	Etalans, D.	23	Mont-sous-Vaudrey	25	St-Dié	2, 23
Audincourt	17	Epinal	3, 17	Moudon	1	Soleure	8
Auxonne	5	Estavayer	10	Mirecourt	8, 22	Sion	27
Audeux	8	Epoisses	7	Metz	11	St-Hippolyte	25
Aumont	18	Esprels	24	Maîche	18	Saulx	10
Baden	2	Fribourg	15	Morteau	2	Salins	15
Brugg	9	Fraisans	3	Marnay	2	Strasbourg	17
Bienne	4	Fraize	12, 26	Montbozon	1, 8, 15, 22, 29	St-Amour	6
Belfort	1	Faucogney	4, 18	Morat	3	St-Loup	1, 15
Berne	2	Faverney	3	Montfleur	20	Ste-Marie-aux-Mines	3
Bulle	11	Fougerolles	24	Meursault	17	St-Vit	17
Baume-les-D.	4, 18	Fontaine	29	Mollans	19	Sancey	25
Belleherbe D.	11	Foutenoy	2	Neufchâteau	27	Servance	1, 15
Beaucourt	15	Genève	1	Nogent-le-Roi	1	Sergueux	4
Berthoud	4	Gy.	27	Olten	1	Sarreguemines	3
Bremgarten	29	Gray	10	Oron	3	Sellières	10
Bletterans	16	Gendrey	5	Oroans	2, 16	Stenay	22
Bex	18	Giromagny	9	Orbe	8	Sierre	29
Bruyères	10, 24	Gruyey	8	Oiselay	25	Schwarzenbourg	12
Bains	19	Grandvelle	2	Pont-de-Roide	2	St-Dizier	26
Baudoncourt	24	Granges	8	Pontarlier	25	Tantonville	1
Besançon	8	Guyans-Vennes	10	Payerne	18	Thionville	15
Beaufort	22	Gessenay	9	Port-sur-Saône	29	Trévillers	10
Coire	4, 17	Gorgier	15	Pierrefontaine	17	Thann	27
Champagnole	20	Haguenau	9	Poligny	22	Thons (les)	16
Cossonay	4	Héricourt	11	Porrentruy	15	Thoune	17
Charmes	2	Hadol	22	Passavant	9	Vauvillers	11
Coussey	16	Hortes	10	Puttelange	8, 11, 25	Val d'Ajol	15
Chaumont	6	Jasney	10	Pfaffenhausen	9, 10	Valdahon	9
Chaussin, J.	23	Illkirch	15	Quingey	1	Vittel	20
Champliètte	3	Jussey	23	Rufach	16	Viiteaux	15
Clerjus	22	Locle	1	Russey	4	Yverdon	23
Choye	12	Lenzbourg	4	Rue	24	Xertigny	11
Cintrey	1	Le Thillot	8	Rambervillers	11, 25	Zosiague	11
Cousance	8	L'Isle-sur-le-Doubs	1, 15	Remiremont	2, 16	Zweisimmen	4
Cuisseaux	28	Lure	3, 17	Rioz	10		

Ordonnance. — Bobéchon est employé dans une grande administration, et sa santé est depuis quelque temps chancelante.

Il est allé consulter une des lumières de la science, après quoi il s'est rendu chez son chef de bureau.

— Monsieur, j'ai une demande très sérieuse à vous adresser; il y va de ma vie.

Oh! parlez, qu'est-ce que c'est?

— Il faut absolument que vous augmentiez mes appointements

— Comment?

— Voilà; je suis malade, et le médecin m'a dit que j'avais besoin d'un bon traitement.

Mères du Conservatoire.

— Eh bien! votre fille fait-elle des progrès sur le piano?

— Je crois bien: hier son maître, qui jouait un morceau avec elle, lui disait: Vous êtes de dix mesures en avance.

Un « Tyrolien » qui a été longtemps « Suisse » au service d'une famille « austro-hongroise » en « Russie », cherche une place, de préférence comme jockey « anglais » dans une famille « française » en « Italie. » S'adresser à Bâle, rue de Strasbourg, N° 100.

MARS

NOTES	3.	MOIS DE SAINT-JOSEPH	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Mardi	1 s. Aubin év., ste Eudoxie m ^{re} . 2 <i>Les Cendres</i> , s. Simplice P. 3 ste Cunégonde imp., s. Astère m. 4 s. Casimir c., s. Lucius P. m. 5 Reliques de s. Ours et s. Victor.	λ	8 ² ₁₁ 4	8 ² ₁₁ 58
	Merc.		λ	8 ² ₁₁ 23	10 ² ₁₁ 23
	Jeudi		λ	8 44	11 48
	Vend.		λ	9 9	— —
	Sam.		λ	9 44	1 ² ₁₁ 10
	10.	Jeûne et tentation de N.-S. MATTH. 4.			Premier quart. le 5 à 7 h. 24 soir
	DIM.	6 1. <i>Quadragésime</i> . s. Fridolin pr. 7 s. Thomas d'Aquin d. 8 s. Jean de Dieu c. s. Philémon m. 9 Q.-T. ste Françoise Romaine vv. 10 Les 40 martyrs. s. Attale a. 11 Q.-T. s. Euthyme év., s. Constant c. 12 Q.-T. s. Grégoire P. d. s. Maximil. m	λ	10 21	2 27
	Lundi		λ	11 13	3 34
	Mardi		λ	0 ² ₁₁ 15	4 28
	Merc.		λ	1 23	5 9
	Jeudi		λ	2 34	5 40
	Vend.		λ	3 45	6 4
	Sam.		λ	4 54	6 23
	11.	Transfiguration de N. S. MATTH. 17.			Pleine lune le 13 à 1 h. 5 soir
	DIM.	13 2 ste Christine v. m. s. Nicéphore 14 s. Euphrôse m. ste Mathilde ri. 15 s. Longin sold. m , s Probe év. 16 s. Héribert év., s. Tatien d.m. 17 s. Patrice év.,ste Gertrude v. 18 s. Gabriel, archange.s.Narcisse, év 19 s. JOSEPH, s. Landéald pr.	λ	6 2	6 39
	Lundi		λ	7 8	6 53
	Mardi		λ	8 14	7 7
	Merc.		λ	9 21	7 21
	Jeudi		λ	10 29	7 37
	Vend.		λ	11 39	7 55
	Sam.		λ	— —	8 18
	12.	Jésus chasse le démon muet. LUC. 11.			Dernier quart. le 21 à 5 h. 26 s.
	DIM.	20 3. s. Cyrille év. d , s. Vulfran év. 21 s. Benoit a., s. Brille év. 22 B. Nicolas de Flue c. 23 s. Victorien m. s. Nicon m. 24 <i>Mi-Carême</i> . s. Siméon m. 25 <i>Annonciation</i> . s. Hermland a. 26 s. Emmanuel m , s. Ludger év.	λ	0 ² ₁₁ 49	8 47
	Lundi		λ	1 ² ₁₁ 56	9 27
	Mardi		λ	2 57	10 19
	Merc.		λ	3 48	11 25
	Jeudi		λ	4 29	0 ² ₁₁ 42
	Vend.		λ	5 0	2 5
	Sam.		λ	5 25	3 31
	13.	Jésus nourrit 5000 hommes. JEAN 6			Nouvelle lune le 28 à 1 h. 27 s.
	DIM.	27 4. s. Rupert év., ste Lydie. 28 s. Gontran r s. Rogat m. 29 s. Lupolphe év. m., s. Armogaste m 30 s. Quirin m., s. Pasteur év. 31 ste. Balbine v., B. Amédée duc.	λ	5 46	4 59
	Lundi		λ	6 5	6 26
	Mardi		λ	6 24	7 54
	Merc.		λ	6 45	9 22
	Jeudi		λ	7 9	10 49

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 48 minutes

Curé et apiculteur. — Ceci se passe à la campagne. Voyons, mon cher paroissien, dites-moi franchement votre opinion. Êtes-vous fixiste ou mobiliste ? — Dame, m'sieu le curé. Je pense que toutes les opinions sont bonnes, n'est-ce pas ? Eh bien, pour quant à moi, dit-il en se frappant l'abdomen, m'sieu le curé, je suis... républikiste,

* * *

On devise sur le mariage : Le meilleur mariage, dit l'un, est un mariage d'incitation.

— Non, dit l'autre, c'est un mariage de convenance. — Non, messieurs, dit un troisième, le meilleur mariage, c'est un mariage... manqué.

Foires du mois de mars 1892

Altkirch	10, 24	Corcieux	14, 28	Le Thillot	14	Remiremont	1, 15
Aarau	16	Cbaumergy	9	L'Isle-sur-le-Doubs	7, 21	Rioz	9
Arc-et-Senans	23	Campagney	31	Lure	2, 16	Rougemont	4
Amancey	3	Delle	14	Luxeuil	2, 16	Raon-l'Etape	14, 28
Avenches	11	Delémont	15	Landeron	14	Rigney	1
Aarberg	9	Dannemarie	8	Longuyon	9	Rohrbach	3, 17
Aubonne	15	Darney	4	Levier	9	Remoncourt	21
Altdorf	24	Dieuze	7, 21	Langres	22	Ray	23
Aillevillers	24	Dijon	1, 10	Morges	30	Ranchamp	15
Amance	7	Damprichard	16	Monthéliard	28	Romainmôtier	25
Arcy	3	Dampierre	3	Mont-sous-Vaudrey	24	Romont	1, 29
Arbois	1	Erlenbach	8	Moudon	7	Schwytz	14
Audincourt	16	Echallens	17	Mirecourt	14, 28	Saignelégier	7
Auxonne	4	Etalans, D.	22	Munster	7	St-Dié	8, 22
Baden	1	Epinal	2, 16	Metz	10	Soleure	14
Bienne	3	Estavayer	9	Morteau	1	St-Aubin	28
Belfort	7	Einsisheim	21	Maîche	17	St-Hippolyte	24
Berne	1, 8	Etrepigney	30	Marnay	1	Saulx	2, 9
Bulle	3	Erstein	28	Montbozon	7, 14, 21, 28	Salins	21
Baume-les-D	3, 17	Esprels	30	Morat	2	Schlettstadt	1
Belleherbe D.	10	Fribourg	7	Montfleur	22	Strasbourg	16
Beaucourt	21	Fraisans	2	Montfaucon	21	Sierenz	19
Berthoud	3, 17	Fraize	11, 25	Mollans	18	St-Amour	5
Bletterans	15	Faucogney	3, 17	Massevaux	16	St-Loup	7, 21
Bex	17	Faverney	2, 16	Mouthe	29	Ste-Marie-aux-Mines	2
Bâle	17, 18	Ferrette	15, 29	Malleray	10	St-Ursanne	14
Bruyères	9, 23	Fougerolles	23	Nidau	24	St-Vit	16
Bains	18	Fresnes	2	Nyon	3	Sancey	25
Bonneville	14	Fontaine	28	Neuveville	29	Servance	7, 21
Bellefontaine	3	Fontenoy	1	Neuf-Brisach	21	Sarreguemines	2, 15
Besançon	14	Genève	7	Noseroy	7	Sellières	9
Blotzheim	7	Gy, H. S.	28	Noidans-le-Ferroux	25	Signau	24
Beaufort	22	Gray	9	Olten	14	Soumiswald	11
Belvoir	14	Giromagny	8	Oron	2	Soulz	14, 16
Bouxvillers	1	Gruey	14	Ornans	1, 15	St-Maurice	1
Bouclans	11	Grandvelle	2	Oeningen	21	Thionville	12
Coire	5, 16, 31	Guebwiller	28	Oiselay	23	Trévillers	9
Champagnole	19	Granges	14	Pont-de-Roide	7, 21	Unterséen	2
Cossonay	10	Guyans-Vennes	9	Pontarlier	23, 24	Vauvillers	10
Chaux-de-Fonds	23	Héricourt	10	Plombières	17	Vevey	29
Cully	4	Hadol	7	Payerne	17	Val d'Ajol	21
Chaumont	5	Hettwy	9	Port-sur-Saône	30	Valdahon	8
Chaussin, J.	22	Jasney	9	Pierrefontaine	16	Verdun	7
Champlite	2	Illkirch	14	Poligny	28	Vercel	4, 5, 12, 19, 26
Cleijus	28	Jussey	29	Porrentruy	21	Vuillafans	10
Choye	24	Joinville	21	Passavant	8	Vitteaux	23
Cousance	14	Locle	7	Puttelange	10, 14, 31	Wissembourg	10
Cuisseaux	28	Langenthal	1	Quingey	7	Xertigny	10
Cortsillod	8	Lausanne	9	Russey	3	Zofingue	10
Courtavon	7	Lenzbourg	3	Rue	16	Zweisimmen	3
Clerval-sur-Doubs	8	Lignières	23	Rambervillers	10, 24		

Levrault sauté. — Coupez en morceaux un petit levrault, faites-le revenir à feu vif dans une poêle avec du beurre et environ 125 grammes de lard. Assaisonnez de peu de sel, poivre, épices ; saupoudrez d'une pincée de farine que vous laisserez roussir en remuant avec la cuiller de bois ; mouillez d'un bon verre de vin blanc et de quelques cuillerées de bouillon, ajoutez persil, oignons, champignons hachés. Laissez cuire un quart d'heure

environ. Servez sur un plat chaud ; versez la sauce que vous terminez par l'addition d'un morceau de beurre fin et de jus de citron.

* * *
Un général envoie un sergent-major porter une missive à sa femme.

— Eh bien ! demande le général au sous-officier à son retour, qu'a dit ma femme ?

— Hum ! rien, mon général ; elle a fait une rude gueule !

AVRIL

Notes	4.	MOIS PASCAL		de la LUNE etc	de la LUNE	de la LUNE
Vend.	1	s. Hugues év., ste Théodora m.			7 Mar 38	— —
Sam.	2	s. François de Paule c.			8 Apr 16	0 12
14.		Les juifs veulent lapider Jésus. JEAN, 8.		Premier quart.	le 4 à 6 h. 31 m	
DIM.	3	5. Passion. ste Agape v. m.		9 . 5	1 25	
Lundi	4	s. Isidore év. d., s. Zozime év.		10 5	2 25	
Mardi	5	s. Vincent-Ferrier c.		11 13	3 11	
Merc.	6	s. Célestin P.; s. Sixte P. m.		0 24 Soir	3 45	
Jeudi	7	s. Hégésippe m., s. Calliope m.		1 35	4 10	
Vend.	8	N. D. des 7 Douleurs. s. Amant év.		2 45	4 30	
Sam.	9	ste Vantrude vv., s. Acace év.		3 53	4 47	
15.		Entrée de Jésus à Jérusalem. MATTH. 21.		Pleine lune le 12 à 6 h. 35 matin		
DIM.	10	6. Rameaux. s. Macaire év.		4 59	5 1	
Lundi	11	s. Léon P. d., s. Isaac, moine.		6 5	5 15	
Mardi	12	s. Jules P.; s. Sabas m.		7 12	5 29	
Merc.	13	s. Herménégild r. m.		8 20	5 44	
Jeudi	14	s. Justin m. s. Tiburce m.		9 29	6 1	
Vend.	15	s. Sigismond et ses compag. mm.		10 39	6 22	
Sam.	16	s. Paterne év., s. Dreux c.		11 47	6 48	
16.		Résurrection de Jésus-Christ. MARC, 16.		Dern. quart. le 20 à 6 h. 10 m		
DIM.	17	PAQUES. s. Rodolphe m.			7 24	
Lundi	18	s. Parfait pr. m., s. Appolone m		— —	8 11	
Mardi	19	s. LÉON IX P., s. Sigismond r. m.		0 50 Midin	9 10	
Merc.	20	s. Théotime év., ste Hildegonde v.		1 44	10 21	
Jeudi	21	s. Anselme év. d., s. Usthasat m.		2 27	11 40	
Vend.	22	ss. Soter et Caïus, P. P. m. m.		3 1	1 2	
Sam.	23	s. Georges m., s. Adelbert év. m.		3 27 Soir	3 27	
				3 49	2 27	
17.		Incrédulité de saint Thomas. JEAN, 20.		Nouv. lune le 26 à 9 h. 56 soir		
DIM.	24	1. Quasimodo. s. Fidèle de Sigma.		4 8	3 52	
Lundi	25	s. MARC évang., s. Floribert, év.		4 26	5 18	
Mardi	26	ss. Clet et Marcellin PP. mm.		4 45	6 46	
Merc.	27	s. Trudpert m., ste Zite v.		5 7	8 16	
Jeudi	28	s. Paul de la Croix c., s. Vital m.		5 33	9 44	
Vend.	29	s. Pierre m., s. Robert a.		6 8	11 6	
Sam.	30	ste Catherine de Sienne v.		6 53	— —	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 23 minutes.

*

mais pas autant cependant que lorsque vous y étiez.

Un paysan qui avait un procès à Paris, fut obligé d'y venir pour implorer la protection d'un procureur auprès duquel il avait eu accès pendant que celui-ci était l'intendant de sa province. Le magistrat le reçut avec bonté, causa même avec lui, et lui demanda s'il y avait toujours beaucoup de voleurs dans le pays. Oui, Monseigneur, lui répondit-il.

Un Français parlant de la langue allemande, dit : Je crois que l'ange s'est servi de cette langue lorsqu'il chassa Adam du paradis terrestre. Un Allemand présent, répondit : Et moi, je crois que le diable a employé la langue française pour séduire Ève.

Foires du mois d'avril 1892

Altkirch	7	Delle	11	Laufon	5	Romont	19, 26
Aarau	20	Dannemarie	11, 25	Langnau	27	Raon l'Etape	11, 25
Arc et Senans	8	Delémont	19	Lunéville	23	Rémilly	12
Avenches	8	Darney	1	Longuyon	30	Rigny	5
Aarberg	13	Dieuze	4, 25	Levier	13	Rohrbach	7, 21
Altdorf	28	Dijon	25	Les Bois	4	Ronchamp	19
Aillevillers	28	Damprichard	20	Lamarche	25	Reischaffen	26, 27
Amance	7	Damblain	6	Longeville	4	Schwytz	11
Antrecourt	17	Danyvillers	13	Langres	11	St-Dié	12, 26
Arcey	7	Echallens	28	Montbéliard	25	Soleure	11
Arbois	5	Etalens	26	Mont-sous-Vaudrey	28	Sagne (la)	5
Audincourt	20	Epinal	6, 20	Mirecourt	11, 25	St-Hippolyte	28
Auxonne	1	Estavayer	13	Motiers-Travers	9	Saulx	13
Aumont	21	Epoisses	19	Metz	14	Salins	18
Bienne	7	Esprels	27	Maïche	21	Strasbourg	20
Belfort	4	Fribourg	4	Morteau	5	St-Amour	2
Berne	5, 26, 25 (14 j.)	Fraisans	6	Marnay	5	St-Lôp	4, 18
Bulle	7	Fleurier	15	Montbozon	4, 11	Ste-Marie-aux-Mines	6
Baden	5	Fraize	8, 29	Morat	6	St-Ursanne	25
Baume-les-Dames	7, 21	Faucogney	7, 21	Montfleur	23	St-Vit	20
Belleherbe	14	Faverney	6	Meursault	18	Sancy-le Grand	25
Beaumont	18	Ferrette	19	Mollans	15	Servance	4, 18
Berthoud	7	Fougerolles	27	Montmédy	15	Sarreguemines	6
Bremgarten	18, 11	Fontaine	25	Neufchâteau	11	Sellières	13
Bletterans	19	Fontenoy	5	Noseroi	25	Sierre	25
Bruyères	13, 27	Frutigen	1	Noidans-le-Ferroux	25	S'-Brais	11
Bains	15	Genève	4	Olten	4	St-Varzenbourg	18
Baudoncourt	27	Gy	27	Oron	6	St-Dizier	18 (10 j.)
Bellefontaine	7	Gray	13	Ornans	5, 19	Tavanves	27
Besangon	11	Gendrey	18	Oeningen	25	Thionville	21
Beaufort	22	Giromagny	12	Orbe	4	Trevillers	13
Belvoir	11	Gruy	11	Oiselay	23	Thoune	6
Bouclans	4	Grandvelle	2	Pont-de-Roide	5	Toul	29
Coire	20	Granges	11	Pontarlier	28	Tramelan	6
Champagnole	16	Gessenay	8	Plombières	21	Vauvillers	14
Cossonay	21	Girecourt-s.-Durbion	29	Payerne	21	Vevey	26
Chœux-de-Fonds	27	Héricourt	14	Port-sur-Saône	22	Viège	30
Courtelary	5	Hadol	4	Pierrefontaine	20	Val d'Ajol	18
Charmes	19	Hayange	25	Poligny	25	Valdahon	12
Chaumont	2	Herzogenbuchsee	6	Porrentruy	18	Vercel	2, 9, 16, 23, 30
Chaussin	26	Hirkirch	11	Passavant	12	Vuillafans	14
Champlitte	6	Jussey	26	Puttelange	11, 14, 28	Vitteaux	18
Cintrey	20	Loc'e	4	Quingey	4	Yverdon	5
Cousance	11	Lenzbourg	7	Russey	7	Xertigny	14
Cuisseaux	28	Le Thillot	11	Rue	27	Zofingue	14
Clerval-sur-Doubs	12	Ligny	22	Rambervillers	14, 28	Zweisimmen	14
Corcieux	11, 25	L'Isle-sur-le-D.	4, 18	Remiremont	5, 19		
Chamergy	9	Lure	6, 20	Rioz	13		
Charquemont	6	Luxeuil	20	Rougemont	1		
Champagney	28	Landeron	4				

Petit dialogue surpris au restaurant :

— Garçon, je ne peux manger ce potage !
 — Bon, monsieur, on va vous le changer.
 Le garçon emporte le potage et rapporte une autre portion.

Le client, au bout de quelques minutes :
 — Garçon, je ne peux encore manger ce potage !

Affolé, le garçon appelle le patron. Celui-ci court empressé...

— ????

Le client :
 Certainement non, je ne puis le manger....
 je n'ai pas de cuillerière.

Tête du garçon et du patron.

* *

Plaidoyer. — « Messieurs les jurés, ne condamnez pas mon client... Il est jeune... il vous reviendra... vous aurez d'autres occasions. »

M A I

Notes	5.	MOIS DE MARIE	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUCH. de la LUNE.
	18.	Jésus le bon Pasteur. JEAN, 10.		Prem. quart. le 3 à 7 h. 21 s.	
DIM.	1	2. ss. PHILIPPE et JACQUES ap.		7 ^{mois} 50	0 ^{mois} 15
Lundi	2	s. Athanase év. d., s. Walbert a.		8 ^{mois} 58	1 ^{mois} 8
Mardi	3	5. INVENTION DE LA Ste CROIX.		10 10	1 47
Merc.	4	ste Monique vv., s. Florient m.		11 23	2 45
Jeudi	5	s. Pie V P., s. Ange pr. m.		0 ^{mois} 34	2 37
Vend.	6	s. Jean devant la Porte-Latine		1 43	2 54
Sam.	7	s. Stanislas év.		2 50	3 10
	19.	Dans peu vous me verrez, JEAN 16.		Pleine lune le 11 à 11 h. 8 soir.	
DIM.	8	3. Patr ⁿ onage de Saint-Joseph.		3 56	3 23
Lundi	9	s. Grégoire de Nazianze év. d.		5 2	3 37
Mardi	10	s. Antonin év.		6 9	3 51
Merc.	11	s. Béat c., s. Mamert év.		7 19	4 8
Jeudi	12	ss. Achille et Pancrace m.		8 29	4 27
Vend.	13	s. Pierre év., s. Servais év.		9 39	4 52
Sam.	14	B. Pierre Canisius c., s. Boniface m.		10 44	5 24
	20.	Je retourne vers Celui qui m'a envoyé. JEAN, 16.		Dernier quart. le 19 à 3 h. 2 soir	
DIM.	15	4. s. Isidore lab., s. Ségend év.		11 41	6 7
Lundi	16	s. Jean Népomucène c.		— —	7 3
Mardi	17	s. Pascal c., ste Restitute v. m.		0 ^{mois} 27	8 40
Merc.	18	s. Venant m., s. Eric r.		1 ^{mois} 3	9 25
Jeudi	19	s. Pierre Célestin P., s. Ives pr.		1 31	10 44
Vend.	20	s. Bernardin c., s. Ethelbert r.		1 53	0 ^{mois} 5
Sam.	21	s Hospice c., s. Secondin m.		2 42	1 27
	21.	Demandez et vous recevrez. JEAN, 16.		Nouvelle lune le 26 à 5 h. 58 ma.	
DIM.	22	5. ste Julie v. m., s. Emile m.		2 30	2 50
Lundi	23	Rogations. s. Florent moine.		2 48	4 15
Mardi	24	Notre-Dame de Bon-Secours.		3 7	5 42
Merc.	25	s Grégoire VII P., s. Urbain P. m.		3 31	7 11
Jeudi	26	ASCENSION. s. Philippe de Néri c.		4 1	8 37
Vend.	27	ste Madeleine Pazzi v.		4 41	9 54
Sam.	28	s. Augustin de Cantorbéry év.		5 33	10 56
	22.	Jésus promet le Saint-Esprit. JEAN 5 et 16.			
DIM.	29	6. s. Maximin év., s. Conon m.		6 38	11 42
Lundi	30	s. Ferdinand r., s. Félix P. m.		7 50	— —
Mardi	31	ste Angèle de Mérici v.		9 6	0 ^{mois} 16

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 13 minutes.

* * *

A l'exercice. — Un soldat crache dans les rangs. Le sergent indigné, s'écrie : 4 jours de clou au N° 6. On ne crache pas dans les rangs ; on n'est pas dans un salon ici, morbleu.

* * *

Il faut pourtant que je te quitte, mon oncle, malgré le froid qui vous glace les paroles dans la bouche. — Dans ce cas, je plains sincèrement celui qui te rencontrera lors du dégel.

Foires du mois de mai 1892

Altkirch	30	Gorcieux	9, 30	Landeron	2	Rohrbach	5, 19
Aarau	18	Chamberg	25	Laufon	3	Remoncourt	16
Arc et Senans	25	Champagney	26	Levier	11	Ray	23
Amancey	5	Delle	9	Louèche	2	Ronchamp	17
Avenches	13	Dombresson	16	Laupen	5	Romainmotier	27
Aarberg	11	Delémont	17	Langres	2	Schwytz	2
Aubonne	10	Dannemarie	10	Morges	18	Saignelégier	2
Altdorf	19	Darney	6	Monibéliard	30	St-Dié	10, 24
Andelot	10	Dieuze	2, 16	Mont-sous-Vaudrey	27	Soleure	9
Aillevillers	27	Damprichard	18	Moudon	2	Ste-Croix	25
Autreville	9	Dampierre	12	Mirecourt	9, 23	Sion	28
Amance	2	Danvillers	23	Moutier Grand-Val	9	S.t-Hippolyte	27
Arcey	5	Erlenbach	10	Metz	12	Saulx	11
Aïbois	3	Echallens	25	Maîche	19	Salins	16
Audincourt	18	Etalans	24	Morteau	3	Schlettstadt	10
Auxonne	6	Esinal	4, 18	Maruay	3	Strasbourg	18, 19
Audeux	9	Estavayer	11	Montbozon	2	St-Amour	7
Boden	3	Esprels	25	Morat	4	St-Loup	2, 16
Brugg	10	Fribourg	2	Montfaucon	18	Ste-Marie-aux-Mines	4
Bienne	5	Fraisans	4	Mouthé	23	St-Vitt	18
Belfort	2	Fraize	13, 27	Meyringen	17	Sancey-le-Gr.	25
Brenleux	17	Faucogney	5, 19	Nyon	5	Servance	2, 16
Bulle	12	Faverney	4	Neuchâtel	19	Serqueux	12
Baume-les-Dames	5, 19	Fougerolles	25	Neuveville	31	Sarreguemines	4
Belleherbe	12	Fresnes	18	Neuf-Brisach	2	Sellières	11
Beaucourt	16	Fontaine	30	Nods	12	Stenay	3
Berthoud	5, 26	Fontenoy	3	Noidans-le-Ferroux	16	Signac	5
Bassecourt	10	Genève	2	Oten	9	Schwarzenbourg	12
Bletterans	17	Gy	27	Oron	4	Sumiswald	13
Boudry	31	Gray	11	Ornans	3, 17	St-Julien	23
Bex	19	Gromagny	10	Oeningen	30	St-Maurice	27
Bruyères	11, 25	Gruey	9	Orbe	16	St-Dizier	3
Bains	20	Granvelle	2	Pont-de-Roide	3	Thionville	16
Bonneville	10	Granges	9	Pontarlier	27	Trevilliers	11
Baudoncourt	25	Guyancourt-Vennes	11	Plombières	19	Thoune	11
Buttes	13	Gessenay	2	Payerne	19	Toul	18
Bière	9	Glovelier	30	Port-sur-Saône	13	Unterséen	4
Besançon	9	Hagnieu	3	Pierrefontaine	18	Verrières	18
Beaufort	23	Héricourt	12	Poligny	23 (2 jours)	Vauvillers	12
Belvoir	9	Hettwy	4	Porrentruy	16	Val d'Ajol	16
Barr	7	Héraucourt	5	Passavant	10	Valdahon	10
Rouclans	4	Houécourt	2	Puttelange	9, 12, 25	Verdun	25
Coire 18, 4, 12 (7 jours)		Jongne	25	Quingey	2	Vercel	7, 11, 21
Champagnole	21	Ilkirch	16	Rufach	17	Vaufrey	12
Cossonay	19	Jussey	31	Russey	5	Vittel	11
Chaux-de-Fonds	25	Joinville	7, (3 jours)	Rue	25	Vitteaux	9
Coursey	3	Locle	2	Reconvillier	11	Wangen	6
Chaumont	7	Langenthal	24	Rambervillers	12, 27	Yverdon	3
Chaussin	24	Lausanne	11	Remiremont	3, 47	Xertigny	12
Champlite	4	Lenzbourg	4	Rioz	11	Zofingue	12
Cousance	9	Le Thillot	9	Rougemont	6	Zweisimmen	9
Cuisseaux	28	L'Isle-sur-le-D.	2, 16	Romont	10		
Cortaillod	18	Lure	4, 18	Raon l'Etape	9, 23		
Clerval-sur-Doubs	10	Luxeuil	4, 18	Rigney	3		

Pommes de terre à la lyonnaise. — Après avoir fait cuire des pommes de terre dans de l'eau et du sel, coupez-les en tranches, mettez-les dans une casserole, versez dessus une purée très claire d'oignons ; ensuite coupez des oignons en tranches, faites-les revenir

dans du beurre, ajoutez un peu de farine, sel, poivre, un filet de vinaigre, mouillez et faites cuire à petit feu. Au moment de servir vous ajouterez du Liebig délayé dans un peu d'eau tiède ; sautez les pommes de terre dans cette sauce et servez.

JUIN

Notes	6.	MOIS DU SACRÉ-CŒUR	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
Merc.	1	s Pothin év. <i>m.</i>		10 ^M 19	0 ^M 41
Jeudi	2	s. Eugène <i>P.</i> , ste Blandine <i>m^{re}</i>		11 ^M 30	1 ^M 0
Vend.	3	s. Morand <i>c.</i> , stc Clotilde <i>ri.</i>		0 ^S 38	1 16
Sam.	4	s. François Caracciolo <i>c.</i>		1 45	1 31
	23.	Le St-Esprit enseignera toute vérité. JEAN, 14.		Premier quart. le 2 à 10 h. 1 m.	
DIM.	5	PENTECÔTE. s. Boniface		2 51	1 44
Lundi	6	s. Norbert év., s. Robert <i>a.</i>		3 58	1 58
Mardi	7	s. Licarion <i>m.</i> , s. Claude év.		5 6	2 14
Merc.	8	Q.-T. s. Médard év., s. Maxime év.		6 16	2 32
Jeudi	9	ss. Prime et Félicien <i>mm.</i>		7 27	2 55
Vend.	10	Q.-T. st Marguerite <i>ri.</i> , s. Maurina,		8 35	3 25
Sam.	11	Q.-T. s. Barnabé <i>ap</i> , s. Parise <i>c.</i>		9 36	4 4
	24.	Soyez miséricordieux. LUC, 6.		Pleine lune le 10 à 1 h. 42 soir	
DIM.	12	1. TRINITÉ. ss. Basilide et comp.		10 26	4 56
Lundi	13	s. Antoine de Padoue <i>c.</i>		11 5	6 1
Mardi	14	s. Basile év. <i>d.</i> , s. Rufin <i>m.</i>		11 35	7 15
Merc.	15	s. Bernard de M. <i>c.</i> , s. Vite <i>m.</i>		11 59	8 33
Jeudi	16	FÊTE-DIEU. ss. Ferréol et Ferjeux		—	9 53
Vend.	17	s. Rainier <i>c.</i> , s. Isaure <i>diac. m.</i>		0 ^M 18	11 13
Sam.	18	ss. Marc et Marcellin <i>mm.</i>		0 ^M 36	0 ^S 33
	25.	Les conviés au grand festin. LUC, 14,		Dernier quart. le 17 à 9 h. 10 s.	
DIM.	19	2. ste Julienne de Falconière <i>v.</i>		0 53	1 54
Lundi	20	ss. Gervais et Protais <i>mm.</i>		1 41	3 18
Mardi	21	s. Louis Gonzague <i>c.</i> , s. Alban <i>m.</i>		1 32	4 43
Merc.	22	s. Paulin év., s. Evrard év.		1 58	6 9
Jeudi	23	ste Audrie <i>ri.</i> ste Agrippine <i>v. m.</i>		2 32	7 30
Vend.	24	S.-Cœur de Jésus s. JEAN-BAPTISTE		3 18	8 39
Sam.	25	s. Guillaume <i>a.</i> , s. Prosper év.		4 17	9 33
	26.	La brebis égarée LUC, 15.		Nouvelle lune le 24 à 2 h. 16 s	
DIM	26	3. ss. Jean et Paul <i>mm.</i>		5 27	10 13
Lundi	27	B. Burchard <i>pr.</i> , s. Ladislas <i>r.</i>		6 43	10 42
Mardi	28	s. Léon II <i>P.</i> , s. Papias <i>m.</i>		7 59	11 4
Merc.	29	ss. PIERRE et PAUL <i>ap.</i>		9 13	11 21
Jeudi	30	Com. de s. Paul. <i>m.</i> s. Martial év.		10 23	11 36

Les jours croissent de 20 minutes et décroissent de 9 minutes.

Le mouvement. — Au palais :

— Prévenu, tous les témoignages constatent que vous avez volé la montre du plaignant, un superbe chronomètre de 1200 fr. Qu'avez-vous à répondre ?

— Ah ! par exemple, mon président, je n'ai pas de chance. Pour une fois que j'ai voulu avoir un bon mouvement, on me le reproche !

* * *

Au tribunal :

Collin est accusé d'un vol de trente francs. Pierre, qui siège pour la première fois comme juge suppléant, est enclin à la miséricorde et plaide les circonstances atténuantes.

— Après tout, dit-il, quel est celui d'entre nous qui n'a pas volé plus de trente francs !.. Tête des juges.

Foires du mois de juin 1892

Altkirch	30	Delémout	21	Landeron	6	Rioz	8
Aarau	15	Dannemarie	14	Laufon	7	Rougemont	3
Arc et Senans	23	Darney	1	Lunéville	24	Romont	14
Amancey	2	Dieuze	13, 20	Longuyon	8	Raon-l'Etape	13, 27
Avenches	10	Dijon	10, 24	Levier	8	Remilly	14
Amance	10	Damprichard	15	Louèche	2	Rigney	7
Arcey	2	Dampierre	15	Lamarche	20	Rohrbach	2, 16, 24
Arbois	7	Damblain	22	Langres	17	Ronchamp	21
Audincourt	15	Etalens	28	Montbéliard	27	St-Dié	14, 28
Auxonne	3	Epinal	1, 15	Mont-sous-Vaudrey	23	Soleure	13
Aumont	7	Estavayer	8	Motiers-Travers	9	Sion	11
Baden	7	Etrepigney	30	Moudon	6	St-Aubin	13
Brugg	14	Erstein	6	Mirecourt	13, 27	St-Hippolyte	23
Bienne	2	Epoisses	9	Munster	6	Saulx	8
Belfort	6	Fribourg	6	Metz	9	Salins	20
Bulle	9	Fraisans	1	Maïche	17	Strasbourg	22
Baume-les-Dames	2, 17	Fleurier	3	Morteau	7	Siereuz	6
Belleherbe	9	Fraize	10, 24	Marnay	7	St-Amour	4
Beaucourt	20	Faucogney	2, 16	Montbozon	6	St-Loup	6, 20
Berthoud	2	Faverney	1	Morat	1	Ste-Marie-aux Mines	1
Brengarten	21	Ferrette	7	Montfleur	7	St-Ursanne	27
Bâle	23, 24	Fougerolles-l'E.	22	Montfaucon	25	St-Vit	15
Bruyères	8, 22	Fontaine	27	Noirmont	6	Sancey-le-Grand	25
Rains	17	Genève	6	Neuf-Brisach	27	Servance	6, 20
Bandoncourt	29	Gy	27	Neufchâteau	4	Sarrebourg	6
Bel'esfontaine	13	Gray	8	Noseroy	13	Sarreguemines	8
Buttes	30	Gendrey	2	Nogent le-Roi	1	Sellières	8
Besançon	13	Giomagny	14	Noidans-le-Fer.	15	Stenay	18
Blotzheim	6	Gruyé	13	Olten	6	Soulz	15
Beaufort	22	Grandvelle	2	Oron	1	Tantonville	6
Belvoir	13	Granges	13	Ornans	7, 21	Thionville	20
Bouclans	14	Guyans-Vennes	8	Oiselay	13	Trévillers	8
Bouxviller	14	Héricourt H.-S.	9	Pont-de-Roide	7	Toul	10
Champagnole	18	Hadol	6	Pontarlier	23	Verrières	15
Charmes	11	Huttwyl	1	Plombières	17	Vauvillers	9
Chaumont	4	Hochfelden	1, 6	Payerne	23	Valangin	6
Clermont	24	Illkirch	13	Port-sur-Saône	13	Vercel	6, 20
Champlite	1	Jussey	28	Pierrefontaine	15	Val d'Ajol	20
Cleijus	20	Joinville	16	Poligny	27	Valdahon	14
Choye	4	Lajoux	14	Porrentruy	20	Vuillafans	9
Cousance	13	Locle	6	Passavant	14	Vittel	28
Cuisseaux	28	Lenzbourg	2	Puttelange	9, 13, 29, 30	Vitteaux	23
Clerval-sur-Doubs	14	Le Thillot	13	Quingey	7	Wissembourg	9
Corcieux	13, 27	Ligny	8	Russey	2	Xertigny	9
Champagney	30	L'Isle-s., le-Doubs	7, 20	Rue	29	Yverdon	7
Challonges	28	Lure	1, 15	Rambervillers	9, 23		
Delle	13	Luxeuil	1, 15	Remiremont	7, 21		

Au village. — Les derniers sacrements.
« Petit Pierre, combien y a-t-il de sacrements ?

— Il n'y en a plus... M. le curé et moi, nous venons de porter « les derniers » à la vieille Claudine. »

Logique ! après tout.

* * *
Potage aux choux-fleurs. — Après avoir fait blanchir des choux-fleurs, coupez-les par petits morceaux que vous mettrez à revenir bien roux dans un morceau de beurre.

Mouillez avec l'eau de la cuisson des choux-

fleurs dans laquelle vous aurez délayé de l'extrait de viande Liebig, puis assaisonnez. Ajoutez des tranches de pain coupées minces et laissez le tout mijoter, jusqu'à ce que ce soit réduit en purée assez consistante pour servir.

* * *
A la salle des mariages, mairie du vingt-ième

Le maire (à la fiancée). — Mais je ne puis pas vous marier... votre fiancé est ivre !

La mariée — C'est vrai, monsieur le maire, mais quand il n'est pas gris, i'n'veut plus !

JUILLET

Notes	7.	MOIS DU PRÉCIEUX SANG	COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	Vend. Sam.	1 s. Théobald <i>er.</i> s. Thiéry, <i>pr.</i> 2 Visitation. s Othon, <i>év.</i>		11 $\frac{2}{3}$ 31 0 $\frac{2}{3}$ 37	11 $\frac{2}{3}$ 50 —
	27.	Pêche miraculeuse. Luc. 5.			Premier quart. le 2 à 2 h. 22 m
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	3 4. Précieux-Sang. s. Irénée <i>év. m.</i> 4 s. Ulrich <i>év.</i> ste Berthe <i>ab.</i> 5 ss. Cyrille et Méthode <i>év</i> 6 s. Isaïe <i>prop.,</i> s. Romule <i>év. m.</i> 7 s. Guillebaud <i>év.,</i> ste Auhierge <i>v.</i> 8 ste Elisabeth, <i>ri.,</i> s. Kilien, <i>év. m.</i> 9 ste Véronique <i>ab.,</i> ste Anatolie <i>v. m.</i>		1 44 2 52 4 2 5 42 6 22 7 26 8 21	0 $\frac{2}{3}$ 4 0 $\frac{2}{3}$ 49 0 36 0 57 1 24 2 0 2 48
	28.	Justice des scribes et des pharisiens MAT. 5.			Pleine lune le 10 à 1 h. 53 matin
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	10 5. Les ss. Ang. gard. ste Rufine <i>v. m.</i> 11 s. Pie P. <i>m.,</i> s. Savin <i>m.</i> 12 s. Nober <i>m.,</i> s. Jean Gualbert <i>a.</i> 13 s. Henri <i>emp.,</i> ste Muriotte <i>m.</i> 14 s. Bonaventure <i>év. d.,</i> s. Cyr <i>év.</i> 15 s. Anaclet <i>P. m.,</i> ste Bonose <i>mre.</i> 16 Scapulaire. ste Rainelde <i>v. m.</i>		1 5 9 37 10 3 10 24 10 42 10 59 11 17	3 49 5 1 6 20 7 41 9 2 10 22 11 42
	29.	Jésus nourrit 4,000 hommes. MARC. 8.			Dern. quart. le 17 à 1 h. 57 m.
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	17 6. s. Alexis <i>c.,</i> ste Marcelline <i>v.</i> 18 s. Camille <i>c.,</i> ste Symphorose <i>m.</i> 19 s. Vincent de Paul <i>c.,</i> s. Arsène <i>er.</i> 20 s. Jérôme Em. <i>c.,</i> ste Marguerite <i>v.</i> 21 s. Arbogaste <i>év.,</i> ste Praxède 22 ste Marie-Madeleine, <i>pénitente.</i> 23 s. Apollinaire <i>év. m.,</i> s. Liboire <i>év.</i>		11 36 11 59 — — 0 $\frac{2}{3}$ 29 1 $\frac{2}{3}$ 9 2 2 3 8	1 $\frac{2}{3}$ 4 2 $\frac{2}{3}$ 27 3 51 5 12 6 25 7 24 8 8
	30.	Gardez-vous des faux prophètes. MATTH. 7.			Nouv. lune le 23 à 11 h. 40 soi-
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	24 7. ste Christine <i>v. m.,</i> Be Louise <i>vv.</i> 25 s. JACQUES <i>ap.</i> s. Christophe <i>m.</i> 26 ste ANNE <i>mère de Marie.</i> 27 s. Vandrille <i>a.,</i> s. Pantaléon <i>m.</i> 28 s. Victor <i>P. m.,</i> s. Nazaire <i>m.</i> 29 ste Marthe <i>v.,</i> ste Béatrix <i>mre.</i> 30 ss. Abdon et Sennen <i>mm.</i>		4 21 5 38 6 54 8 6 9 16 10 23 11 30	8 41 9 6 9 25 9 41 9 55 10 9 11 23
	31.	L'économie infidèle. Luc. 16.			Prem. quart. le 31 à 7 h. 54 s.
	DIM.	31 8. s. Ignace Loyola <i>c.,</i> s. Germain <i>év</i>			0 $\frac{2}{3}$ 38 10 39

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 9 minutes.

* * *

Quel est le comble du goût musical pour un caissier ?

Enlever la caisse, jouer des flûtes et se faire fourrer au violon, sans tambour ni trompette..

* * *

On a beaucoup médité de l'eau qui dort. le lac doit être préféré au torrent.

* * *

Il n'y a de comparable aux premières joies du cœur que les premiers plaisirs de l'esprit.

Foires du mois de juillet 1892

Altkirch	25	Colmar	3 [22 j.]	Levier	13	Rioz	13
Aarau	20	Delle'	11	Longeville	4	Rougemont	1
Aïc et Senans	27	Delémout	19	Langres	15	Raon-l'Etape	11, 25
Amancey	7	Dannemarie	12	Morges	6	Rigney	5
Avenches	8	Darney	1	Montbéliard	25	Rohrbach	7, 21
Aarberg	13	Dieuze	4, 18, 24	Mont-sous-Vaudrey	28	Remoncourt	18
Andelot	18	Echallens	21	Moudon	4	Ronchamp	19
Amance	15	Etalens	26	Mirecourt	11, 25	Romont	12
Arcey	7	Epinal	6, 20	Metz	14	Saignelégier	11
Arbois	5	Estavayer	13	Maîche	21	St-Dié	12, 26
Audincourt	20	Fribourg	11	Morteau	5	Soleure	11
Auxonne	1	Fraisans	6	Marnay	5	St-Hippolyte	28
Audeux	8	Fraize	8, 29	Montbozon	4	Saulx	13
Bâden	5	Faucogney	7, 21	Morat	6	Salins	18
Bienne	7	Faverney	6	Massevaux	20	St-Loup	4, 18
Belfort	4	Fougerolles-l'E.	27	Montmédy	15	Strasbourg	20
Bulle	28	Fontaine	25	Mouthe	11	St-Amour	2
Baume-les-Dames	7	Folgensburg	27	Nidau	21	Ste-Marie-aux-Mines	6
Belleherbe	14	Genève	4	Nyon	7	St-Vit	20
Beaumont	18	Gy	27	Neufchâteau	26	Sancey-le-Grand	25
Berthoud	7, 14	Gray	13	Noseroi	4	Servance	4, 18
Bremgarten	11	Gromagnoy	12	Niederbronn	19, 20	Sarreguemines	6
Bletterans	19	Gruey	11	Noidans-le-Ferroux	7	St-Privat	18
Bruyères	13, 27	Grandvelle	2	Olten	4	Sellières	13
Bains	15	Granges	11	Oron	6	St-Julien	27
Bonneville	12	Girecourt-s.-Durbion	29	Ornans	5, 19	St-Dizier	20
Baudoncourt	27	Gorgier	4	Oeningen	18	Thionville	18
Besançon	11	Héricourt H.-S.	14	Orbe	11	Toul	8
Beaufort	22	Houécourt V.	20	Pont-de-Roide	5	Thann	2
Belvoir	11	Herzogenbuchsee	6	Pontarlier	28	Thons (les)	5
Bouclans	4	Illkirch	11	Payerne	21	Vauvillers	14
Champagnole	16	Jussey	26	Port-sur-Saône	13	Vevey	26
Cossonay	14	Locle	4	Pierrefontaine	20	Val-d'Ajol	18
Coussay	15	Langenthal	19	Poligny	25	Valdahon	12
Chammont	2	Lausanne	13	Porrentruy	18	Verdun	22
Champlite	6	Lenzbourg	21	Passavant	12	Vercel	4, 18
Clerjus	25	Le Thillot	11	Puttelange	11, 14, 28	Vitteaux	29
Cousance	11	L'Isle-s., le-Doubs	4, 18	Pfaffenhofen	12	Xertigny	14, 28
Cuisseaux	28	Lure	6, 20	Quingey	4	Yverdon	5
Clerval-sur-Doubs	12	Luxeuil	6, 20	Russey	7	Zofingue	14
Corcioux	11, 25	Landeron	4	Roe	27		
Chaumergy	25	Languenau	27	Rambervilliers	14, 28		
Champagney	28	Longuyon	13	Remiremont	5, 19		

Chicorée au jus. — Lorsque la chicorée est hachée très fin de façon à former une pâte, faites chauffer un demi-quart de beurre dans une casserole, auquel vous mêlerez une cuillerée de farine que vous laisserez cuire deux ou trois minutes ; ajoutez la chicorée que vous tournez vivement à la cuiller. Lorsqu'elle a rendu son humidité, mouillez-la peu à peu avec du bouillon Liebig ou autre jus qu'à consistance convenable. Terminez en faisant fondre dedans un morceau de beurre fin au moment de servir.

* *

On a donné ce conseil à un frileux :

Vous louez un appartement dans lequel se trouve une pièce ayant deux fenêtres et trois

portes ; vous les ouvrez toutes et vous avez cinq ouvertures (cinq couvertures) ; puis vous achetez une petite statuette de Bonaparte en plâtre, vous lui cassez un bras, et vous avez un Bonaparte manchot (un bon appartement chaud.)

* *

Un sapeur-pompier ayant perdu sa hache criait à tue-tête : « Mon » hache, qui m'a volé « mon » hache ?

Son sergent le reprend :

— L' « h » est aspiré, animal !

— Aspiré ! aspiré ! Elle est bonne celle-là. Qui c'est qui m'a aspiré « mon » hache ? Qu'on le dise plus tôt, je n'aurais pas tant cherché.

A O U T

Notes	8.	Mois du Saint-Cœur de Marie	COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Lundi	1 s. <i>Pierre aux Liens.</i>		1 ^g 46	10 ^g 58
	Mardi	2 <i>Portioncule</i> , s. Alphonse Lig. ev.		2 ^g 56	11 ^g 22
	Merc.	3 <i>Invention</i> s. Etienne. ste Lydie.		4 6	11 54
	Jeudi	4 s. Dominique c., s. Tertulien pr. m.		5 13	—
	Vend.	5 <i>Notre-Dame des Neiges.</i>		6 12	0 ^g 37
	Sam.	6 <i>Transfiguration</i> . s. Sixte P. m.		7 0	1 ^g 33
	32.	Jésus pleure sur Jérusalem. Luc. 19.			Pleine lune le 8 à 12 h. 7 soir
	DIM.	7 9. s. Gaétan, c., s. Albert c.		7 37	2 42
	Lundi	8 s. Cyriaque m., s. Sévère pr.		8 5	4 0
	Mardi	9 s. Oswald r. m., s. Romain m.		8 28	5 22
	Merc.	10 s. Laurent diac m. ste Astérie vm.		8 47	6 46
	Jeudi	11 ste Afre m. ss. Tiburce, Susanne mm		9 5	8 8
	Vend.	12 ste Claire v., ste Eunomie m ^{re} .		9 22	9 30
	Sam.	13 Jeûne. ss. Hippolyte et Cassien mm.		9 41	10 52
	33.	Le pharisien et le publicain. Luc. 18.			Dern. quart. le 15 à 6 h. 47 m.
	DIM.	14 10. s. Eusèbe c., ste Athanasie v. v.		10 3	0 ^g 16
	Lundi	15 ASSOMPTION. s. Alfred év.		10 30	1 39
	Mardi	16 s. Théodule év., s. Hyacinthe c.		11 6	3 1
	Merc.	17 ss. Liberat et Rogat m. m.		11 54	4 15
	Jeudi	18 s. Agapit m. ste Hélène imp.		—	5 18
	Vend.	19 s. s. Louis év., s. Sébald c.		0 ^g 54	6 6
	Sam.	20 s. Bernard a. d., s. Philibert a.		2 ^g 5	6 42
	34.	Jésus guérit un sourd-muet. MARC, 7.			Nouvelle lune le 22 à 11 h. 8 m
	DIM.	21 11. s. Joachim, ste Jeanne Chantal		3 20	7 9
	Lundi	22 s. Symphorien m., s. Gunifort m.		4 36	7 29
	Mardi	23 s. Philippe-Bénice c., s. Sidoine		5 49	7 46
	Merc.	24 s. BARTHÉLÉMY, ap. ste Aure v.m.		7 0	8 1
	Jeudi	25 s. s. Louis r. s. Patrice c.		8 9	8 15
	Vend.	26 s. Gebhard év. s. Zéphirin P. m.		9 16	8 28
	Sam.	27 s. Joseph Cal. c. ste Eulalie v. m.		10 24	8 43
	35.	Parabole du Samaritain. Luc. 10.			Prem. quart. le 30 à 1 h. 38 soi
	DIM.	28 12. s. Augustin év. d., s. Hermès m.		11 32	9 1
	Lundi	Décollation de s. Jean-Baptiste.		0 ^g 41	9 22
	Mardi	30 ste Rose v., s. Félix, pr. m.		1 ^g 51	9 50
	Merc.	31 s. Raymond Nonnat év.		2 58	10 27

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 28 minutes.

* * *

Le maître interroge le jeune Grosbinet :
— Vous savez ce que c'est qu'un homicide ?

— Oui, monsieur.

— Quand y a-t-il homicide ?

— Quand on tue un homme.

— Et suicide ?

— Quand on tue un Suisse.

* * *

Un photographe aborde un de ses frères :
« Mon cher, tu vois un homme heureux ;
je suis enfin père d'un garçon.

— Après dix ans de mariage ?

— Non, douze ! Et tout mon portrait, mon
cher ! Ressemblance frappante.

— Pardine ! tu l'as assez fait poser. »

Foires du mois d'août 1892

Altkirch	18	Delémont	16	Le Thillot	8	Phalsbourg	14, 15, 16, 17
Aarau	17	Dannemarie	9	L'Isle-sur-le-Doubs	1, 16	Quingey	1
Arc et Senans	24	Darney	1	Lure	3, 17	Russach	16
Avenches	12	Dieuze	1, 22	Luxeuil	3, 17	Russey	4
Amance	11	Dijon	25	Landeron	8	Rue	31
Arcey	4	Damprichard	17	Levier	10	Rambervillers	11, 25
Arbois	2	Dampierre	1	Les Bois	22	Remiremont	2, 16
Audincourt	17	Damblain	29	Laupen	25	Rioz	10
Auxonne	5	Echallens	18	Lamarche	4	Rougemont	5
Aumont	31	Etalens	23	Langres	18	Raon-l'Etape	8, 22
Baden	2	Epinal	3, 17	Monthéliard	29	Rémilly	16
Brugg	9	Estavayer	17	Mont-sous-Vaudrey	25	Rigney	2
Bienne	4	Etrepigney	8 (2 jours)	Moudon	8	Rohrbach	4, 18
Belfort	1	Epoisses	31	Mirecourt	8, 22	Ray	23
Baume-les-Dames	4	Fribourg	1	Moutier Grand-Val	1	Ronchamp	16
Bischweiller	16, 17,	Fraisans	3	Munster	22	Saignelégier	9
Belleherbe	11	Fraize	12, 26	Metz	11	St Dié	9, 23
Beaucourt	22	Faucogney	4, 18	Maiche	18	Soleure	8
Berthoud	11	Faverney	3	Morteau	2	St-Hippolyte	25
Bremgarten	22	Ferrette	2	Marnay	2	Saulx	10
Bletterans	16	Fougerolles-l'E.	24	Montbozon	1	Salins	16
Bruyères	10, 24	Fontaine	29	Morat	3	Schlestadt	30
Rains	19	Genève	1	Montfleur	13	St-Loup	1, 15
Baudoncourt	31	Gy	27	Mollans	19	Strasbourg	17
Bellefontaine	4	Gray	10	Mulhouse	7 [21 jours]	St-Amour	6
Besançon	8	Gendrey	16	Neuveville	30	Ste-Marie-aux-Mines	3
Beaufort	22	Giromagny	9	Noirmont	1	St-Ursanne	22
Belvoir	8	Gruyey	8	Neuf-Brisach	29	St-Vit	17
Bouclans	16	Grandvelle	2	Noseroy	1, 29, 30	Sancey-le-Grand	25
Bischwiller	22 (3 jours)	Granges	8	Nogent-le-Roi	24	Servance	1, 15
Champagnole	20	Grandval	30	Noidans-le-Ferroux	6	Sellières	10
Cossonay	25	Héricourt	11	Olten	1	Sarreguemines	3
Chaux-de-Fonds	17	Hadol	1	Oron	3	Tbionville	16
Charmes	26	Hortes	31	Ornans	2, 16	Thann	28 (28 j.)
Chaumont	6	Hayange	29	Orbe	29	Thoune	31
Champlitté	3	Huitwyl	31	Oiselay	26	Vauvillers	11
Clerjus	22	Harancourt	25	Pont de-Roide	2	Valangin	16
Cousance	8	Hayingen	29	Pontarlier	25	Viège	10
Cuisseaux	28	Jasney	10	Payerne	18	Val d'Ajol	16
Clerval-sur-Doubs	9	Jougne	25	Port-sur-Saône	4	Valdahon	9
Corcieux	8, 29	Illkirch	16	Pierrefontaine	17	Vercel	1, 15, 29
Charquemont	3	Jussey	30	Poligny	22	Vittel	11
Champagny	25	Locle	1	Porrentruy	22	Vitteaux	25
Challonges	27	Lenzburg	25	Passavant	9	Xertigny	11
Delle	8	Lignières	3	Puttelange	8, 11, 25	Zösingue	11

Sauce espagnole brune. — Mettez dans une casserole 125 grammes de bon beurre. Lorsqu'il est fondu, ajoutez quatre à cinq cuillerées de farine. Tournez avec une cuiller de bois jusqu'à ce que le mélange ait pris une couleur marron clair. Puis mouillez avec du bouillon fait avec l'extrait de viande de Liebig ; laissez cuire pendant 1 1/2 heure, écumez, puis avec la cuiller prenez la sauce, enlevez-la et laissez-là retomber à plusieurs reprises pendant qu'elle bout vivement. Ne laissez ni attacher au fond de la casserole, ni en dessus. Lorsque la sauce est arrivée à bonne consistance, passez au tamis et versez dans un vase de terre, mettez un peu de beurre

par dessus. Laissez refroidir et servez-vous de cette sauce pour améliorer vos mets.

* * *
Potage velouté au tapioca. — Ce potage si simple est excellent.

Faire bouillir de l'eau, et y ajouter du tapioca : une cuillerée à bouche par personne. Jeter cette soupe sur quatre œufs que vous aurez bien battus dans le fond d'une soupière et auxquels vous aurez incorporé un bon morceau de beurre.

Pour lui donner plus de consistance, délayez une demi-cuillerée à café d'extrait de viande dans un peu de tapioca et ajoutez-le à votre potage.

SEPTEMBRE

Notes	9.	MOIS DES SAINTS ANGES	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Jeudi	1 ste Vérène <i>v.</i> , s. Gilles <i>a.</i>		4 ^{soir} 0	11 ^{soir} 16
	Vend.	2 s. Etienne <i>r.</i> , s. Maxime <i>m.</i>		4 52	— —
	Sam.	3 s. Pélage <i>m.</i> , ste Sérapie <i>v. m.</i>		5 33	0 ^{matin} 19
	36.	Jésus guérit dix lépreux. Luc, 17.			Pleine lune le 6 à 9 h. 17 s.
DIM.	4	13. ste Rosalie <i>v.</i> , s. Moïse proph.		6 5	1 33
Lundi	5	s. Laurent-Just év., s. Victorin év.		6 30	2 55
Mardi	6	s Magne <i>a.</i> , s. Onésiphore <i>m.</i>		6 51	4 19
Merc.	7	s. Cloud <i>pr.</i> , ste Reine <i>v. m.</i>		7 9	5 44
Jeudi	8	NATIVITÉ DE N.-D. s. Adrien		7 26	7 8
Vend.	9	ste Cunégonde, s. Gorgon <i>m.</i>		7 45	8 33
Sam.	10	s. Nicolas de Tolentino <i>c.</i>		8 6	9 59
	37.	Nul ne peut servir deux maîtres. MAT. 6			Dern. quart. le 13 à 12 h. 59 m.
DIM.	11	14. S. Nom de Marie. s. Félix <i>m.</i>		8 32	11 25
Lundi	12	s. Guy <i>c.</i> s Gerdat év.		9 5	0 ^{soir} 50
Mardi	13	s. Materne év., s. Amé év.		9 49	2 8
Merc.	14	Exaltation de la Ste-Croix.		10 46	3 15
Jeudi	15	s. Nicomèse <i>pr. m.</i> , s. Evre év.		11 54	4 7
Vend.	16	s. Corneille <i>P. m.</i> , s. Cyprien <i>m.</i>		— —	4 45
Sam.	17	Les Stigmates de S. François.		1 ^{matin} 7	5 14
	38.	Le fils de la veuve de Naïm. Luc, 7.			Nouvelle lune le 21 à 1 h. 26 m.
DIM.	18	15. Fête fédérale. N.-D. des 7 Doul.		2 22	5 36
Lundi	19	s. Janvier év. <i>m.</i>		3 36	5 53
Mardi	20	s. Eustache <i>m.</i> , ste Candide <i>m.</i>		4 47	6 8
Merc.	21	Q.-T. s. MATTHIEU <i>ap.</i> , s. Lô év.		5 56	6 22
Jeudi	22	s. Maurice <i>m.</i> , s. Emmeran év.		7 4	6 35
Vend.	23	Q.-T. s. Lin <i>P. m.</i> , ste Thècle <i>v. m.</i>		8 11	6 49
Sam.	24	Q.-T. N.-D. de la Merci. s. Gérard év.		9 19	7 5
	39.	Jésus guérit un hydropique. Luc, 14.			Prem. quart. le 29 à 6 h. 29 m.
DIM.	25	16. s. Thomas de Villeneuve év.		10 28	7 24
Lundi	26	s. Lambert év. <i>m.</i> , s. Cyprien <i>m.</i>		11 38	7 49
Mardi	27	ss. Côme et Damien <i>mm.</i>		0 ^{soir} 46	8 22
Merc.	28	s. Wenceslas <i>m.</i> , s. Alphe <i>forgier.</i>		1 49	9 5
Jeudi	29	s. Michel <i>arch.</i> , s. Ludwin év.		2 44	10 1
Vend.	30	ss. Ours et Victor <i>mm.</i> s. Jérôme <i>d.</i>		3 29	11 9

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 24 minutes.

Entendu dans une gare de chemin de fer.
L'inspecteur général s'adresse au chef du matériel :

— Avez-vous des voitures qui aient besoin de réparations ?

— Oui, j'ai là plusieurs wagons qui sont presque hors de service.

— Très bien. Ne vous en servez, à l'avenir, que pour les trains de plaisir.

* * *

Notes d'album :
Les individus toujours occupés de leur santé sont comme les avares qui amassent des trésors sans jamais en jouir.

* * *

Ceux qui lisent savent quelque chose, ceux qui regardent savent beaucoup.

Foires du mois de septembre 1892

Adelboden	2	Chamergy	26	Levier	14	Rigney	6
Altkirch	29	Campagney	29	Louèche	29	Rohrbach	1, 15
Aarau	21	Delle	12	Langres	30	Remoncourt	19
Arc-et-Senans	28	Delémont	20	Morges	7	Ronchamp	20
Avenches	9	Dannemarie	13	Montbéliard	26	Schwytz	26
Aarberg	14	Darnay	2	Mont-sous-Vaudrey	22	S.-Dié	13, 27
Aubonne	13	Dieuze	5, 19	Motiers-Travers	5	Soleure	12
Altdorf	26	Dijon	20	Moudon	12	S.-Croix	28
Aillevillers	22	Damprichard	21	Mirecourt	12, 26	S.-Hippolyte	22
Autreville	7	Damvillers	19	Metz	8	Saulx	14
Amancey	1	Erlenbach	13	Maïche	15	Salins	19
Autrecourt	17	Echallens	15	Morteau	6	Strasbourg	21
Arcey	1	Etalans, D.	27	Marnay	6	Sierenz	26
Arbois	6	Epinal	7, 21	Morat	7	S.-Amour	3
Audincourt	21	Estavayer	7	Montfleur	9	S.-Loup	5, 19
Auxonne	2	Fribourg	5	Meursault	2	S.-Mar-a.-M. 7, 18, 19, 25	
Audeux	10	Fraisans	7	Montfaucon	12	S.-Vit	21
Baden	6	Fleurier	9	Mollans	16	Sancey-le-Gr.	26
Bienne	8	Fraize	9, 30	Massevaux	21	Servance	5, 19
Belfort	5	Faucogney	1, 15	Mouthe	27	Sarrebourg	4, 5, 6
Berne	6	Faverney	7	Meiringen	21	Sergueux	5
Breuleux	26	Fougerolles	28	Malleray	28	Sarguemines	7, 29
Bulle	8	Foutaine	26	Nyon	29	Sellières	14
Baume-les-D.	1	Feschel	10	Neuchâtel	30	Saverne	9 (5 jours)
Belleherbe D.	8	Fontenoy	6	Noseroy	26, 27	Stenay	22
Beaucourt	19	Froutigen	9	Nods	26	Schwarzenbourg	29
Berthoud	1	Génève	5	Nogent-le-Roi	27	Soumiswald	30
Bremgarten	12	Gy, H. S.	27	Noidans-le-Ferroux	24	Soulz	5, 14
Bletterans	13	Gray	14	Olten	5	Tantonville	5
Bâle	29, 30	Gendry	26	Ornans	6, 20	Tavaux	14
Bruyères	14, 28	Giromagny	13	Oensingen	19	Thionville	14 (4 jours)
Bains	16	Gruey	12	Oiselay	23	Trévillers	14
Bonneville	13	Grandvelle	2	Oron	7	Toul	3
Bellefontaine	1	Granges	12	Pont-de-Roide	6	Thann	10
Besançon	12	Guyans-Vennes	14	Pontarlier	22	Thoune	28
Blotzheim	12	Gessenay	9, 30	Plombières	26	Thons les V.	5
Beaufort	22	Girecourt sur Durbion	30	Payerne	15	Unterséen	16
Bouxwillers	6	Glovelier	14	Pont-sur-Saône	4	Verrières	16
Coire	22	Héricourt	8	Pierrefontaine	21	Vauvillers	8
Champagnole	17	Hadol	15	Poligny	26	Valangin	21
Chaux-de-Fonds	21	Harol	12	Porrentruy	19	Viège	27
Courtelary	24	Herzogenbuchsée	14	Passavant	13	Val d'Ajol	19
Charmes	26	Hochfelden	7, 26, 27	Puttelange	8, 12, 29	Valdahon	13
Coussey	19	Jussey	27	Quingey	5	Verdun	7
Chaumont	3	Joinville	17	Rufach	6	Vercel	12, 26
Chaussin, J.	15	Locle	5	Russey	1	Vuillafans	8
Champlite	7	Langenthal	20	Rue	28	Vaufrey	8
Clerjus	26	Lausanne	14	Reconvillier	5	Vitteaux	27
Choye	24	Lenzburg	29	Rambervillers	8, 22	Wissembourg	22
Cintrey	10	Le Thillot	12	Remiremont	6, 20	Yverdon	6
Cousance	12	L'Isle-sur-D.	5, 19	Rioz	14	Xertigny	8
Guiseaux	28	Lure	7, 21	Rougemont	2	Zofingue	8
Clerval-sur-Doubs	13	Luxeuil	7, 21	Romont	20	Zweisimmen	10
Corcieux	12, 26	Landeron	5	Raon l'E.	12, 26		

Macaroni à l'italienne. — Il doit être choisi de couleur jaune transparente; la pâte doit être grenue sous le doigt et lisse en la cassant. Mettez sur le feu un litre de bouillon fait avec de l'extrait Liebig délayé dans l'eau chaude. Quand il commence à cuire, mettez-y le macaroni avec un peu de poivre; cou-

vrez, laissez cuire à petit feu. Lorsqu'il a absorbé tout le bouillon et qu'il paraît bien moelleux, méllez-y trois cents grammes de bon fromage de Gruyère, cent grammes de Parmesan râpé et un morceau de beurre Faites sauter pour mélanger et servez. Souvent on le fait gratter.

OCTOBRE

Notes	10.	MOIS DU ROSAIRE	COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Sam.	1 s. Germain év. s. Remi év.,			
	40.	Le grand commandement. MATT. 22.		4 ♦ 4	— —
	DIM.	2 17. ROSAIRE. s. Léger, év. m.		Pleine lune le 6 à 6 h. 21 matin	
	Lundi	3 s. Candide m., s. Ewalde pr. m.			
	Mardi	4 s. François d'Assise c., ste Aure v.			
	Merc.	5 s. Placide m., ste Flavie.			
	Jeudi	6 s. Bruno c., ste Foi v. m.			
	Vend.	7 s. Serge. ste Laurence m ^{re} .			
	Sam.	8 ste Brigitte vv., s. Rustique, m.			
	41.	Jésus guérit le paralytique. MATTH., 9.			
	DIM.	9 18. s. Denis, m., s. Abraham.		Dern. quart. le 12 à 9 h. 47 soir	
	Lundi	10 s. Géréon m., s. François-Borgia c.			
	Mardi	11 s. Firmin év., s. Nicaise év.			
	Merc.	12 s. Pantale év. m., s. Maximilien.			
	Jeudi	13 s. Edouard r., s. Hugolin m.			
	Vend.	14 s. Callixte P. m., s. Burcard év.			
	Sam.	15 ste Thérèse v., s. Roger év.			
	42.	L'homme sans la robe nuptiale. MATTH., 22,			
	DIM.	16 19. s. Gall a., s. Florentin év.		Nouvelle lune le 20 à 6 h 33 s	
	Lundi	17 ste Hedwige vv., s. Florent év. m.			
	Mardi	18 s. LUC évang. s. Athénodore év.			
	Merc.	19 s. Pierre d'Alcantara c.			
	Jeudi	20 s. Jean de Kant c.			
	Vend.	21 ste Ursule v. m., s. Hilarion a.			
	Sam.	22 ste Alodie v. m., ste Cordule v. m.			
	43.	Le fils de l'officier de Capharnaüm. JEAN 4,			
	DIM.	23 20. s. Pierre-Pascase év. m.		Prem. quart. le 28 à 9 h. 36 soir	
	Lundi	24 s. Raphaël arch., s. Théodore m.			
	Mardi	25 ss. Chrysanthé et Darie mm.			
	Merc.	26 s. Evariste P. m., s. Lucien m.			
	Jeudi	27 s. Frumence év., s. Elesbaan r.			
	Vend.	28 ss. SIMON et JUDE, ste Cyrilla v.m.			
	Sam.	29 ste Ermelinde v., ste Éusébie v. m.			
	44.	Les deux débiteurs MATTH. 18.			
	DIM.	30 21. ste Zénobie m ^{re} . ste Lucile v. m.			
	Lundi	31 Jeûne. s. Wolfgang év.,			

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 28 minutes.

* * *
A la gare. — Une bonne vieille paysanne :
 Donnez-moi un billet de va et vient pour aller et retour. — L'employé : Où allez-vous ?
 — La paysanne : Vous êtes bien curieux, Monsieur.

* * *
 Réflexion d'un laitier qui n'est pas le premier sur le tableau des essais : C'est étrange, l'eau est naturelle, le lait aussi, et dès qu'on les mélange on vous accuse de falsification !

Foires du mois d'octobre 1892

Altkirch	20, 6	Delle	10	Ligny	27	Rambervillers	13, 27
Aarau	19	Diesse	31	L'Isle-sur-D.	3, 17	Remiremont	4, 18
Arc-et-Senans	26	Dannemarie	11	Lure	5, 19	Rioz	12
Amancey	6	Darney	1	Luxeuil	5, 19	Rougemont	7
Avenches	14	Dieuze	3, 17	Lunéville	1	Romont	11, 25
Altdorf	13	Dijon	20	Longuyon	20	Raon l'E.	10, 24
Aillevillers	27	Delémont	18	Levier	12	Rigney	4
Amance	15	Damprichard	19	Landeron	3	Rohrbach	5, 6, 20
Arcey	6	Dampierre	1	Laufon	25	Ronchamp	18
Aïbois	4	Damblain	23	Locle	25, 18	Romainmôtier	28
Audincourt	19	Erlenbach	11	Louèche	13	Reischoffen	11, 12
Auxonne	7, 31 (8 j.)	Echallens	21	Lamarche	10	Strasbourg	19
Aumont	20	Etatens	25	Longeville	3	S.-Amour	1
Baden	4	Epinal	5, 19	Laugres	25	S.-Loup	3, 17
Bienne	13	Estavayer	12	Morges	5	S.-Mar.-a.-M.	5
Belfort	3	Etrépigney	31	Montbéliard	31	St-Ursanne	24
Berne	4, 25	Erstein	17	Mont-sous-Vaudrey	27	S.-Vit	19
Bulle	5, 6, 27	Fribourg	3	Motiers-Travers	27	Sancey-le-Gr.	25
Baume-les-Dames	6	Fraisans	5	Moudon	17	Servance	3, 17
Bischweiler	18, 19, 20	Fleurier	14	Mirecourt	10, 24	Sarreguemines	5
Belleherbe	13	Fraize	14, 28	Moutier-Grandval	17	Sellières	12
Beaucourt	17	Faucogney	6, 20	Metz	13	Sier.e	24
Berthoud	6, 19	Faverney	5	Maîche	20	Signau	20
Bremgarten	3	Ferrette	4, 25	Morteau	4	Schwarzenbourg	27
Bletterans	15	Fougerolles-l'E.	26	Marnay	4	Saignelégier	3
Brierz	7	Fontaine	31	Montbozon	3	Schwyz	10
Bex	13	Fontenoy	4	Morat	5	S.-Dié	11, 25
Bâle	27 (14 j.)	Froutigen	18	Morvillars	4	Soleure	10
Bruyères	12, 26	Genève	3	Montméliy	15	S.-Croix	19
Bains	21	Gy	27	Meiringen	14, 26	Sagne	11
Baudoncourt	26	Gray	12	Nidau	25	Sion	1, 22, 29
Buttes	4	Gironmagny	11	Neuchâtel	29	S.-Hippolyte	27
Bière	17	Gruey	10	Niederbronn	12	Saulx	12
Besançon	10	Grandvelle	3	Noidans-le-Ferroux	14	Salins	17
Blamont	2	Granges	10	Olten	17	Tantonville	31
Beaufort	22	Guyans-Vennes	12	Ornans	4, 18	Thionville	17
Bouclans	4	Gruyères	10	Oron	5	Trévillers	12
Bischwiller	18 (2 j.)	Grandval	6	Oeningen	31	Tramelan	12
Coire	11, 29	Haguenu	4 [3 jours]	Oïbe	10	Unterséen	12
Champagnole	15	Héricourt	13	Pont-de-Roide	4	Verrières	14
Cossonay	6	Hortes	7	Pontarlier	26, 27	Vauvillers	13
Chaux-d-Fonds	19	Huttwyl	12	Plombières	20	Vevey	25
Chaumont	1	Houécourt	20	Payerne	20	Valdahon	11
Chaussin	25	Jasseneey	12	Port-sur-Saône	1	Vercel	10, 24
Champlitte	5	Jougne	25	Pierrefontaine	19	Vittel	20
Cousance	10	Illkirch	10	Poligny	24	Vitteaux	26
Cuisseaux	29	Jussey	25	Porrentruy	17	Wangen	21
Courtavon	12	Lajoux	10	Passavant	11	Yverdon	25
Clerval-snr-Doubs	11	Lausanne	12	Puttelange	10, 13, 27	Xertigny	13
Corcieux	10, 31	Lenzburg	27	Quingey	3	Zofingue	13
Champagey	27	Lignières	19	Russey	6	Zweisimmen	27
Challorges	28	Le Thillot	10	Rue	26		

Consommé Marie-Louise. — Pour un kilogramme de bœuf, prenez une demi-poule à moitié rôtie, deux ou trois carottes, oignons, poireaux, clous de girofle, bouquet garni et mettez le tout dans deux litres d'eau. Laissez cuire très doucement cinq à six heures. Dégrassez, servez sans pain. Si le consommé doit être rendu plus succulent encore, ajoutez à la cuisson une vieille perdrix, une tran-

che de jambon et au moment de le servir une petite pointe d'extrait Liebig.

* *

Chez le commissaire de police :

Un monsieur réclame un peu vivement un parapluie qu'il a perdu.

— Taisez-vous, d'abord, lui crie le commissaire, vous êtes trop insolent pour pouvoir être un honnête homme.

NOVEMBRE

Notes	11.	Mois des Ames du Purgatoire
	Mardi	1 LA TOUSSAINT. s. Amable <i>pr.</i>
	Merc.	2 Commémoration des trépassés.
	Jeudi	3 ste Ide <i>vv.</i> , s. Hubert év.
	Vend.	4 s. Charles Borromée <i>card.</i>
	Sam.	5 s. Pirminien év., s. Silvain <i>m.</i>
	45.	Rendez à César ce qui est à César. MATTH. 22.
	DIM.	6 22. s. Protais év., s. Léonard <i>er.</i>
	Lundi	7 s. Ernest <i>a.</i> , s. Engelbert év.
	Mardi	8 s. Godefroi év., s. Dieudonné <i>P.</i>
	Merc.	9 s. Théodore <i>soldat</i> , ste Eustolie
	Jeudi	10 s. André-Avelin <i>c.</i> , ste Florence.
	Vend.	11 s. Martin év., s. Véran év.
	Sam.	12 s. Martin <i>P. m.</i> , s. Ruf év.
	46	Jésus ressuscite la fille d'un prince. MATTH. 9.
	DIM.	13 23 s. Stanislas Kostka <i>c.</i> , s. Brice év.
	Lundi	14 s. Imier <i>er.</i> , s. Josaphat év.
	Mardi	15 ste Gertrude <i>v.</i> , s. Léopold <i>c.</i>
	Merc.	16 s. Othmar <i>a.</i> , s. Fidence <i>er.</i>
	Jeudi	17 s. Grégoire-Th. év., s. Agnan év.
	Vend.	18 s. Odon <i>a.</i> , s. Romain <i>m.</i>
	Sam.	19 ste Elisabeth <i>vv.</i> , s. Pontien <i>P. m.</i>
	47.	Signes avant la fin du monde. MATTH. 24.
	DIM.	20 24. s. Félix de Valois <i>c.</i> , s. Edmond <i>r.</i>
	Lundi	21 Présentation de Notre-Dame.
	Mardi	22 ste Cécile <i>v. m.</i> , s. Philémon <i>m.</i>
	Merc.	23 s. Clément <i>P. m.</i> ste Félicité <i>mre</i>
	Jeudi	24 s. Jean de la Croix <i>c.</i> , ste Flore <i>v.</i>
	Vend.	25 ste Catherine <i>v. m.</i> , ste Juconde <i>v.</i>
	Sam.	26 s. Conrad év. s. Pierre d'Alex. év. <i>m.</i>
	48.	Le dernier avènement. LUC. 21.
	DIM.	27 1 ^{er} Avent. s. Colomban <i>a.</i> , s. Virgile
	Lundi	28 B. Elisabeth Bona <i>v.</i> , s. Sosthène év.
	Mardi	29 s. Saturnin <i>m.</i> , ste Philomène <i>n.</i>
	Merc.	30 s. ANDRÉ. <i>ap.</i> , s. Trojan év.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes

Potage aux tomates. — Faites revenir dans du beurre deux ou trois oignons, ajoutez-y quelques tomates dont vous avez enlevé la peau et que vous laisserez cuire environ dix minutes.

Mouillez avec deux litres de bon bouillon et ajoutez soit du vermicelle à cette purée que vous aurez passée, soit des croûtons frits.

Un homme de précaution :

— Belle-maman, si cela ne vous fait rien, nous remettrons à jeudi notre mariage, que nous avions primitivement fixé à mercredi.

— Pourquoi cela ?

— Parce que j'ai calculé que nos noces d'argent tomberaient un vendredi-saint, et que c'est un mauvais jour pour une fête.

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
47	3 ^h 32	2 ^h 5 5
48	3 ^h 49	3 ^h 28
49	4 7	4 54
50	4 29	6 23
51	4 57	7 55

Pleine lune le 4 à 3 h. 59 soir

52	5 34	9 25
53	6 24	10 48
54	7 27	11 56
55	8 41	0 ^h 46
56	9 58	1 ^h 22
57	11 14	1 48
58	—	2 8

Der. quart. le 11 à 10 h. 11 mat

59	0 ^h 27	2 24
60	1 ^h 37	2 38
61	2 45	2 51
62	3 51	3 5
63	4 59	3 19
64	6 7	3 36
65	7 16	3 57

Nouvelle lune le 19 à 1 h. 28 s.

66	8 26	4 24
67	9 33	4 50
68	10 34	5 46
69	11 25	6 44
70	0 ^h 5	7 52
71	0 ^h 36	9 7
72	0 59	10 24

Prem. quart. le 27 à 10 h. 37 mat

73	1 19	11 43
74	1 36	—
75	1 53	1 ^h 2
76	2 10	2 ^h 53

Foires du mois de novembre 1892

Altkirch	24	Champagney	24	Lure	2, 16	Romont	8, 29
Aarau	16	Delle	14	Luxeuil	2, 16	Raon-l'Etape	28, 14
Arc-et-Senan	10	Delémont	15	Landeron	14	Remilly	8
Amancey	3	Dannemarie	8	Langnau	2	Rigney	2
Avenches	11	Darney	4	Levier	9	Rohrbach	3, 17
Aarberg	10	Dieuze	7, 21	Laupen	3	Ray	23
Altdorf	10	Dijon	10 (3 j.)	Langres	25	Ronchamp	15
Andelot	10	Damprichard	16	Morges	2	Schwytz	14
Autreville	8	Damblain	25	Montbéliard	28	Soleure	14
Amance	15	Dauvillers	10	Mont-sous-Vaudrey	24	St-Dié	8, 22
Arcey	3	Erlenbach	8	Moudon	21	Sion	5, 12
Arbois	1	Echallens	17	Mirecourt	14, 28	St-Aubin	7
Audincourt	16	Etalens	22	Metz	10	St-Hippolyte	24
Auxonne	4	Epinal	2, 16	Maîche	17	Saulx	9
Brugg	8	Estavayer	9	Morteau	2	Salins	21
Bienne	10	Eitusheim	21, 25	Marnay	7	Strasbourg	16
Belfort	7	Epoisses	2	Montbozon	7	Sierentz	14
Berne	28, 29 (14 j.)	Fribourg	14	Morat	2	St-Amour	2
Bulle	17	Fraisans	2	Montfleur	26	St-Loup	7, 21
Baden	2	Fraize	11, 25	Massevaux	16	Ste-Marie-aux-Mines	2
Baume-les-Dames	3	Faucogney	3, 17	Meyringen	21	St-Vit	16
Belleherbe	70	Faverney	2, 16	Nyon	24	Sancey-le-Grand	25
Beaucourt	21	Fougerolles-l'E,	23	Neuveville	29	Servance	7, 21
Berthoud	3, 10	Fontaine	28	Noirmont	7	Sergueux	24
Bremgarten	7	Foitenoy	2	Neuf-Brisach	21	Sarreguemines	2
Bletterans	15	Frontigen	18	Noseroy	7, 8	Sellières	9
Boudry	2	Genève	7	Noidans-l'-F.,	3	Stenay	15
Brienz	11	Gy	28	Olten	14	Sierre	26
Bex	5	Gray	9	Oron	2	St-Maurice	15
Bruyères	9, 23	Giromagny	8	Ornans	2, 15	St-Dizier	25
Bains	18	Gruyey	14	Oeningen	28	Thionville	21
Bonneville	11, 12, 14	Grandwyelle	2	Pont-de-Roide	2	Trévillers	9
Baudoncourt	30	Granges	14	Pontarlier	24	Toul	11
Besançon	14	Gruyères	23	Payerne	17	Thoune	2
Beaufort	22	Gessenay	14	Poit-sur-Saône	5	Thann	5
Barr	5	Haguenau	15 (3 j.)	Pierrefontaine	16	Unterséen	4, 23
Coïte	23	Héricourt	10	Poligny	28	Vevey	29
Champagnole	19	Hortes	4	Porrentruy	21	Viègle	12
Cossonay	10	Herzenbuchse	9	Passavant	8	Val d'Ajol	21
Cully	18	Illkirch	14	Puttelange	10, 14, 24	Valdahon	8
Chaumont	5	Jasseney	9	Pfaffenhofen	1, 2	Verdun	12
Chaussin	22	Jussey	29	Quingey	7	Vauvillers	10
Clermont	25	Locle	7	Rouffach	22	Vercel	7, 11
Champlite	2	Langenthal	29	Russey	3	Vuillafens	10
Cousance	14	Lausanne	9	Rue	30	Vitteaux	14
Cuisseaux	28	Lenzbourg	17	Reconvillier	14	Villeneuve	17
Clerval-sur-Doubs	8	Lutry	24	Remiremont	2, 15	Xertigny	10
Corcieux	14, 28	Le Thillot	14	Rioz	9	Zofingue	10
Charquemont	2	L'Isle-s.-l.-D.	7, 21	Rougemont	4	Zweisimmen	16

Sauce piquante. — Faite un roux, mouillez avec du bouillon d'extrait de viande Liebig, hâchez menu cinq ou six échalotes, faites-les bouillir un instant dans la sauce. On peut les faire passer un instant dans le roux avant de les mouiller. Mettez sel, poivre, un clou de girofle, un bouquet garni. Après une demi-heure de cuisson, retirez du feu et ajoutez des cornichons coupés ou découpés en tranches minces et une cuillerée de vinaigre. Pour

l'améliorer on peut, avant de faire le roux, faire revenir dans la graisse ou le beurre quelques morceaux de jambon ou de salé qu'on laisse cuire une heure et demie dans la sauce, ou bien on y ajoute un ou deux grammes d'extrait de viande Liebig.

* * *

Bizarerie de la langue.
Pour avoir de l'argent devant soi, il faut le mettre de côté.

DÉCEMBRE

Notes	12.	Mois de l'Immaculée-Concept.	COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	Jeudi	1 s. Eloi év., s. Diodore pr.			
	Vend.	2 ste Bibiane v. m., ste Pauline v. m.			
	Sam.	3 s. Franç.-Xavier c., s. Lucius r.			
	49.	Jean envoie deux de ses disciples. MATTH., 11.			
	DIM.	4 2 ^e Av. ste Barbe v.m., Osmond év.			
	Lundi	5 s. Sabas a., s. Nicet év.			
	Mardi	6 s. Nicolas év., ste Denyse m ^{re}			
	Merc.	7 s. Ambroise év. d., ste Fare v.			
	Jeudi	8 IMMACULÉE CONCEPTION.			
	Vend.	9 s. Euchaire év., ste Léocadie v. m.			
	Sam.	10 s. Melchiade P. m., ste Eulalie v.			
	50.	Témoignage de saint Jean. JEAN, 1.			
	DIM.	11 3 ^e Av. s. Damase P., s. Sabin év.			
	Lundi	12 ste Odile v., s. Synèse m.			
	Mardi	13 ste Lucie v. m. s. Josse c.			
	Merc.	14 Q.-T. s. Agnel a., ste Eutropie v. m.			
	Jeudi	15 s. Célien m., ste Léocadie v.			
	Vend.	16 Q.-T. s. Eusèbe év. m.			
	Sam.	17 Q.-T. ste Adélaïde imp. s. Lazare év.			
	51.	Prédication de saint Jean-Baptiste. LUC, 3.			
	DIM.	18 4 ^e Av. s. Gatien év., s. Auxence év.			
	Lundi	19 s. Némèse m., s. Darius m.			
	Mardi	20 s. Ursanne c., ste Fauste.			
	Merc.	21 s. THOMAS ap., s. Festus m.			
	Jeudi	22 s. Florus m., s. Zénon s. m.			
	Vend.	23 ste Victoire v. m., s. Dagobert.			
	Sam.	24 Jeûne. s. Delphin év.. ste Irmine v.			
	52.	Naissance de Jésus-Christ. LUC 2.			
	DIM.	25 NOEL. ste Anastasie m.			
	Lundi	26 s. ETIENNE diac. 1 ^{er} martyr.			
	Mardi	27 s. JEAN ap. évang. s. Théophane év.			
	Merc.	28 ss. INNOCENTS. s. Abel 1 ^{er} juste.			
	Jeudi	29 s. Thomas de Cantorbéry év. m.			
	Vend.	30 s. Sabin év. m., s. Libère év.			
	Sam.	31 s. Silvestre P., ste Colombe v. m.			

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 9 minutes.

* * *

Un affreux voyou s'amuse à lancer de petits cailloux sur une vieille dame qui se retourne furieuse.

— Veux-tu bien finir, monstre ! .. tu pourrais me crever un œil ! Que ferais-tu après ?

— Ben ... je vous épouserais ... V'là t'y pas ?

* * *

Au conseil municipal d'une localité du canton.

Le président :

— La séance est ouverte.

Un des conseillers, médecin de son état :

— La fenêtre aussi, Monsieur le président .. ça va faire un courant d'air.

Foires du mois de décembre 1892

Altkirch	22	Chaumergy	17	Lenzbourg	8	Rambervillers	8, 22, 26
Aarau	21	Champagney	29	Le Thilloz	12	Remiremont	6, 20
Arc et Senans	28	Colmar	24	L'Isle-sur-le-Doubs	5, 19	Rioz	14
Avenches	9	Delle	12	Lure	7, 21	Rougemont	2
Aarberg	14	Delémont	20	Luxeuil	7, 21	Romont	6, 27
Aubonne	6	Dannemarie	13	Laufon	6	Raon l'Etape	12, 26
Alteldorf	1, 22	Darnay	1	Langnau	14	Rohrbach	1, 15
Amance	22	Dieuze	5, 19	Laupen	29	Ronchamp	20
Arcey	1	Dampierre	6	La Marche	29	Reischoffen	20, 21
Arbois	6	Echalsens	22	Langres	15	Schwytz	5
Audincourt	21	Etalans	27	Morges	21	Saignelégier	5
Auxonne	2	Epinal	7, 21	Montbéliard	26	St-Dié	13, 27
Aumont	15	Estavayer	14	Mont-sous-Vaudrey	22	Soleure	12
Baden	6	Erstein	12	Moudon	27	S.-Hippolyte	22
Bienne	29	Epoisses	10	Mirecourt	12, 26	Saulx	14
Belfort	5	Fribourg	5	Munster	12	Salins	19
Bulle	8	Fraisans	7	Metz	8	Strasbourg	18 (7 jours)
Baume-les-Dames	1	Fraize	9, 30	Morteau	6	St-Amour	2, 3
Belleherbe	8	Faucogney	1, 15	Marnay	6	St-Loup	5, 19
Beaucourt	19	Faverney	7	Montbozon	5	Ste-Marie-aux-Mines	7
Berthoud	1, 29	Ferrrette	6, 27	Morat	7	St-Vilt	21
Bremgarten	19 (8 jours)	Fougerolles	28	Meursault	16	Sancey-le-Gr.	26
Bletterans	20	Fontaine	26	Nidau	13	Servance	5, 19
Bâle	22, 23	Fontenoy	6	Neuveville	27	Sarguemines	7, 21
Bruyère	14, 28	Genève	5	Neuchâteau	1	Sellières	14
Bains	16	Gy	27	Noseroy	5	Schwarzenbourg	26
Baudoncourt	28	Gray	14	Olten	12	Sumiswald	31
Besançon	12	Gendrey	19	Oron	7	Soulz	21
B'otzheim	12	Giromagny	13	Orbe	12, 26	Thionville	19
Beaufort	22	Grandvelle	2	Oiselay	9	Thoune	21
Bouxwiller	13	Granges	12	Pont-de-Roide	6	Unterséen	20
Coire	21, 12 (5-7 jours)	Girecourt-sur-Durb.	30	Pontarlier	22	Vauvillers	8
Champagnole	17	Héricourt	8	Payerne	15	Val d'Ajol	19
Charmes	1	Hettwy	7	Port-sur-Saône	12	Valdahon	13
Chaumont	3	Hochfelden	7	Pierrefontaine	21	Vercel	24
Chaussin	27	Jasney	14	Poligny	26	Vittel	7
Champlite	7	Illkirch	12	Porrentruy	19	Vitteaux	15
Cousance	12	Jussey	27	Passavant	13	Wissempourg	15
Cuisseaux	23	Joinville	21	Quingey	5	Xertigny	8
Clerval-sur-Doubs	13	Locle	5	Russey	1	Yverdon	26
Corcieux	12, 26	Langenthal	27	Rue	21	Zweisimmen	15

OBSERVATION. — Les éditeurs de cet almanach, désirant donner l'état des foires aussi complet et exact que possible prient les autorités locales de leur adresser la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. Ecrire à la Société typographique, à Porrentruy.

Côtelettes de mouton sautées. — Vous les mettez doucement cuire dans une poêle avec un bon morceau de beurre; quand elles sont cuites, égouttez-les bien de leur graisse, ajoutez quelques cuillerées de bouillon d'extrait Liebig, échalotes, fines herbes, le tout haché fin, sel, poivre, cornichons coupés. Laissez cuire un instant, dressez vos côtelet-

tes et servez la sauce dessus avec filet de vinaigre.

* * *

Examen de géométrie. — Voulez-vous m'expliquer ce que c'est qu'un cercle? — Monsieur, c'est un endroit où papa va se faire nettoyer tous les soirs.

Sa Grandeur Monseigneur DÉRUAZ

Evêque de Lausanne et Genève

Sa Grandeur Monseigneur Joseph Deruaz est né le 13 mai 1826 à Choulex, coquet petit village genevois situé sur la rive du Rhône. Sa famille y est ancienne et des plus honorables.

Monseigneur Deruaz a voué à sa digne mère un culte filial touchant. C'est d'elle surtout, en effet, qu'il reçut dès son jeune âge les excellents et solides principes qui l'ont constamment guidé dans les bons comme dans les mauvais jours d'une carrière déjà longue.

Le nouvel évêque fit à Choulex sa première éducation. Le vénérable curé d'alors, M. Vuliez, lui donna les premières leçons de latin. Il entra ensuite au collège d'Evian, où les catholiques genevois accourraient déjà, et y étudia pendant quelques années.

Ce fut en 1846 qu'il se rendit à Fribourg, au Collège des RR. PP. Jésuites. Plus d'un Genevois s'y trouvait déjà. Ils se nomment aujourd'hui Monseigneur Mermilliod, M. le chanoine Blunc, M. l'archiprêtre Lany, etc. L'illustre prince de l'Eglise ne fut cependant pas le condisciple de son successeur, de deux ans moins âgé que lui.

Les RR. P. Rothenflue et Freudenfeld enseignaient avec éclat et autorité les sciences théologiques et historiques, quand éclatèrent la guerre du Sonderbund et la révolution de Fribourg au profit des radicaux. De nombreuses mesures anti-catholiques furent prises. Citons ici l'expulsion de Monseigneur Marilley et celle de la Compagnie de Jésus.

Le célèbre Collège de Fribourg fut ainsi fermé. Les séminaristes se dispersèrent. Les uns se rendirent à Bourg en Bresse, à Besançon ou à Paris ; d'autres, Genevois pour la plupart, à Annecy. M. Joseph Deruaz était de ces derniers.

C'est donc à Annecy que M. Deruaz acheva ses études, sous la direction de l'évêque, M^{sr} Rendu, éducation terminée un peu à la hâte, car il y avait alors pénurie de prêtres.

M. Deruaz dut peut-être à ce fait d'être ordonné prêtre à 24 ans, le 25 mai 1850, des

mains de Monseigneur l'évêque de Gap, officiant en lieu et place de Monseigneur Rendu.

* * *

A peine le jeune abbé était-il oint de l'huile sacrée que Monseigneur Marilley — alors réfugié à Divonne — le nomma, en date du 7 juin 1850, vicaire de M. Ferrari, curé de la paroisse du Grand-Saconnex-Pregny. Ce dernier, qu'une terrible maladie, l'épilepsie, empêchait depuis quelque temps de vaquer au soin de son troupeau, trouva dans M. Deruaz un zélé et précieux auxiliaire.

Son zèle se dépensa surtout au profit de la jeunesse. Il prit à cœur de la grouper en une société de chant dont il se fit le directeur et le soutien. Les occupations d'un ministère absorbant et, le dimanche, le binage et la prédication dans deux églises, Sacornex et Pregny, le trouvèrent toujours empressé et vaillant. Il quitta après deux ans de séjour cette paroisse au grand regret du curé et des paroissiens. Aujourd'hui encore son souvenir est resté vivant chez ceux — c'est le petit nombre — qui ont eu le bonheur de l'y connaître. Il eut pour successeur le curé actuel de Villars-sur-Glâne, au canton de Fribourg, M. Blanc.

* * *

En quittant Saconnex, le 1^{er} juillet 1852, M. l'abbé Deruaz se rendit à Rolle. Il y prit possession de la cure dans un moment difficile.

Vingt mois auparavant, le 30 octobre 1850, les églises catholiques du canton de Vaud avaient été fermées, sauf celles de Morges et d'Yverdon, dont les curés purent se soustraire légalement à l'obligation de lire en chaire un mandement de jeûne qui blessait la foi catholique.

La fermeture des églises et la suspension des curés durèrent plus ou moins longtemps suivant les lieux. Au début de l'année 1852, il n'avait pas encore été satisfait aux voeux des catholiques de Nyon et de Rolle. Le grand-conseil vaudois fut prié par ces derniers de rétablir l'ancien état de choses. Ce corps législatif ordonna alors au conseil d'Etat de

pourvoir à la desservance du culte dans ces deux localités.

Le curé révoqué de Rolle, M. Octavien Schwertfeger, refusa de prêter un nouveau serment. Il fut, en conséquence, procédé à son remplacement. Sur la présentation de Mgr Marilley, M. Deruaz fut nommé par le conseil d'Etat.

La situation religieuse dans le canton de Vaud n'était pas à cette époque ce qu'elle est aujourd'hui. La guerre du Sonderbund était à

la première fois depuis trois siècles — la première Communion à ses jeunes paroissiens. Quatre enfants eurent le bonheur d'en jouir.

* * *

Le curé de Lausanne était, en 1859, depuis près de quinze ans, M. Etienne-Boniface Favre, prêtre unanimement aimé, vénéré pour sa charité et son intelligence. Le gouvernement fribourgeois l'appela, à la fin d'août, à diriger le Collège St-Michel, en remplacement



Sa Grandeur Monseigneur Deruaz

peine finie, les préjugés et les passions anti-catholiques surexcités. A Rolle, entre autres, nos coreligionnaires étaient traités en parias.

M. Deruaz vint. Son action, prudente et ferme, fut telle, qu'après avoir passé sept années à Rolle il emporta avec lui la reconnaissance l'affection de tous ses paroissiens, l'estime et le respect des autorités et de la population protestante.

Son séjour à Rolle fut marqué par un événement qui, à distance, paraîtra insime, mais qui le fut moins à l'époque. La paroisse de Rolle était nouvelle. M. Deruaz donna — pour

de M. l'abbé Wicky, démissionnaire. M. Favre accepta et partit au milieu de septembre. Il mourut en 1886, curé de Givisiez (Fribourg).

M. l'abbé Deruaz fut appelé à lui succéder, par arrêté du conseil d'Etat en date du 21 septembre 1859. Il arriva à Lausanne aux premiers jours d'octobre, et M. l'abbé Gaspard Mermilliod prononça le discours de circonstance lors de son installation. M. Lany, à cette heure archiprêtre et curé de Notre-Dame à Genève, le remplaça à Rolle.

M. Deruaz prit aussitôt soin de visiter les trois mille catholiques environ dont il était

appelé à devenir le guide. — Les catholiques à Lausanne sont aujourd'hui près de cinq mille. — Cette visite paroissiale lui gagna rapidement tous les coeurs et lui facilita beaucoup une tâche parfois délicate et toujours difficile. Il a été secondé, il faut le dire aussi, par deux vicaires (un Français, et dès 1869 un vicaire allemand). Mais c'est à lui que revient la principale part.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de son ministère ; nous ne pouvons dire les coeurs qu'il gagna à notre foi. Il n'est pas possible de traduire en quelques mots le tact, la prudence, l'urbanité et aussi le zèle admirable, le dévouement que le vénéré prêtre déploya à Lausanne durant trente et un ans, au milieu d'une population protestante bienveillante, il est vrai, mais au début imbue de préjugés. Aujourd'hui, dans la capitale vaudoise, son prestige est si grand que l'annonce de son départ a ému tout le monde, catholiques et protestants, que personne n'est resté indifférent, qu'il n'y a eu qu'une voix pour le regretter.

Mais si nous ne pouvons rendre compte de son action morale, qui se fit modestement en silence, Monseigneur Deruaz nous permettra de parler de son action tangible.

Il trouva à son arrivée une église froide et nue, pas encore achevée, de maigres autels provisoires. Visitez-la aujourd'hui : vous trouverez une église décorée avec goût, de beaux vitraux coloriés ; vous y verrez d'élegants autels, à l'établissement desquels Sa Sainteté Pie IX a contribué ; vous entendrez encore les sons harmonieux d'un excellent orgue, pour lequel plus de vingt mille francs ont été dépensés. C'est M. le curé Deruaz qui a pris l'initiative de ces améliorations ; c'est lui qui a quêté pour couvrir les dépenses.

Les écoles de garçons et l'Institut de jeunes filles lui sont dus encore. C'est grâce à lui que les bâtiments actuels ont été bâties, que les vénérables Sœurs de la Présentation de Marie peuvent se dévouer à l'éducation de la jeunesse catholique de Lausanne.

A lui-même, le vénéré curé n'a guère songé. Il nous souvient d'un beau cadeau à lui offert par ses paroissiens de Rolle ; il est toujours dans cette ville. Et quand les fidèles, à Lausanne, voulaient lui offrir un souvenir de son vingt-cinquième anniversaire comme curé de Lausanne, c'est l'église, mais non lui qui le reçut.

Il fallut encore que la modeste cure qu'il habitait, jadis demeure d'un jardinier, devint absolument inhabitable pour qu'il autorisât le Conseil de Fabrique à en faire bâtir une autre plus spacieuse.

En revanche, son dévouement pour les œuvres paroissiales ne se lassa jamais. L'année dernière, il présidait pour la deuxième fois l'assemblée générale des Conférences de St-Vincent de Paul de la Suisse romande, et nous savons avec quel intérêt il a suivi les débats de la Fédération des Sociétés catholiques de la Suisse française, née à Lausanne ; combien il a applaudi et encouragé les efforts tentés en vue d'unir la jeunesse catholique. Les œuvres de charité, Sociétés de St-Vincent de Paul et des Dames de la charité, ont eu en lui leur principal soutien, leur meilleur guide.

* *

Nommé chanoine honoraire de l'abbaye de St-Maurice, le 13 août 1878, M. Deruaz fut honoré de toute la confiance de Monseigneur Marilley qu'il accompagna au Concile du Vatican. Nosseigneurs Cosandey et Mermillod furent également pour lui des supérieurs affectueux. Ce dernier lui procura en 1885 la grande joie de voir ordonné prêtre dans l'église de Lausanne un de ses paroissiens, M. Dépierraz, aujourd'hui curé de Colombier. Trois siècles et demi s'étaient passés depuis la dernière ordination faite à Lausanne.

Monseigneur Mermillod l'éleva encore, le 22 décembre 1888, à la dignité de doyen du décanat de Lausanne, vacante depuis la mort de M. Longchamp, curé de Bottens.

Leurs Saintetés Pie IX et Léon XIII ont constamment témoigné leur affection au nouvel évêque ; il a reçu plus d'une fois d'eux, à Rome, un paternel et filial accueil. En 1878 et en 1883, le Souverain-Pontife avait déjà songé à lui pour la dignité qui lui échoit aujourd'hui ; sa modestie les empêcha toujours de le faire ; il a fallu le contraindre encore cette fois.

* *

Nous nous arrêtons, confus. Cette faible esquisse ne dit rien de ce qu'est Monseigneur Deruaz. C'est qu'il faut le connaître pour bien apprécier cet aveu qui s'échappait, il y a peu de jours, de la plume du rédacteur du journal gouvernemental vaudois, bien renseigné à cet égard :

« M. Deruaz a suivi une marche discrète, prudente, habile, qu'on jugera à ce fait que pendant un ministère de trente années, il ne s'est pas élevé un seul conflit avec l'autorité civile. Dès qu'il surgissait une difficulté, ses efforts tendaient à l'aplanir. »

Rappelons à ce sujet, qu'en 1885, il fut pressé par son entourage d'accepter un siège à la Constituante vaudoise, qui lui était offert

par les deux partis, libéral et radical. Il refusa constamment, et avec raison, de se mêler de politique.

Nous ajouterons, pour terminer, que si la

paroisse catholique de Lausanne l'a vu partir avec regret, elle se console en se souvenant qu'il suffit à Monseigneur Deruaz d'être connu pour être aimé et vénéré.

UN MIRACLE

Les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* ont rapporté un fait miraculeux qui intéressera certainement nos lecteurs. Il s'agit de la guérison d'un ancien soldat qui a été soigné à plusieurs reprises, mais sans succès à l'*Asile des Aveugles* à Lausanne, par notre célèbre oculiste, M. Dufour.

Cet ancien soldat s'appelle Vion-Dury, François, né en 1860 à Lalleyrat, petite commune située à trois ou quatre lieues de Confort, entre Nantua et Chatillon-de-Michaille, département de l'Ain, canton de Collonges.

En 1881, Vion-Dury commença son service militaire et fut incorporé dans le 27^e régiment d'infanterie à Dijon. L'année suivante, novembre 1882, un incendie se déclara au milieu de la nuit au Café de l'Hôtel-de-Ville de Dijon, et la troupe fut immédiatement envoyée pour travailler au sauvetage. A l'étage supérieur du bâtiment en feu se trouvaient quatre personnes qu'il fallait arracher aux flammes ; les soldats y montent et sont assez heureux pour les délivrer toutes. Mais ce ne fut pas impunément. Vion-Dury, en ouvrant une porte, vit une flamme lui arriver en pleine figure ; ses yeux furent gravement atteints. Conduit à l'hôpital de Dijon, les médecins constatèrent le *décollement des deux rétines*, et le 24 mai 1883, on le renvoya dans sa famille avec une gratification de 180 francs. L'année suivante, cette gratification fut changée en une pension annuelle de 600 francs avec congé définitif.

Sur les conseils qui lui furent donnés, Vion-Dury voulut faire des démarches en vue d'obtenir une pension plus forte, et dans ce but, il s'adressa à M. le docteur Dor, de Lyon, qui lui délivra la déclaration suivante sous date du 16 septembre 1884 :

« Je soussigné, docteur en médecine, domicilié, 2, Quai de la Charité, à Lyon, déclare que Vion-Dury, François, soldat réformé, de l'Alleyrat, canton de Nantua (Ain) est affecté du décollement des deux rétines. Bien que la rétine se soit rapprochée dans l'œil gauche, cet œil ne distingue pas le

jour de la nuit. Avec l'œil droit, M. Vion-Dury compte à peine les doigts à 30 centimètres de l'œil. Il ne peut donc faire absolument aucun travail, et doit être considéré comme absolument aveugle des deux yeux, sa maladie étant absolument incurable. »

Lyon, le 16 septembre 1884.

(Signé) Dr Dor.

Au mois d'août de cette même année 1884, Vion-Dury était venu à Lausanne consulter M. Dufour, oculiste distingué. En son absence, son adjoint, M. Verrey, après l'avoir bien examiné, déclara qu'il n'y avait rien à faire.

« A la fin de janvier 1886, raconte Vion-Dury lui-même, pressé depuis longtemps par les personnes qui s'intéressaient à moi, je me rendis à Lausanne une deuxième fois. On m'y fit subir, durant cinquante-cinq jours, un traitement douloureux, qui n'eut pour ainsi dire aucun résultat. Au moment de partir, M. Dufour me remit une lettre que je devais présenter à un docteur pour suivre le traitement indiqué. Le médecin auquel je m'adressai ne jugea pas à propos de suivre les prescriptions marquées dans la lettre. Il me fallait donc retourner à Lausanne ; j'y demeurai quinze jours (mai 1886). Une quatrième et dernière fois, en septembre, je revenais dans la même ville pour suivre le traitement précédent durant dix-neuf jours. Il me fut alors déclaré que *tout remède était inutile*. »

Ayant sollicité son admission à l'hospice de Confort, près Bellegarde (Ain), Vion-Dury y fut admis le 16 juillet 1890.

Obéissant à de pieux conseils, le pauvre aveugle se décida à faire une neuveaune avec le désir d'obtenir ainsi sa guérison. Il s'adressait tout spécialement à son compatriote, le Bienheureux Chanel, et lui demandait de *parler pour lui à la Sainte-Vierge*.

Cette neuveaune se termina le 1^{er} août, disent les *Annales*, sans qu'aucune amélioration ne survint dans l'état de l'infirme.

Le lendemain, qui était un samedi, Vion-Dury se confessa et, le soir arrivé, une des Sœurs de l'hospice lui apporta une petite fiole

d'eau de Lourdes. Mais laissons-le nous raconter le reste.

« Je me mis au lit, dit-il. Je prenais le flacon et je voulais le déposer ; mais ma main le retenait toujours sur la table. J'hésitais... D'un mouvement nerveux, je brisé le bouchon et enlevai avec effort la partie qui était restée. « Bienheureux Chanel, je ne suis pas digne ; demandez pour moi à la Sainte-Vierge d'y voir clair. » Par trois fois, faisant toucher l'index de la main droite à l'eau de Lourdes, je l'ai chaque fois passé rapidement sur les deux yeux. A la troisième, j'ai ressenti une violente douleur, comme si l'on m'avait enfoncé un couteau dans les deux yeux. — « Mais la Sœur s'est trompée ; c'est de l'ammoniaque qu'elle m'a donné. » — Pour m'en assurer, je portai le flacon à mes lèvres. A peine l'eau les avait-elle touchées que la vue m'est revenue *tout d'un coup*, aussi promptement qu'*un coup de fusil*. Je distinguais les

rideaux, les croisées, etc. — « Simon, Simon ! je vois ! Allez vite chercher les Sœurs. » Un autre qui n'était pas encore au lit s'est approché : « Si vous voyez, dites comment je suis habillé. » — « Vous avez un tricot, une cravate, un chapeau... » — « Mais, c'est vrai, il voit ! » Puis il court avertir les Sœurs. Elles arrivent à l'instant.

« Dans l'intervalle, je m'étais levé. Les Sœurs m'ont trouvé appuyé sur mon lit, tenant la fiole de l'eau de Lourdes et disant : « Est-ce possible ! Ah ! mon Dieu ! O Sainte-Vierge, que vous êtes bonne ! »

Vion-Dury était guéri, sa vue lui était rendue ; aujourd'hui il travaille du matin au soir et dit à qui veut l'entendre qu'il voit clair *comme à vingt ans*. Ce privilégié du ciel n'a en ce moment que trente-et-un ans ; il a encore devant lui une longue vie qu'il passera tout entière en actions de grâces.

Deux sols d'épargnes

J'avais pris, pour me rendre d'un village à l'autre, une de ces charrettes couvertes, qui sur les routes reculées de l'Auvergne, font le service des messageries, transportant pêle-mêle marchandises et voyageurs. La carriole était attelée d'un seul cheval qui allait au pas, la route était cahoteuse, les bancs étaient formés d'une simple planche ; de sorte que je perdis patience à mi-chemin, je descendis près du conducteur, et je me mis à suivre à pied comme lui.

Le voiturier était un homme encore jeune, de belle apparence, et dont le visage révélait cette santé robuste et joyeuse qui est le salaire d'une bonne conscience. A tous les hameaux où nous nous arrêtons, je le voyais donner ou recevoir les commissions, sans entendre jamais aucune plainte de ceux auxquels il avait affaire. S'il avait à rendre sur une pièce, on prenait toujours sans compter ; les femmes lui demandaient des nouvelles de ses enfants, les hommes le chargeaient d'achats au bourg ; la conduite de tous prouvait enfin l'amitié et la confiance.

Autant que j'en avais pu juger par notre conversation le long de la route, il me semblait, au reste, la mériter. Toutes ses paroles exprimaient un bon sens et une bienveillance

auxquels la fiévreuse émulation de nos villes m'avait peu accoutumé. Il connaissait les améliorations tentées dans le pays, nommait les propriétaires de chaque champ que nous dépassions, et s'intéressait à sa bonne ou à sa mauvaise récolte. J'appris bientôt que lui-même avait quelques arpents de terre qu'il cultivait entre ses voyages, et pour lesquels il profitait de toutes les observations recueillies sur le chemin. Il me raconta l'histoire de son domaine, comme il l'appelait en riant, avec la bonhomie intelligente de l'homme qui comprend et s'intéresse.

J'écoutais l'explication de ses derniers es-sais pour transformer un coin de brande en prairie, quand nous fûmes croisés sur la route par un homme courbé, pauvrement vêtu, et dont les cheveux grisonnants retombaient en désordre sur un visage bourgeonné. Au moment où il passait près de nous, je m'aperçus qu'il chancelait. Il salua le voiturier avec la chaleur bruyante de l'ivresse, et celui-ci répondit d'un ton de familiarité affectueuse qui me surprit.

— C'est un de vos amis ? demandai-je quand il fut éloigné.

— Cet homme-là, répéta-t-il, c'est mon bienfaiteur et mon maître, monsieur.

Je le regardai comme si je n'avais pu comprendre.

— Ça vous étonne ! reprit le messager en riant ; c'est pourtant la vérité ; seulement le malheureux ne s'est jamais douté de la chose. Faut vous dire d'abord que Jean Picou (c'est comme ça qu'on le nomme), Jean Picou donc est un ancien camarade d'enfance. Nos parents demeuraient porte à porte, et nous avons fait notre première communion la même année. Seulement, Picou était déjà pour lors, un peu folâtre, et, en prenant de l'âge, il a eu bientôt adopté toutes les habitudes des bons vivants. Je ne l'avais pas beaucoup fréquenté d'abord ; mais le hasard finit par nous mettre ouvriers chez le même bourgeois. Le premier jour, au moment d'aller au travail, voilà que Jean Picou et les autres s'arrêtent au cabaret pour boire le coup d'eau-de-vie du matin. Je restai à la porte, sans trop savoir ce que je devais faire ; mais ils m'appelèrent tous.

— N'a-t-il pas peur que ça le ruine ! s'écria Picou en se moquant ; pour deux sous économisés, il croit peut-être que ça le rendra millionnaire !

Les autres se mirent à rire, ce qui me fit honte, et j'entrai boire avec eux.

Cependant, arrivé au champ, et tout en m'occupant du labour, je commençai à ruminer ce que Picou avait dit.

Le prix de ce petit verre du matin était, dans le fait, peu de chose ; mais, répété chaque jour, il finissait par produire *trente-six francs dix sous* ! Je me mis à calculer tout ce que l'on pouvait avoir avec cette somme.

Trente-six francs dix sous ! dis-je en moi-même, c'est, pour les gens en ménage, une chambre de plus au logement, c'est-à-dire de l'aisance pour la femme, de la santé pour

les enfants, de la bonne humeur pour le mari.

C'est le bois de l'hiver, ou le moyen d'avoir du soleil à domicile quand il n'y a que de la neige au dehors.

C'est le prix d'une chèvre dont le lait augmente le bien-être du ménage.

C'est de quoi payer l'école où le garçon apprend à lire et à écrire.

Puis, retournant mon esprit d'un autre côté, j'ajoutais :

Trente-six francs dix sous ! Notre voisin Pierre ne paye point davantage pour la location des deux arpents qu'il cultive et qui nourrissent sa famille ! C'est juste l'intérêt de la somme que je devrais emprunter pour acheter au commissionnaire du bourg le cheval et la charrette qu'il veut vendre. Avec cet argent dépensé chaque matin au détriment de ma santé, je puis me faire un état, éléver une famille, ramasser les épargnes nécessaires à mes vieux jours.

Ces calculs et ces réflexions décidèrent de mon avenir. Je surmontai la mauvaise honte qui m'avait fait céder une fois aux sollicitations de Picou ; j'épargnai sur mes premiers gains ce qu'ils m'auraient fait dépenser au cabaret, et bientôt je pus entrer en marché avec le voiturier auquel j'ai succédé.

Depuis j'ai toujours continué à calculer chaque dépense et à ne négliger aucune économie, tandis que Picou persévérait, de son côté, dans ce qu'il appelle la vie des bons enfants. Vous voyez où cela nous a conduits tous deux. Les haillons du pauvre homme, sa vieillesse avant l'âge, le mépris des honnêtes gens, et mon aisance, ma santé, ma bonne réputation, tout vient d'une habitude prise. Sa misère, c'est le petit verre d'eau-de-vie qu'il boit en se levant, comme mes joies sont les deux sous épargnés chaque matin.

Le Masque de Fer

Le bruit court à Nantes que le capitaine Bazeries, du train des équipages, en garnison dans cette ville, a découvert l'identité du personnage connu dans l'histoire et dans la légende sous le nom de « le Masque de Fer ». Voici, à ce sujet, ce qu'on lit dans le *Progrès de Nantes* :

Un officier de la garnison de Nantes a réussi à traduire des dépêches de Louis XIV et de Louvois ; dans lesquelles il est question du « Masque de Fer ».

Ces dépêches, qui ne sont qu'une succession de chiffres interrompus par des points, n'avaient jamais été traduits jusqu'à ce jour. Il nous est impossible de donner la traduction, qui ne nous a pas été communiquée ; mais elles sont, paraît-il, du plus grand intérêt et éclaircissent bien des points restés obscurs des campagnes de Piémont en 1691 et 1692.

Ce serait en 1691 que le général de Bulon de ayant levé, contre les ordres de Catinat et

sais nécessité, le siège de Coni et compromis ainsi le succès de la campagne, aurait été enfermé à Pignerol ; et la dépêche qui ordonne son arrestation contenait aussi l'ordre de lui laisser la liberté de se promener pendant le jour sur les remparts de la citadelle, avec un masque.

Le général de Bulonde serait donc l'homme au « Masque de Fer » ; et tout s'explique parfaitement : ce général avait trahison pays.

Louis XIV, pour des motifs inconnus, ne voulut pas le faire exécuter ; il le fit enfermer et lui accorda la vie, à condition que personne ne verrait plus son visage. La résignation du prisonnier, sur laquelle tous les auteurs sont d'accord, serait probablement le résultat du repentir. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans de plus grands détails sur ces dépeches dont la primeur est, croyons-nous, réservée au ministère de la guerre.

Les Chiffonniers de Paris

Une des dernières séances de la Chambre française a appelé l'attention sur les *biffins* ou chiffonniers, qui sont à Paris près de 30,000 et sur leurs moyens d'existence.

On fait chaque année pour 140 millions de francs de papier, avec les vieux chiffons de fil. Mais des chiffons de laine, qu'en fait-on ? On les envoie à l'effilochage. C'est ainsi que les pantalons rouges des soldats sont transformés en bonnets qui se vendent par centaines de mille en Asie-Mineure. Les cordons de sonnette, les franges, les objets en passementerie servent à faire une bourre avec laquelle on garnit les coussinets des appareils orthopédiques. Les chiffons de soie servent à rapiécer les parapluies, à confectionner les casquettes de voyage, à ouater les couvre-lits, les coussins, les boîtes à gants, etc.

Les morceaux de verre cassé sont réduits en poudre et vendus vingt francs les 100 kil. au fabricant de papier de verre. Les bouteilles intactes ont plus de valeur : lorsqu'elles portent le nom d'un industriel ou d'une marque de fabrique, on les revend aux commerçants susceptibles de les faire servir à nouveau. Souvent ces pots, ces flacons sont recherchés au domicile même du chiffonnier par des contrefacteurs.

Les os sont de deux sortes. Il y a l'*os de travail*, celui que l'on peut transformer en objets de brosserie ou de tabletterie, ou encore en boutons et qui vaut 25 fr. les 100 kil. Il y a l'*os à brûler*, moins apprécié, parce que l'on n'en peut tirer que de la graisse, de la gélatine ou du noir animal.

Le chiffonnier ramasse soigneusement, pour les revendre aux coiffeurs, à un prix qui varie de 4 fr. 50 à 6 fr. la livre, les petites mèches de cheveux que les femmes retirent de leur démêloir après s'être coiffées. Le démêloir retire tous les jours plus de 50 kilos de cheveux. Ne pas dédaigner non plus les cheveux d'homme ramassés aux portes des salons de coiffure ; on s'en sert, horreur ! pour

fabriquer les filtres destinés à clarifier les sirops !

Les croûtes de pain, lorsqu'elles sont propres, sont mangées par le chiffonnier ; lorsqu'elles sont sales, il les fait manger aux autres sous forme de chapelure destinée à saupoudrer les jambons de Reims ou à paner les côtelettes à la milanaise des restaurants à bon marché... à moins qu'il n'en fasse de la poudre dentifrice ou de la chicorée. Pour cela il suffit de faire sécher les croûtes et de les carboniser. C'est très simple !

Les poupées, le carton-pâte, les boutons à bottines, les objets en laque ; corbeilles, boîtes, plateaux ; les articles du Japon... fabriqués à Pont-à-Mousson, tout cela est fait avec les vieux papiers, vieilles affiches, vieux prospectus ramassés chaque nuit. De même les tampons de chemins de fer, les tuyaux à gaz et un grand nombre de jouets d'enfants sont confectionnés avec le caoutchouc des vieilles jarretières et des bretelles hors d'usage.

Si le chiffonnier veut bâtir lui-même sa maison, il emplira de terre les vieilles boîtes de sardines et s'en fera un mur. Ces boîtes à sardines sont très recherchées : le fondeur en retire la soudure et, dans la tôle, on découpe des bobèches pour les lanternes vénitiennes, des montures de boutons, des têtes de clous, des joujoux, petits chemins de fer, soldats, petits bateaux, etc.

Le chimiste sait retirer la moindre parcelle d'or ou d'argent qui orne une tasse brisée, ou bien qui recouvre une lanterne de voiture, un galon, un bouton d'uniforme. Avec les peaux de lapin on fait de la fourrure. Si le *biffin* trouve un vieux bout de cigarette, eh bien ! il le fumera.

Le croiriez-vous ? de toutes ces choses qui se transforment, le chapeau de soie, seul, est immortel. Après avoir subi un *retapage* habile, les plus délabrés reviennent et recommencent perpétuellement le voyage.

CONNAISSANCES UTILES

Culture des pommes de terre. — La culture des pommes de terre a été à la station agricole expérimentale de l'Utah (Etats-Unis), l'objet d'expériences comparatives dont les résultats ont conduit aux conclusions suivantes :

1. Le rendement total obtenu à la récolte n'est pas sensiblement influencé par la profondeur de la plantation des tubercules. — 2. Les pommes de terre plantées immédiatement sous la surface livrèrent des tubercules dont la richesse en féculle dépassait beaucoup celle des tubercules venus d'une plantation plus profonde : les premiers avaient donc une valeur nutritive plus grande, tout en possédant en même temps un meilleur goût. — 3. Le sol superficiellement travaillé et même le sol laissé complètement sans travail, donneront de meilleurs rendements que les champs profondément travaillés. — 4. La récolte des pommes de terre diminua avec un écartement des *plantes* entre elles de plus de 10 centimètres ; elle diminua également quand les *tubercules* étaient plantés plus serrés que 20 centimètres les uns des autres. — 5. L'augmentation de l'intervalle laissé entre les lignes n'exerce aucune influence notable sur la grandeur de la récolte. — 6. La plantation serrée des pommes de terre provoque une augmentation de leur richesse en eau et une diminution de la richesse en féculle.

* * *

Les souris dans les champs. — Les souris bien qu'elles tiennent volontiers dans la Fable le beau rôle vis-à-vis des chats, celui du persécuté vis-à-vis du persécuteur cruel et hypocrite, les souris n'en sont pas moins un hôte incommodé pour nos habitations et les dommages qu'elles causent sont souvent fort sensibles.

Mais dans les champs, lorsque, ensuite de circonstances favorables, elles peuvent se multiplier à l'aise, elles deviennent légion et sont un véritable fléau pour les récoltes. C'est à ce point de vue que les protecteurs du renard ont jusqu'à un certain point raison. Dans ces cas là l'agriculteur sera heureux de recourir à tous les moyens de destruction qui seront à sa portée.

Une recrudescence des dommages causés aux récoltes par les mulots et les souris s'est manifestée ces derniers temps aussi sur plusieurs points du territoire en France. Le mi-

nistère de l'agriculture vient d'adresser aux professeurs départementaux d'agriculture une circulaire relative à la destruction de ces rongeurs.

Le procédé de destruction, que le ministère propose d'expérimenter, a été employé avec succès, depuis plusieurs années, à l'école pratique d'agriculture de Bauchêne (Mayerne).

Dans un tuyau de drainage d'environ trois centimètres de diamètre intérieur, on introduit vers son milieu, à l'aide d'une petite palette, un mélange de 4/5 de farine et 1/5 d'acide arsénieux (arsenic du commerce), puis on dépose ces tuyaux à proximité des trous où se trouvent les mulots.

Ce procédé est simple et peu coûteux ; il permet, en outre, de ne pas exposer les animaux domestiques, non plus que le gibier, aux conséquences du danger de l'absorption du mélange.

La circulaire invite les professeurs à se rendre dans les localités du département, qui seraient ravagées par les rongeurs, et à faire connaître aux populations agricoles, par la voie de conférences, le moyen de destruction indiqué.

* * *

Signes de pluie. — Un journal agricole donne les signes de pluie suivants : Les canards, oies et pigeons se baignent avec frénésie, ce qu'ils ne font pas pendant les temps de sécheresse. Les hirondelles volent en rasant le sol. Les paons et pintades jettent leurs cris discordants dans les airs. Les fosses d'aisance, les tonneaux recevant les eaux grasses, les urinoirs, tout cela répand une forte odeur. Hélas ! cette année nous n'avons pas besoin de beaucoup de signes pour nous annoncer la pluie ; lorsque nous avons passé deux jours sans pluie nous pouvons être sûr qu'elle n'est pas loin.

* * *

Bière économique. — Le temps est aux boissons désaltérantes. Rappelons, à cette occasion, la formule d'une des bières les plus économiques et en même temps les plus hygiéniques qu'on puisse préparer, aussi bien industriellement que dans les ménages. Il serait à souhaiter qu'on n'en consommat pas de plus mauvaises dans beaucoup de débits ouverts au public.

Par chaque hectolitre d'eau ;

Mélasse	2 kilg.	500 gr.
Fleurs de houblon	100 —	
Racines de gentiane	50 —	
Levure de bière	50 —	

Faites d'abord infuser, dans un litre et demi d'eau, les fleurs de houblon et les racines de gentiane ; passez à travers une toile. Délayez, d'autre part, la mélasse et la levure, chacune dans une partie d'eau. Versez ces trois liqueurs dans l'eau préalablement mise dans un tonneau. — Brassez et laissez fermenter.

Bonne à boire après six à huit jours.

En préconisant cette sorte de bière, M. Durand prétendait qu'elle ne devait pas revenir

à plus de deux ou trois centimes le litre ; en tenant compte de l'augmentation du prix des substances employées à la confection, elle peut encore être produite à assez bon marché pour rendre de grands services, particulièrement dans les familles de travailleurs, tant des villes que des campagnes.

* * *

Animal tombé. — On prétend que pour faire relever un animal tombé, il suffit de lui boucher les narines avec un tampon d'herbe ou de papier, pour chercher à respirer il se relève de suite.

L'ANTHROPOMÉTRIE

La police aurait beaucoup de bon temps si MM. les récidivistes ne venaient pas trop souvent lui donner du fil à retordre. La plus grande préoccupation des repris de justice est de dissimuler leur identité.

Autrefois beaucoup d'entre eux parvenaient à donner de faux noms, et à se faire condamner à des peines insignifiantes sous des noms honorables.

Il n'en est plus de même aujourd'hui, grâce à l'ingénieux système anthropométrique dû au docteur Bertillon.

Anthropométrie veut dire mesure de l'homme, et c'est uniquement sur la mensuration de certaines parties osseuses que repose cet intéressant système.

En voici, d'ailleurs, très succinctement résumée toute l'explication.

Chaque individu arrêté est conduit au ser-

vice anthropométrique ; une grande salle coupée de nombreux casiers contenant des fiches.

Le « sujet » se déchausse et passe sous une toise où sa hauteur est prise par l'opérateur et notée par un greffier chargé d'établir la fiche spéciale à chaque individu écroué.

On lui fait ensuite étendre les bras en croix pour prendre sa grande envergure (figure 5), on procède alors à la mesure de la taille ; à cet effet un escabeau est placé sous la toise et le sujet s'y assied pour que la tablette puisse être abaissée sur sa tête (fig. 2).



La mensuration de la plus grande longueur de la tête au moyen d'un compas — de la racine du nez à l'occiput (fig. 3). Le même compas mesure la largeur de la tête, d'une tempe à l'autre.



Un autre instrument assez semblable à la mesure dont se servent les cordonniers, prend la longueur du doigt médius de la main gauche et la longueur de l'oreille (fig. 6).



On obtient de même la longueur de la coude en faisant reposer l'avant-bras sur une table (fig. 1).

Cette série d'opérations terminée, il ne reste plus qu'à noter la couleur des yeux et les différents signes particuliers que le sujet peut avoir.

Tous ces détails ont été annoncés à haute voix au greffier qui en a pris note sur sa fiche, et à cette fiche sont jointes deux photographies de l'inculpé, l'une de face, l'autre de profil.

La dernière mesure est celle du pied gauche. On fait monter l'inculpé sur un escabeau



en lui faisant relever la jambe droite, le genou plié (fig. 4).



Cette tâche terminée, il s'agit de savoir si l'homme qu'on vient de mesurer a déjà été arrêté. Il suffit de vérifier les fiches des caissiers, mais ces fiches sont au nombre de cent mille. Aussi le docteur Bertillon a-t-il imaginé un moyen bien simple pour exercer rapidement un contrôle. (Les fiches des hommes d'un côté, les fiches des femmes de l'autre, et enfin, à part encore celle des enfants).

Prenons les hommes dont les fiches sont d'abord groupées selon les tailles. Chacune de ces tailles est subdivisée d'après les autres mesures, longueur de la tête, de la coude, du doigt médius, de l'oreille et du pied.

Ainsi, au moyen de cinq coefficients anthropométriques chaque série de fiches est réduite à douze cents au plus. Et ce nombre

est encore diminué par la subdivision de la couleur des yeux.

Il suffit donc de quelques minutes pour opérer très sûrement les recherches.

Ce mode de signalement a donné d'excellents résultats. Il permet non seulement de savoir si l'on est en présence d'un récidiviste, mais il a souvent fait découvrir des criminels recherchés depuis longtemps.

Voici quatre ans que fonctionne ce système anthropométrique, qui rend de très grands services et que l'honorables docteur Bertillon n'a pas, sans peine, fait adopter. Il est question de l'introduire en Suisse, à commencer par Berne.

Afin, dit-on, de l'étudier de plus près en détails, M. Stockmar, directeur de la police cantonale, et M. le colonel Scherz, chef de la police municipale de Berne se sont rendus il y a quelques mois à Paris. Ils ont pu constater que, grâce à l'application rigoureuse de la méthode et à la perfection des instruments employés, les résultats obtenus sont considérables. Au lieu d'une vingtaine de malfaiteurs par mois, reconnus par les inspecteurs de police et les surveillants de prisons de la capitale comme ayant subi, sous d'autres noms, des condamnations antérieures, le nouveau service d'identification en fait reconnaître une quarantaine. Ce nombre tend à diminuer de plus en plus, par suite de l'effet produit sur les malfaiteurs eux-mêmes. Beaucoup ont renoncé aux changements d'identité parce qu'ils les ont reconnus vains. Telle est la précision de la méthode anthropométrique que, sur 700 reconnaissances transmises aux juges d'instruction par le service de la préfecture de police de Paris, *pas une* n'a donné lieu à une erreur. On peut même se dispenser d'avoir recours à la photographie des inculpés. En effet, avec sept mensurations, on est arrivé à répartir une collection de 60,000 photographies en séries finales, contenant moins de dix cartes. Or, en ajoutant seulement cinq

mensurations aux sept premières et en remplaçant les photographies par des fiches, on arrive à répartir le paquet final de 10 fiches en 243 divisions. Alors on ne trouve plus qu'une carte toutes les vingt-quatre cases. En conséquence, quand, dans une recherche par mensuration on arrive à une carte à ce point isolée, il y a grande chance pour que ce soit celle sur laquelle sont inscrites toutes les indications relatives à l'individu recherché.

Les indications anthropométriques sur lesquelles repose l'identification sont les suivantes, comme on l'a vu tout à l'heure par les vignettes qu'offre l'Almanach catholique :

- 1^o Longueur et largeur de la tête ;
- 2^o Longueur des doigts médius et auriculaire gauches ;
- 3^o Longueur du pied gauche ;
- 4^o Longueur de la coudée gauche ;
- 5^o Longueur de l'oreille droite ;
- 6^o Hauteur de la taille ;
- 7^o Longueur de la grande envergure ;
- 8^o Hauteur du buste ou de la taille *assis*.

On complète ces indications par des notes descriptives concernant la couleur des yeux, la couleur des cheveux et de la barbe, le profil du nez et ses dimensions ; enfin, par le relevé des marques particulières, cicatrices, grains de beauté, etc.

Il va de soi que tous les instruments usités doivent être d'un modèle uniforme. Chose curieuse, la préfecture de police de Paris possède actuellement, nous l'avons dit, plus de cent mille signalements anthropométriques et il n'y en a pas deux qui soient absolument identiques. Buffon pourrait encore écrire là-dessus des pages éloquentes. Dans les cas les plus difficiles, grâce à la classification dont nous venons de parler, l'identification d'un prévenu n'exige jamais plus de cinq minutes.

Ce nouveau service vient d'être introduit à Berne.

UN DRAME EN 93

Le pays qui s'étend au sud de l'embouchure de la Loire, entre le Pellerin et Pornic, est de ceux, plus communs qu'on ne croit, qui ont conservé leur aspect d'il y a cent ans et au-delà. Le genre de commerce auquel on s'y

livre ne comportait pas l'établissement d'un de ces systèmes de voies ferrées qui transforment une contrée, et cette partie du département de la Loire-Inférieure appartenant à l'ancienne Vendée est restée et restera, lon-

gues années encore, à l'écart des pays avoisinants sur lesquels la *civilisation* a plus profondément mordu.

Il faut avoir parcouru cette contrée : c'est le royaume des arbres ; il y en a partout et des plus beaux. De loin en loin, au milieu d'un bouquet de chênes ou de châtaigniers gigantesques, on aperçoit, s'échappant d'un toit de chaume, un mince filet de fumée bleue qui monte lentement vers le ciel.

La région a ceci de particulier, qu'elle présente les aspects les plus divers ; marécageuse, dans une grande partie, elle se relève, en d'autres et présente de nombreux accidents de terrain. La Loire coule dans une large et fertile vallée ; le Sillon de Bretagne, dont les bords se redressent vers les bourgs de Rouans et de Vue.

Les marais, où serpentent les lignes argentées de la Blanche et de l'Acheneau, coupés de fossés et de douves, forment les principaux pâturages du pays.

L'établissement d'un chemin de fer aurait bouleversé la contrée et la transformation morale eût, bien vite, suivi ; le café aurait remplacé l'église et les orateurs de clubs auraient fait le vide aux sermons du curé. Venez au pays, retournez les calendriers contre les murs et si, par un bien petit effort d'imagination, vous vous dites : « je suis en 1791 », rien ne viendra vous démentir.

Les costumes, depuis un siècle, n'ont presque pas changé ; les hommes portent le pantalon court et large, du bas, de leurs grands-pères avec la petite veste à revers boutonnés descendant à mi-dos. Les femmes, elles aussi, ont conservé le vêtement et la coiffure d'il y a cent ans, leur jupon en grosse bure, à large pli, dans le bas, ne leur descend qu'au-dessus de la cheville, formant, grâce à une tourneure inconnue des Parisiennes, un gros bourrelet, tout autour de la taille ; l'aspect n'est pas gracieux, tant s'en faut, mais elles s'en contentent et s'en contenteront longtemps encore. Quant à la *Coiffe nantaise*, elle vient des anciens chaperons longs et pointus du XV^e siècle, elle s'est un peu raccourcie, mais n'en a pas moins gardé sa forme et n'est encore nulle part remplacée par le chapeau.

Point de changement, non plus, dans les moeurs et le langage. On s'éclaire avec des torches de résine ou des chandelles de suif, et les fermiers appellent le propriétaire et sa femme notre maître et notre maîtresse. Il faut dire que maîtres et serviteurs ne font guère qu'un, et qu'on trouve, souvent, des fermiers en possession de leur métairie depuis trois, quatre, ou cinq générations.

Le souvenir de la guerre de Vendée est resté

vivant chez ces paysans et les anecdotes, transmises de père en fils, forment avec les histoires de sorciers dont le pays est plein encore, et sur lesquels courrent les plus fantastiques légendes, le sujet des conversations au coin de l'âtre, où disparaît toute la famille, les soirs d'hiver. Chacun a quelque chose à conter : ici, les blancs attendirent les bleus et le sang coula... Là, caché dans un arbre creux, qui lui servait de guérite, un paysan, en sentinelle, placé pour compter les soldats de la République, prévenait, par des huhulements de chat-huant, les gars qui les guettaient avec des bâtons et des faux.

Il est pourtant un sujet dont on n'aime pas à s'entretenir ; il faut beaucoup interroger et, surtout, être du pays pour obtenir quelque récit qui le concerne : une idée de mystère s'y est si longtemps attachée que, maintenant encore, on n'en parle qu'à voix basse. Ce sont les exploits de l'association du « Pied nu » formée au commencement de la Terreur par les paysans résolus à exterminer les soldats et les magistrats républicains. Le drame que voici m'a été conté par un vieux fermier dont le père avait connu les personnages qui en furent les héros. Les familles, habitant encore le pays, je changerai les noms sans altérer en rien le récit qui m'a été fait.

— En 1775 commencent les événements qui, dix-huit ans plus tard, devaient donner naissance au drame dont il s'agit. A cette époque, Jean-Marie Aubry, vivant sur sa réputation, passait sinon pour un franc vaurien, du moins pour un enraged braconnier ; il avait eu plus d'une fois maille à partir avec les gardes du comte de Saint-Blaise ; on l'accusait à tort. Jean-Marie n'avait pas touché à son fusil depuis son mariage, et aurait pu le montrer tout couvert de rouille, depuis le bassinet jusqu'au bout du canon. Mais il dédaignait la calomnie et se contentait d'être heureux avec sa femme qui l'adorait et son petit garçon qui lui ressemblait déjà, en cultivant les quelques « journaux » de terre qui lui venaient de son père. Comment était - il arrivé à épouser Jeanne Gauvraud, la plus jolie et surtout la plus riche héritière à trois lieues à la ronde, c'était un mystère et bien des gens pensaient qu'il avait jeté un sort à celle qui devait être sa femme, ne supposant pas un instant que l'amour avait tout fait et que Jeanne s'était laissé prendre aux beaux yeux et à l'air martial de Jean-Marie. Il faut dire aussi qu'il n'avait eu que la femme sans la dot, les parents de Jeanne l'avaient, en la chassant, remplacée par leur malédiction.

Jeanne avait de nombreux amoureux au

pays, aussi son mariage fit-il bien des ennemis à Jean-Marie. Pierre Maurand, le premier garde-chasse du comte de Saint-Blaise, au château de Saint-Blaise, en Chéméré, en était un des plus haineux. Repoussé à plusieurs reprises, par Jeanne il n'avait pu se consoler de se voir préférer un autre, Aubry, surtout. C'était pour lui double affront; la jalouse l'avait profondément mordu au cœur. On lui avait volé sa femme et son honneur; c'était un compte à régler; gare l'occasion.

Jean-Marie habitait une maisonnette à quelques centaines de pas du bourg de Romans et n'en quittait jamais les alentours. Pas une fois, depuis son mariage, il n'avait eu même la pensée de prendre le chemin des bois, où il avait, autrefois, passé tant de nuits à l'affût. On aurait dit qu'il avait oublié jusqu'au nom de la chasse et n'avait jamais eu d'autre souci que de faire pousser son grain ou de vendanger ses raisins.

Un jour, pourtant, il dut s'absenter; il avait une vache à vendre, à la foire de Chéméré, à deux lieues de là; il s'était mis joyeusement en route de bonne heure et avait promis à sa femme d'être de retour, avec les écus, avant la tombée de la nuit. C'était en décembre; il avait neigé la veille, la terre était blanche et le ciel était gris.

Jeanne l'avait laissé partir, un peu, à contre-cœur; c'était leur première séparation, mais, en femme raisonnable, elle n'avait rien dit: un baiser, au seuil de la porte, et c'était tout; il serait de retour à quatre heures!.. A quatre heures, point de Jean-Marie; à quatre heures et demie, à cinq heures, pas davantage et nuit noire, en plus. L'inquiétude avait, petit à petit, gagné la pauvre femme, — que lui était-il arrivé? pourquoi ne venait-il pas?... un accident!... ah! mon Dieu!.. — puis, tout à coup, l'idée de Pierre Maurand lui vient, ses dents claquettent et livide, bagarre, son enfant dans ses bras, elle se précipite sur la route.

Le lendemain, des hommes ramassaient sur le bord du chemin, à une demi-lieue du château de Saint-Blaise, le corps de Jean-Marie Aubry, la tête broyée par un coup de feu; près de lui, Françoise sans connaissance, serrait encore dans ses bras son enfant endormi de froid.

Dix-huit ans plus tard, le pays n'avait plus cet air de tranquillité des jours heureux. La tourmente révolutionnaire l'avait bouleversé au point de le rendre inéconnaissable. Ses champs restaient en friche; on

ne semait plus; on cachait les bestiaux; les bleus prenaient tout. Plus d'hommes aux champs; on restait au logis; aux villages des soldats républicains jouant aux cartes sur des bancs devant les maisons ou dans les auberges, en portant d'une voix terrible, la santé de la République; des sentinelles, leur grand chapeau de travers, l'arme au bras, le sabre battant les jambes et regardant passer les gens avec méfiance. Il y avait eu du bruit dans le pays et le gouvernement avait envoyé des troupes aux principaux bourgs. Vue, à une lieue de Rouans, avait reçu une compagnie; quand à ce dernier bourg, avec ses soixante feux, on l'avait jugé de trop peu d'importance pour avoir une garnison. Les soldats faisaient des patrouilles à l'entour des villages, entraient dans les maisons, interrogeaient les gens et conduisaient à la municipalité ceux qui ne répondraient pas assez vite; ils se désiaient, il était question de nouveaux soulèvements pour la conscription qui devait avoir lieu prochainement: un vieux sergent venu des gardes françaises, qui avait été à l'arrestation des Chevaliers du Poignard aux Tuilleries, avait même parlé d'une association contre les lois de la République.

Ce faisait que le soir, à porte fermée, on en causait tout bas. Tout le monde, au pays, haïssait, d'instinct, les institutions nouvelles. L'ancienne noblesse n'avait jamais été dure aux paysans et le besoin d'un changement, dans l'ordre social, ne s'était pas fait sentir, au contraire, les grands mots de liberté, de droits de l'homme, d'égalité, avaient étonné, choqué, même; nombre de gens ne comprenaient ni pourquoi on avait chassé leurs anciens maîtres ni comment on les remplacerait.

Cette affaire de conscription avait mis le feu aux poudres. Leurs gars soldats? pourquoi faire? Au moins on les payait, avant, pour signer. Les Prussiens, les Autrichiens, est-ce que ça les regardait? est-ce qu'ils viendraient jamais chez eux? Passe encore pour les Anglais, ceux-là, c'était autre chose; ils n'avaient qu'à venir, on se chargerait de les recevoir sans qu'il fût besoin d'avoir un uniforme sur le dos et d'être commandé par des sergents. Bref, même avant de les connaître, on en avait assez des institutions républicaines, et le bruit que faisait, à Paris, la hideuse machine à couper les têtes avait, au pays, un retentissement qui sonnait mal aux oreilles. Les femmes surtout s'insurgeaient contre les envahisseurs; chasser le curé! Aillons donc! on verrait bien; et, poussées par elles, quelques gars s'étaient déjà

risqués à envoyer des coups de fusil aux patrouilles qui longeaient les taillis. On sentait qu'il y avait quelque chose dans l'air ; aussi, quand on se parlait à l'oreille d'une association dont ferait partie les honnêtes gens pour mettre les bandits à la porte, on hochait de la tête et un serrement de main faisait comprendre qu'on était tout prêt à y entrer.

Petit à petit, à Rouans, une bonne partie des gens s'y était affiliée ; la réception était bien simple : on se déchaussait du pied droit et la main sur un Christ on jurait haine à la République, obéissance aux chefs ; la trahison était punie de mort sur l'heure.

De cette première cérémonie l'association du pied nu avait tiré son nom.

Telle était la situation du pays, au moment où nous retrouvons Jeanne Aubry et son fils Louis-Marie qui n'avaient pas quitté le bourg. La mort tragique et restée mystérieuse de Jean-Marie leur avait attiré la sympathie de tout le monde. Une autre raison avait achevé de disposer en faveur de la veuve ; le terrible coup, qui avait frappé la malheureuse, avait si profondément retenti en elle, que sa raison avait été ébranlée ; depuis la funeste nuit passée à côté du cadavre de son mari, ses allures s'étaient complètement modifiées. Elle gaie et rieuse, elle était devenue sombre et taciturne, ne parlait plus à personne, évitait toute société et ne se montrait à côté des gens du village que le jour du pèlerinage de Sainte-Anne-de-Vue. Elle errait dans la campagne, le petit Louis-Marie dans les bras, à la main quand il fut plus grand, puis seule quand il entra en apprentissage chez un sabotier. Elle avait peu changé du reste, à part ses cheveux devenus tout blancs en huit jours et, avec de grands restes de beauté, conservait son air jeune des temps heureux.

A vingt ans, qu'il avait depuis la saint Marc, Louis-Marie était devenu un homme, taillé en hercule et tenant de son père, pour les yeux qu'il avait superbes. A l'école, que le curé ou le vicaire faisaient à tour de rôle, il avait montré une si précoce intelligence qu'il avait été question un temps de le faire entrer au séminaire ; mais ses allures vagabondes et son peu d'application avaient fait vite comprendre qu'il fallait renoncer à de si beaux projets. L'enfant avait pourtant quitté l'école à sa première communion, plus instruit que ses camarades, mais décidé à oublier rapidement ce qu'il avait appris ; il ne regrettait que le voisinage de sa petite amie Françoise, plus jeune que lui de trois ans, pour laquelle il éprouvait une affection amplement rendue, d'ailleurs.

Françoise Gauthier, fille de cultivateurs aisés, habitant de l'autre côté du bourg, avait bien la mine la plus futée qu'on put trouver et sa gentillesse lui avait fait de nombreux amis, parmi ses camarades de classe ; mais à tous, elle préférait Louis-Marie.

L'affection réciproque des deux enfants n'avait fait que croître, et, au commencement de la révolution, c'est à l'amour qu'elle avait fait place. Ils s'étaient jurés de s'épouser.

Restait à obtenir le consentement de la famille de Françoise, mais celle-ci, à qui ses dix-huit ans donnaient du courage, se faisait fort d'y parvenir. N'était-elle pas, un peu, beaucoup, la maîtresse chez elle ? Le père et la mère Gauthier en raffolaient : ils la trouvaient si jolie, leur petite, avec ses grands yeux noirs dont les longs cils se recourbaient et qui semblaient de velours, tant ils étaient doux ! Pouvaient-ils lui refuser quelque chose, quand elle secouait sa tête mutine et qu'une profusion de cheveux, fins comme de la soie, ébranlaient la petite coiffe qui avait peine à les contenir ?

Elle voulait, tout de suite parler, mais Louis-Marie, moins hardi, avait voulu attendre ; il était déjà fort adroit dans son métier ; un an, deux ans, encore, et il deviendrait patron à son tour. Et ils patientaient heureux de se savoir l'un à l'autre.

Aussi, quel réveil, quand la Révolution arriva ! Soldat, lui ! Louis-Marie ! qu'allaien-t-ils devenir ? L'idée de se sauver lui vint d'abord, mais à quoi bon ? Il ne servirait pas, soit, mais, aurait-il Françoise pour cela ? Leur douleur, qu'ils cachaient de leur mieux, fut navrante.

Pourtant ils reprirent confiance ; beaucoup de gens se trouvaient en âge de tirer au sort et pas un ne voulait partir. Se battre n'était rien, mais ils auraient mieux aimé se faire hacher chez eux que de suivre les sergents qui les conduisaient en Flandre ou en Rousillon. Des idées de révolte avaient fermenté dans ces têtes exaltées. Lors des premières conscriptions presque tous s'étaient cachés et le pays n'avait pas eu assez de gendarmes. Ceux-ci, du reste, y avaient mis plus que de la mollesse et avaient été remplacés par des soldats venus de Paris. Les choses avaient changé et les perquisitions s'étaient opérées avec une dureté qui avait attiré aux nouveaux venus la haine de tous les habitants. C'est à partir de ce moment que les escarmouches avaient commencé et que les Bleus avaient dû prendre l'habitude de ne plus marcher qu'avec des éclaireurs et en force, comme en pays ennemi.

C'était aussi à cette époque que sur un mot

d'ordre venu de Nantes, les principaux habitants de la commune avaient formé l'association secrète du « pied nu. »

Les deux jeunes gens s'étaient, des premiers, affiliés à la société de laquelle ils espéraient le salut ; les femmes y étaient admises comme les hommes. Les réunions avaient lieu, sous prétexte de boire, dans une salle de derrière de l'auberge que Pierre Maurand, l'ancien garde-chasse du comte de Saint Blaise, tenait, depuis l'émigration de son maître et que lui avait laissée un parent, mort quelques années auparavant. Plus d'une fois, des patrouilles de soldats, venues de Vue, étaient entrées s'y rafraîchir, mais le secret était si bien gardé, que, pas une fois l'idée ne leur était venue de fouiller la maison convertie en arsenal et d'où venaient les armes dont tous les gars du pays étaient fournis, maintenant ; il faut dire que Pierre Maurand, royaliste convaincu, jouait son rôle à merveille, faisait le patriote et n'allait jamais à Vue sans offrir à boire aux sergents et aux caporaux, qu'il connaissait tous ; inutile d'ajouter que les bleus avaient chez lui crédit illimité : « la république te revaudra ça » avait coutume de lui dire le vieux sergent Chevillard, quand il levait le coude, chez lui, en clignant ses petits yeux et en ajoutant : « mort aux tyrans et vive le jus de la treille. » !

Or, le soir du 4 décembre 1794, il y avait grande réunion chez Pierre Maurand ; une patrouille s'était, dans la journée, arrêtée au cabaret, on ne craignait plus d'être dérangé. Il s'agissait de distribuer des fusils que l'aubergiste avait rapportés la veille, de Nantes, dans sa carriole, sous la paille, et de combiner un coup de main qu'on tenterait le dimanche suivant contre le détachement pendant que les soldats seraient à boire. La salle était pleine, Louis et Marie se tenaient près de l'entrée, les armes étaient sur la table et le président appelait chacun par son nom pour lui remettre un fusil ; Françoise était restée à soigner sa mère, malade depuis quelques jours.

Tout à coup la porte s'ouvre par une violente poussée et les bleus, le capitaine en tête, se ruent dans la salle.

Ce fut un tumulte indescriptible ; les chandelles avaient été broyées d'abord ; des coups de feu éclairaient, seuls, la pièce de temps à autre. On se battait corps à corps ; au milieu des cris et des jurons, on entendait le bruit mat des crosses, frappant les corps et des bouteilles qui s'écrasaient sur les têtes. La fenêtre avait été enfoncee aussitôt et beaucoup avaient pu sauter.

Le bruit diminuait, puis tout se tut. « Sergent Chevillard, de la lumière ! » cria la voix

du capitaine. Un instant après le briquet battu, un reste de chandelle allumée éclairait la plus lugubre scène qu'on pût voir.

Cinq ou six cadavres râlaient à terre dans une mare de sang, paysans et soldats, hachés de coups au milieu des débris de bancs et des éclats de verre. Une dizaine de bleus maintenaient quatre prisonniers, dont Pierre Maurand couvert de sang, l'œil sombre, et Louis-Marie. Le capitaine s'approche de ce dernier, le regarde avec attention, puis s'adressant aux hommes qui le maintenaient : « pas blessé, au moins ? .. ou gare ! » — « non, citoyen capitaine, dit l'un d'eux, nous avons fait comme tu voulais. »

— « Laissez-le aller »... — « Ah ! traître ! s'écria Maurand en se tordant entre les soldats, c'est donc toi ! tiens ! » et il lui cracha au visage. Louis-Marie bondit : « Moi ! moi ! tu en as menti ! rugit-il, menti ! »

— « Emmenez-le » dit le capitaine, pendant qu'il se débattait... Et le sergent Chevillard commença à faire l'appel, pendant que le capitaine essuyait froidement la lame de son sabre, rouge jusqu'à la coquille.

Louis-Marie était rentré chez lui courant comme un fou. Accusé ! lui ! l'infâme ! oh ! il demanderait justice, il prouverait... mais comment prouverait-il. C'est vrai, on l'avait épargné, seul ; on s'était d'abord jeté sur lui, on l'avait maintenu avant même qu'il pût faire un mouvement, sans le frapper et puis le capitaine qui le laissait aller ! il se sentait perdu ; toutes les apparences étaient contre lui.

Que se passa-t-il entre la mère et le fils, nul ne le sut, mais une demi-heure après on put voir Louis-Marie se précipiter hors de la maison et s'enfuir comme une ombre à travers champs ; quelques minutes après la porte s'ouvrait de nouveau et Jeanne Aubry, plus sombre encore que de coutume, s'enfonçait elle aussi dans la nuit.

Le lendemain soir à minuit, ni l'un ni l'autre n'étaient rentrés ; la maison abandonnée, formait une masse isolée, morne et noire sur le bord de la route. Soudain des pas furtifs se firent entendre et Louis-Marie parut, comme se cachant ; il s'arrêta un instant au seuil et regardant si personne ne le voyait, se décida à entrer.

La porte venait à peine de se refermer qu'une ombre se détachait, en face des arbres qui bordaient le chemin et qu'une femme entrait à son tour.

« C'est vous, ma mère », dit Louis-Marie d'une voix brisée ; « Non, ce n'est pas ta mère » répondit la femme qui venait de refermer la porte,

Françoise ! » s'écria Louis-Marie, « toi ici ! Tu me guettais donc ? »

« Oui je te guettais », reprit-elle d'un ton sombre.

Louis-Marie venait d'allumer une chandelle de résine qui jetait une lumière fumeuse ; c'était bien Françoise, mais si changée qu'à peine la reconnut-il ; lui-même avait vieilli de dix ans, depuis la veille. Ils se regardaient en silence , lui, voyant qu'elle savait tout, n'osait approcher. Françoise parla la première ; elle semblait se raidir et répéter comme une leçon :

« Ecoute, dit-elle, nos frères réunis t'ont jugé ; tu les a trahis, ils t'ont condamné à mort ».

Louis-Marie croisa les bras et ne répondit pas.

Jeanne continua :

« Le sort m'a désignée pour exécuter la sentence ; tu vas mourir, fais ta prière puisque nous n'avons plus de prêtre au pays. »

Louis-Marie avait porté la main à son cœur et ses doigts s'étaient crispés sur sa veste.

« C'est bien, je suis prêt. »

Jeanne, d'un mouvement automatique avait tiré de sous son manteau un pistolet qui tremblait dans sa main. Elle chercha à l'armer ; la batterie, trop dure, résista. Sans mot dire, Louis-Marie étendit le bras, prit le pistolet, l'arma, le rendit à Françoise et attendit. Celle-ci le prit des deux mains et l'appuya contre la poitrine de son fiancé ! Louis-Marie fit le signe de la croix et ferma les yeux..., il les rouvrit au bruit que fit l'arme en tombant à terre.

Des larmes baignaient le visage de Françoise.

Louis-Marie ramassa le pistolet et, regardant la jeune fille avec attendrissement : « Il le faut, dit-il, tu as juré » et, à son tour, il plaça sur son front le bout glacé de l'instrument de mort.

Cette fois ce fut Françoise qui le lui arracha : « Mais dis donc que tu n'est pas coupable ! » s'écria-t-elle ; Louis-Marie fit un mouvement, mais ne répondit rien. « Ah ! mon Dieu ! gémit-elle, non, non, ce n'est pas possible, ils se sont trompés ; tu t'es sauvé, on ne t'a pas relâché... Mais parle, parle donc ! » Non, s'écria Louis-Marie, incapable de se contenir plus longtemps, je ne suis pas coupable. » « Je le savais bien, dit-elle, viens vite le leur dire. » Le jeune homme ne bougeait pas. « Eh bien, qu'attends-tu ? » reprit-

elle en le voyant immobile. « Il faut que je meure », dit Louis-Marie d'une voix sourde. Jeanne le regarda avec épouvante : « Ecoute, dit-elle, je devais être ta femme, j'ai le droit de tout savoir ; parle ; tu te feras tuer après, s'il le faut, je te le jure. » « Tu as raison », dit simplement Louis-Marie, et il lui conta tout. Quelques jours avant, sa mère avait reçu une lettre anonyme, lui donnant confirmation absolue des soupçons qu'elle avait toujours eus sur Pierre Maurand, qu'elle n'avait pas cessé de considérer comme l'assassin de son mari. Jusqu'alors, elle n'avait pas osé réaliser une vengeance, à laquelle elle songeait sans cesse. Rassurée, cette fois, son parti fut pris. Pierre Maurand mourrait. D'armes, elle n'en avait pas et n'aurait pas su s'en servir, et puis il lui fallait sa vengeance plus raffinée, une vengeance telle qu'en peut seul concevoir un cerveau malade. Elle connaissait l'existence de la société secrète, dont son fils faisait partie et savait que les réunions se tenaient chez l'aubergiste ; elle attendit d'être sûre du moment précis où la première aurait lieu et se rendit à Vue, où elle demanda à parler au capitaine des Bleus.

Là, elle lui apprit tout, sur le serment qu'il lui fit de laisser son fils en liberté. Elle ne pensait pas, pauvre folle ! qu'elle allait sacrifier dix innocents pour un coupable et que son propre fils porterait le premier la peine du crime qu'elle allait commettre !

Françoise savait le reste ; on l'avait épargnée lui, en effet, et, pour prouver son innocence il fallait qu'il dénonçât sa mère.

La jeune fille écoutait haletante ; elle éclata en sanglots « tu vois bien qu'il faut que je meure », dit Louis-Marie. « Pauvre mère ! elle ne savait pas !.. Un dernier baiser, ma bien aimée... »

En ce moment un tumulte belliqueux se fit entendre dans le lointain, une fusillade nourrie à laquelle se mêlait sourdement la voix profonde des canons,

Bientôt ils virent passer un groupe de chouans.

Se joignant à eux, Marie-Louis et Françoise gagnèrent le lieu du combat.

Au cri de « Vive le roi » les farouches Vendéens se précipitèrent au milieu des ennemis. Marie-Louis vit sa fiancée, frappée à mort, s'affaisser et lui-même succombait tôt après percé de coups en murmurant encore le cri de guerre : « Vive le roi ! »

Marie-Louis Aubry n'était pas un traître.

MŒNCHENSTEIN

14 juin 1891

Le petit village de Mœnchenstein est un but de promenade très aimé des Bâlois. Il est à une lieue de la ville, sur la grande route de Delémont. On y trouve plusieurs grandes usines et des exploitations de gyps. Le village, dominé par le dernier contrefort du Jura, rocher escarpé qui porte les ruines de l'ancien château de Mœnchenstein, résidence du bailli bernois, détruit en 1798, a un aspect très pittoresque. De là on jouit d'une vue très étendue sur les campagnes de la Birse qui coule en cet endroit dans un lit artificiel, à travers les champs et les vignes.

Il y avait le 14 juin 1891 concours de musique dans la localité. Mœnchenstein était gracieusement décoré et avait cet aspect gai, brillant et particulier que les drapeaux, oriflammes, bannières aux multiples couleurs de nos cantons, donnent à nos villes et villages lorsqu'ils revêtent leurs habits de fête. Un soleil radieux, si rare pendant toute l'année, promettait d'augmenter encore la joie exubérante des promeneurs printaniers. Hélas ! c'est une scène de carnage et de deuil qu'il devait éclairer.

Dans la petite église, hardiment perchée sur le roc et décorée très coquettement, les premiers accords se faisaient entendre lorsqu'un bruit effroyable remplit le vallon. Un long convoi, attelé de deux énormes machines, qui amenait une quantité considérable de visiteurs bâlois à la fête venait d'être précipité dans la Birse, grossie par les fortes pluies des jours précédents. Le pont de Mœnchenstein, trop fragile avait cédé à la pression énorme des deux locomotives.

La terrible nouvelle une fois parvenue au village, les cloches sonnèrent le tocsin. En un clin d'œil, tout le monde fut sur le leu du sinistre, organisant les premiers secours et amenant sur la berge, dans un verger, un certain nombre de cadavres flottant au milieu des débris des wagons. La population entière et les employés du train échappés au malheur, ont fait preuve du plus grand dévouement. Des cris déchirants sortaient de tous les wagons ; les gens des dernières voitures, demeurées sur la voie, sortaient même par les fenêtres, et à la vue des cadavres affreusement mutilés, que charriaît la Birse très forte par la suite des dernières pluies, la plu-

part perdaient en quelque sorte la tête et affolés se sauvaient dans toutes les directions.

Immédiatement on fit venir des médecins de tous les côtés, des infirmiers (il y avait à Bâle une école de recrues de troupes sanitaires) et la troupe pour organiser le service d'ordre. Une foule immense a envahi le lieu du sinistre pendant les trois jours qui suivirent la catastrophe. Le travail de déblaiement a laissé beaucoup à désirer. La Compagnie Jura - Simplon n'avait pas de grue assez puissante pour le déblaiement qui eût dû être fait beaucoup plus rapidement.

Un témoin oculaire a raconté la catastrophe de la manière suivante :

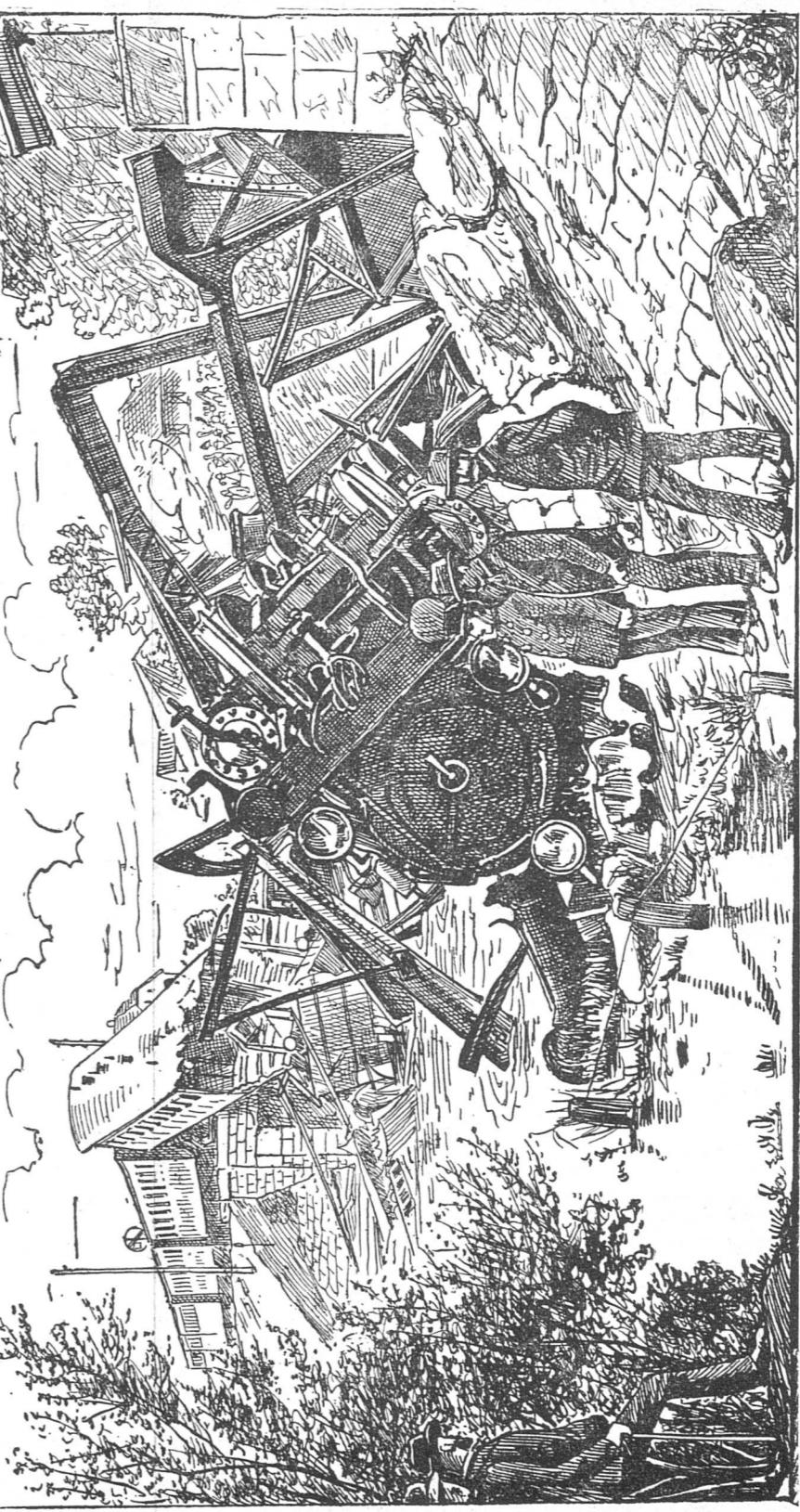
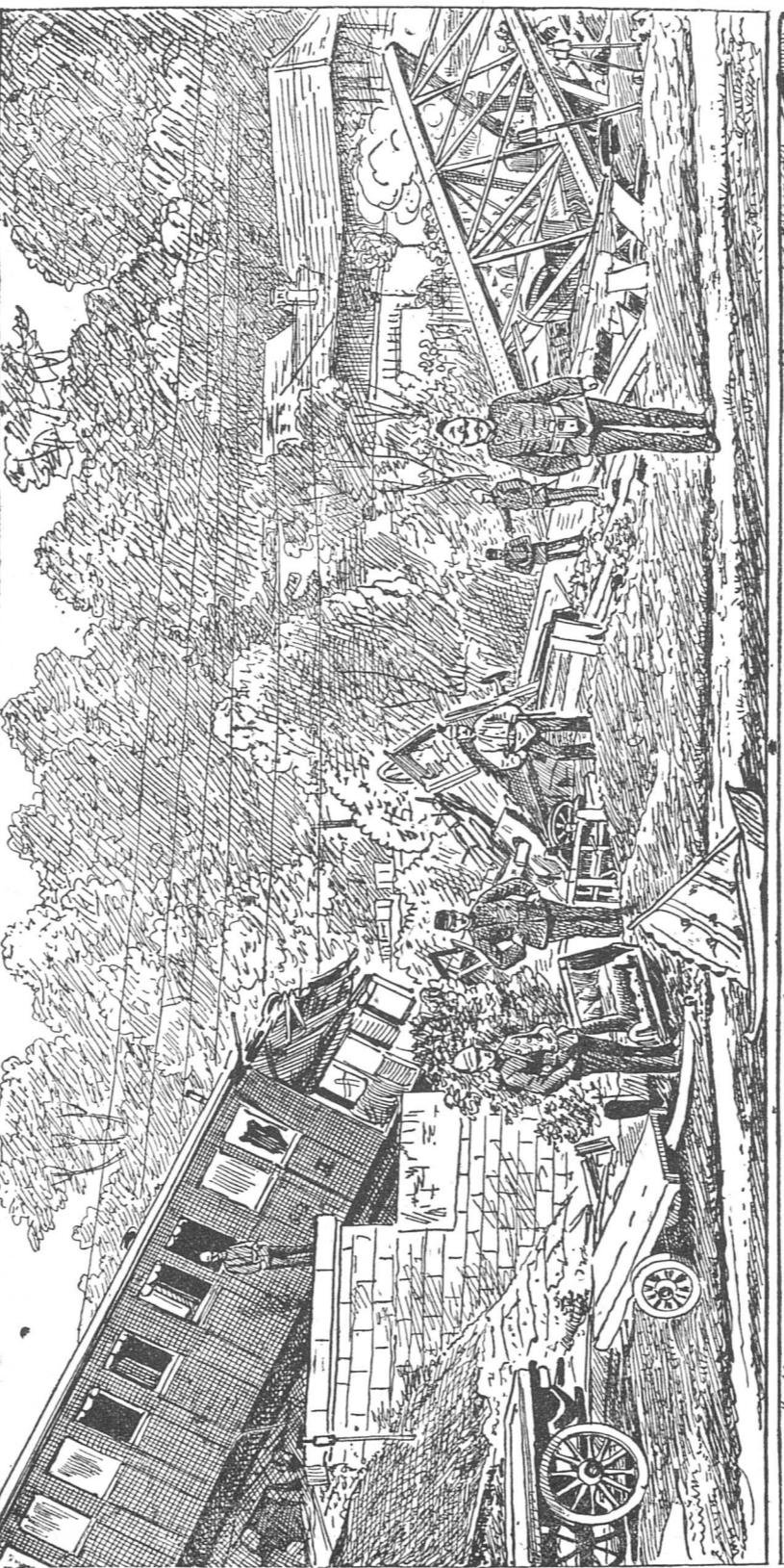
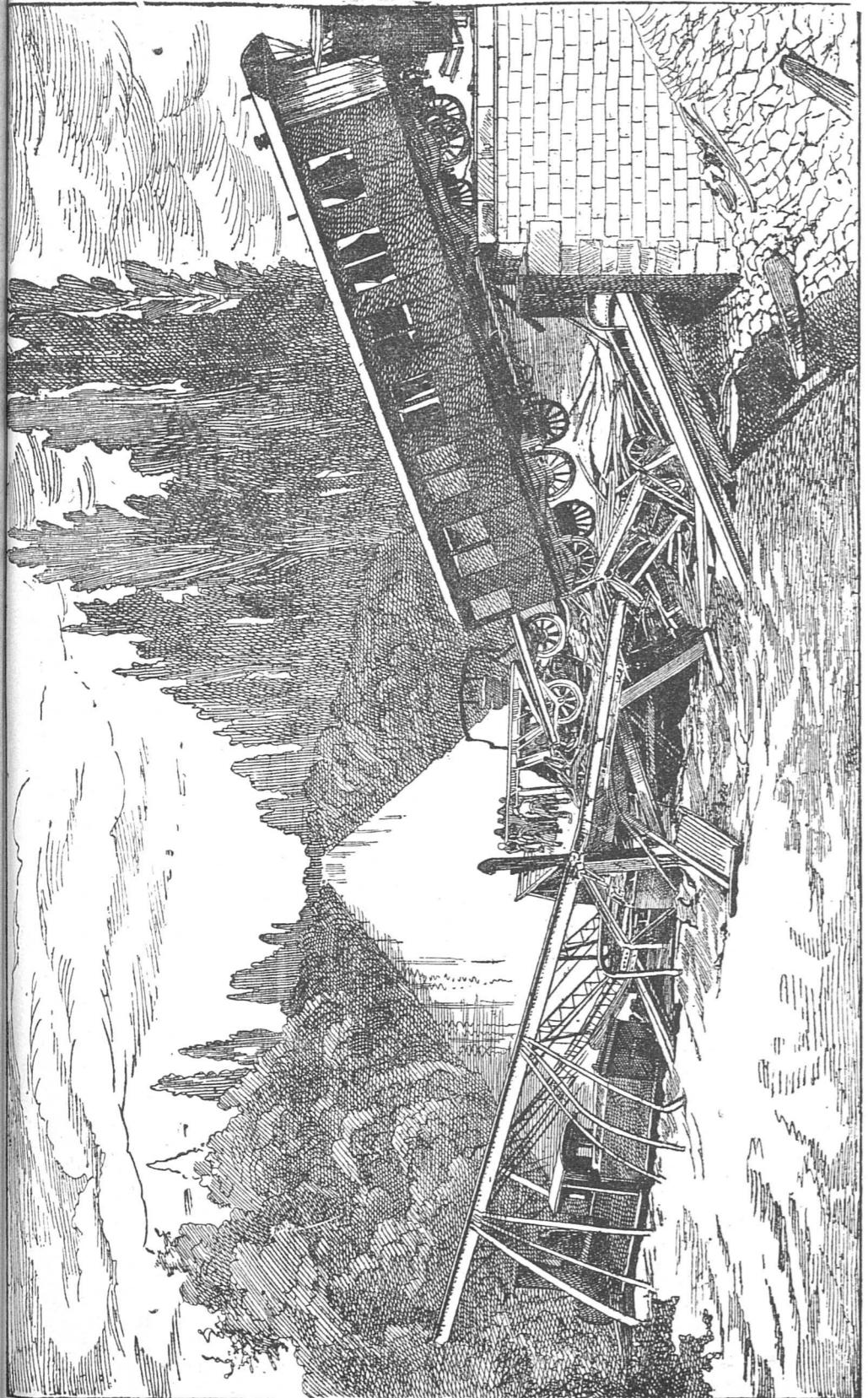
« Nous causions joyeusement, quand une forte secousse se produisit. Nous nous regardâmes tous étonnés et effrayés, je crois avec la conscience d'un malheur certain. Un second coup, plus prolongé, puis des grincements, des craquements effrayants, des cris, une oscillation semblable à celle qu'on éprouve en bateau au sommet d'une vague. Dix secondes après, notre wagon descendait d'aplomb.

« J'étais assis à droite, à côté de la portière ouverte. Je croyais périr sûrement avec mes compagnons, car je prenais pour de l'eau, qui allait nous submerger, la poussière, la fumée, etc., qui entouraient notre wagon gisant en partie sur la berge de la Birse et qui empêchaient de voir. Je compris que je me trompais en apercevant, à travers la fumée, le pré vert éclairé par le soleil. Je sautai alors par la portière du wagon qui s'était couché sur le flanc et tombai heureusement sur le bord du talus.

« Quelques personnes seulement couraient ci et là affolées d'angoisse. Les wagons restés intacts sur la voie se vidèrent. Un effroyable concert de cris de toutes espèces, hurlements de douleur, appels au secours, etc., nous assourdissait. Les roues de la machine, renversée sur le dos, marchaient encore en l'air, avec un bruit strident. Je me préoccupais d'abord de chercher les miens. Bien que mes parents fussent assis, quelques secondes auparavant, à mes côtés, je ne voyais et n'entendais rien d'eux. Ceux qui étaient assis dans le coupé derrière moi ne pouvaient ouvrir. Les portières s'étant en partie refermées par

La grande catastrophe de Mönchenstein

du 14 Juin 1891.



la chute, ils n'arrivaient pas à les baisser. Je brisais les vitres avec les pieds pour retirer les membres de ma famille. Le spectacle qu'offrait le wagon était terrible quand j'y pénétrai pour aider à sortir les malheureux qui s'y trouvaient encore. Comme des masses informes, ils étaient entassés les uns sur les autres. Quatre femmes, les jambes prises entre les bancs, gisaient en tas, évanouies. Avec angoisse, je finis par reconnaître mes bien aimés, tout couverts de sang et méconnaisables. Nous étions tous en vie. Quelle reconnaissance, malgré nos blessures! On s'asseyait en groupes au bord de la Birse, pour laver et panser ses plaies..

Le nombre des morts a atteint le chiffre effrayant de 73. On estime qu'il y avait 600 personnes dans le train dont 260 dans les wagons précipités à l'eau. Il y a eu, outre les 73 tués, 130 blessés et une cinquantaine de personnes qui ont pu s'échapper saines et sauves. Parmi elles, il y a eu deux femmes de Bure qui revenaient d'Einsiedeln. L'une d'elles tendait son billet à l'employé pour le contrôler, au moment où le pont s'effondra dans la Birse. Dans le choc épouvantable des wagons, une voisine eut les deux jambes coupées. Elles-mêmes parvinrent à s'échapper sans

trop s'expliquer comment : la robe de l'une était toute éclaboussée de sang ; l'autre a eu ses vêtements lacérés, mais aucune blessure, aucune égratignure. On raconte qu'elles réttaient le chapelet tranquillement dans le wagon et que tous les gais visiteurs de la fête de Mœnchenstein en riaient un peu ! Sainte prière qui les a protégées peut-être, en tout cas qui les eût aidées à bien mourir !

Les pertes sont évaluées à 1,100,000 francs pour le pont et le matériel roulant. Les travaux de déblaiement ont coûté trente mille francs. — Restent encore les indemnités aux parents des victimes et aux blessés eux-mêmes.

La catastrophe de Mœnchenstein est la plus grave survenue sur les chemins de fer suisses.

Celle de Zollikofen, le 17 août dernier, a pris d'assez fortes proportions, puisqu'on y comte dix-sept tués, l'a suivie de très près.

Espérons qu'une surveillance active et sévère des employés et surtout qu'une réduction des trains de plaisir et de ces fêtes qui arrachent les familles aux foyers et les ressources à la bourse des ménages, nous éviteront le retour de semblables malheurs.

UN DROLE DE MARIAGE

La diligence de Paris à Lyon venait d'arriver à Châlons-sur-Saône, et les voyageurs s'appretaient à entrer dans la grande salle de l'hôtel du *Chevreuil*, pour y prendre à la hâte un repas d'un confortable problématique; les garçons, les servantes, le patron de l'auberge guidaient avec empressement vers la vaste table d'hôte les convives poudreux et affamés que leur amenait, ce jour-là, la voiture de Lafite et Caillard ... et la voix de l'impitoyable conducteur, surmontant les cris des estomacs, répétait le refrain ordinaire : « Dépêchez-vous, Messieurs, vous n'avez que trois petits quarts d'heure. »

Parmi les voyageurs, dont cette exhortation importune contrariait le plus impérieux appétit, on distinguait un assez beau jeune homme de vingt-cinq ans, plus ou moins vrai type du Parisien en voyage.

Une légère casquette de coutil gris, placée négligemment sur sa tête, confondait sa cou-

leur avec la couche épaisse de poussière qui poudrait ses cheveux, et donnait à la physionomie du voyageur, par sa pose un peu inclinée, un certain air tapageur, ou tout au moins une expression d'humeur franche et joviale. Pour compléter son costume de circonstance, le jeune Parisien avait revêtu par dessus ses habits une classique blouse d'atelier, et des guêtres quasi fantastiques emprisonnaient ses jambes, en protégeant l'Elbeuf d'un élégant pantalon contre les négligences trop fréquentes de l'administration des ponts et chaussées.

Notre jeune homme était entré l'un des premiers dans la grande salle du *Chevreuil*, et, répétant la pressante injonction du conducteur, il avait pris place à la partie de la table la mieux garnie de mets substantiels, qu'il se disposait sans doute à honorer indistinctement d'une préférence marquée, lorsque la question suivante se fit entendre derrière lui.



N'y a-t-il pas un voyageur de Paris appelé M. Brémont ?

A ce nom, le jeune Parisien se retourna et vit sur le seuil de la porte un petit groom en livrée bleue ; il parcourut du regard ses compagnons de voyage, pour voir si la question s'adressait à l'un d'eux, et comme personne ne répondait, il dit au messager :

— Il paraît qu'il n'y a ici d'autre Brémont que moi, groom, mon ami, est-ce moi que vous demandez ?

— C'est un M. Brémont de Paris, arrivé ce soir de Châlons par les messageries.

— Laffite et Caillard, ajouta le Parisien. En ce cas, je ne puis nier mon identité. Que pouvez-vous me vouloir, jeune groom ?... Je vous déclare d'abord que la cité de Châlons-sur-Saône m'est entièrement inconnue, aussi bien que ses 12,000 habitants de l'un et de l'autre sexe.

— Je le sais bien, monsieur, répondit l'apprenti laquais avec un sourire respectueux, c'est même à cause de cela que l'on m'envoie au devant de monsieur.

— On vous envoie au devant de moi ! reprit M. Brémont étonné ; et qui donc, s'il vous plaît, groom facétieux ?

— Si monsieur veut prendre la peine de me suivre, dit l'enfant, il m'est recommandé de ne parler qu'à lui seul.

— Ah ça ! dit Brémont en se levant, pas de mauvaise plaisanterie !

— Messieurs, ajouta-t-il, en se tournant vers les convives, si l'un de vous est l'auteur de cette spirituelle mystification, je le somme, au nom de l'estomac le plus digne de compassion qui fut jamais au monde, d'avouer la charge, séance tenante, et de me laisser utiliser sans distraction les deux petits quarts d'heure et demi qui me restent encore.

Toutes les personnes qui entouraient la table d'hôte ayant répondu à cette sommation comique par un serment solennel, qu'elles n'avaient aucune part dans ce qui se passait, Brémont voulut avoir le cœur net de cette singulière aventure. La curiosité imposa à l'estomac un sursis de quelques minutes, et le jeune homme sortit de la salle, après avoir prié ses compagnons de lui conserver sa part de chaque plat, et leur avoir promis de revenir bientôt leur donner le mot de cette énigme.

Le groom, qui avait entendu cette prière et cette promesse, se permit de sourire encore, mais toujours d'un air plein de respect, et sitôt qu'il fut dans la rue avec le jeune Parisien :

— Monsieur a voulu rire aux dépens de ces

messieurs, dit-il ; car il sait fort bien qu'il ne dinera pas ce soir à l'hôtel du *Chevreuil* !

— Je sais fort bien, dit Brémont, dont l'appétit s'irrita de ces paroles, que je ne fais pas un pas de plus ; nous voilà seuls, explique-toi et vite, et souviens-toi bien que si, par un sort fatal pour toi, tu as eu le malheur de te charger d'une commission impertinente, je ne quitterai pas Châlons sans t'avoir préalablement assommé.

Le groom s'inclina avec résignation.

— Dussé-je, poursuivit le Parisien, renoncer à dîner aujourd'hui et perdre ma place de coupé.

— Je vois bien, répondit le groom avec son imperturbable sourire, que monsieur veut s'égayer. Monsieur ne compte pas sans doute partir ce soir de Châlons.... et je ne pense pas qu'il regrette le mauvais dîner de table d'hôte, quand un magnifique repas l'attend à la maison.

Cette dernière phrase, quoique non moins incompréhensible que le reste de la conversation du jeune groom, calma quelque peu l'irritation du Parisien ; il reprit avec plus de douceur :

— On m'attend donc à dîner chez ton maître ?

— Monsieur veut dire chez ma maîtresse, répondit le messager.

— Une femme, un bon dîner, du mystère ! Eh mais ! pensa Brémont en secouant la poussière de ses favoris, tout cela n'est pas fort alarmant et l'aventure prend une tournure assez humaine. — Encore une fois, ajouta-t-il en s'adressant au groom, tu es bien sûr que c'est à moi Anatole Brémont de Paris, rue Saint-Georges, 7 bis, peintre en paysages, que ta maîtresse envoie cette courtoise invitation ?

— Oui, monsieur, oui, dit le laquais ; voici du reste une lettre de madame qui vous confirmera mon message.

Brémont prit vivement un petit billet que lui présentait le groom. La suscription portait en effet le nom de Brémont, mais l'écriture était complètement inconnue au jeune Parisien. Il brisa le cachet, impatient de lire le nom signé au bas de cette mystérieuse missive ; pour comble de mystère, la missive était anonyme et portait seulement ces mots :

« Monsieur Brémont est attendu avec la plus grande impatience ; il est instamment prié de suivre, sans retard, la personne qui lui remettra ce billet. On compte sur son empressement et sur sa discrétion. »

Il aurait fallu n'être ni Parisien, ni peintre, pour laisser en si beau chemin un roman qui s'annonçait d'une manière si piquante. Brémont, oubliant tout à fait le festin de l'hôtel

du *Chevreuil* et la diligence Laffite et Caillard, dit résolument au laquais : Marchons !

— C'est à deux pas, dit le groom, en se dirigeant vers le quai.

— Tant mieux, pensa le jeune peintre, car je meurs littéralement de faim et de curiosité. Mais à deux pas, au détour de la grande rue, Brémond ne trouva qu'un élégant cabriolet, dans lequel le groom le pria de monter. Celui-ci prit place ensuite à côté du voyageur et fouetta le cheval, qui les emporta rapidement vers un chemin de campagne qui suivait le bord de la rivière.

Brémond avait renoncé à questionner le laquais, dont les réponses incomplètes ne lui apprenaient rien. Il s'était résigné à attendre l'explication et le dénouement de cette romanesque impression de voyage.

Les idées de Brémond passèrent ensuite, par une transition toute naturelle, à la recherche mentale des causes probables de son enlèvement.

Ce qu'il y a de bien positif, pensait-il, c'est que je ne connais personne à Châlons ; c'est que je n'ai jamais passé par cette ville. Il est fort possible que quelqu'un de mes amis soit venu s'y fixer à mon insu, mais ce qui redévenait impossible, c'est qu'il ait été informé de mon voyage, de mon arrivée dans cette ville, car j'ai quitté Paris subitement, par boutade, et ne me doutant pas la veille de mon départ, que je devais, le lendemain, me mettre en route pour la Provence... Pas un de mes camarades d'atelier ne sait ce que je suis devenu ; je me suis réservé de faire mes adieux à ces chers amis... quand je serais à Marseille. Ah ! s'écria tout à coup le jeune artiste en se frappant le front... je le tiens... j'ai le mot de la charade... je parie que c'est Chalabert ou Cormieu... l'un ou l'autre a un oncle ou une tante aux environs de Lyon... c'est ça.... Chalabert ou Cormieu est sans doute en vacance dans ce pays, il m'aura vu descendre de diligence... et... une inspiration sublime... une charge improvisée... un groom discret et adroit... un billet mystérieux... un cabriolet... un enlèvement jusqu'au château de son oncle... où m'attendent des éclats de rire... et un repas de famille... voilà... que le diable emporte le mauvais plaisant !

En terminant cet *a parte*, Brémond, espérant arracher au groom une réponse catégorique, l'apostropha à l'improviste par cette question :

— Petit laquais, tu appartiens à M. Chalabert !

— Plaît-il ? fit le groom.

— Ou bien à M. Cormieu ?

— Je ne connais personne de ce nom, ré-

pondit le laconique laquais en fouettant le cheval.

Brémond, tout à fait dérouté, se croisa les bras et renonça aux hypothèses.

Au bout de trois quarts d'heure, le cabriolet s'arrêta devant un petit portail vert qui s'ouvrit aussitôt. Une jeune servante parut sur le seuil et annonça à Brémond que l'on commençait à désespérer de le voir arriver, et que l'inquiétude de ces dames était extrême : car on venait d'apprendre qu'une diligence de Paris à Lyon avait versé, ce matin même, aux environs de Beaune.

— Ma chère enfant, dit Brémond, est-ce que ces dames, dans leur désespoir de ne pas me voir arriver, ne se sont pas mises à table ?

— Oh non, monsieur, reprit la servante ; on ne pouvait s'y mettre sans vous.

Cette réponse rassura l'artiste affamé.

— Eh bien, ajouta-t-il, je vous prie, aimable soubrette, de me conduire promptement auprès d'elles ; je brûle de leur présenter mes hommages.... et de faire leur connaissance.

La servante fit entrer Anatole Brémond dans le parc et le guida par un labyrinthe de petites allées jusqu'à l'entrée secrète d'une maison de campagne d'assez belle apparence. Brémond remarqua avec joie que plusieurs croisées du rez-de-chaussée étaient brillamment éclairées ; il pensa que c'était la salle à manger.

— Pardon, monsieur, dit la soubrette, si je vous fais traverser la cuisine pour entrer dans la maison ; mais monsieur ne voudrait pas, je pense, se montrer aux invités dans ce négligé de voyage.

— Cela va sans dire, répondit Brémond, en jetant un regard rapide mais satisfait sur les fourneaux ardents, sur la broche et sur les marmitons affairés.

— Ne faites pas de bruit, monsieur, nous voici dans l'escalier dérobé qui conduit à votre chambre ; il n'y a pas de lumière, prenez garde.... tenez la rampe.... et suivez-moi.... là, nous y sommes.... entrez.... attendez que je vous guide jusqu'à un fauteuil.... vous devez être fatigué.... veuillez vous asseoir.... et vous reposer pendant que je vais avertir madame.

Et la soubrette disparut.

L'esprit d'Anatole Brémond se lança encore, dans cette courte attente, dans un inextricable tourbillon de suppositions. — Il est clair, se dit-il, que l'on me prend ici pour un autre ; il y a quiproquo évident ; la dame du lieu, en reconnaissant qu'elle ne me connaît pas, va se confondre en excuses sur la méprise de ses gens et me mettre fort poliment à la porte. Allons ! allons ! l'aventure va tourner au tra-

gique ; ce splendide repas va me passer sous le nez, comme celui du *Chevreuil*, et dans ce cas, il y aura sûrement mort d'homme ce soir, soit que je périsse de faim, soit que j'assomme ce scélérat de groom qui m'a précipité dans cette affreuse position.... j'entends marcher.... on vient.... c'est la catastrophe qui approche.

La servante rentra, déposa deux flambeaux sur un guéridon et dit à demi-voix à Brémont :

— Voici Madame.

Au même instant parut une dame d'une cinquantaine d'années ; d'une figure respectable et distinguée. Elle renvoya la servante, ferma la porte et s'avanza vers le Parisien en le saluant avec une politesse mêlée d'un sourire de familiarité. Brémont, se réglant sur cet accueil amical, répondit par plusieurs saluts de même genre. — Diable ! qu'est-ce que ça veut dire ? pensa le jeune artiste au comble de l'étonnement ; elle a l'air de me connaître... méfions-nous... une bonne fortune de cet âge-là prend ordinairement le nom de guet-apens. Nous allons voir comment elle va colorer mon enlèvement.

— Ah ! monsieur, dit la dame, nous vous attendions dans des trances mortelles... enfin vous voilà... il paraît, ainsi qu'il l'avait prévu, que Léopold n'a pas trouvé de place dans la diligence pour vous accompagner... enfin vous voilà... c'est l'essentiel... mais que de remerciements et que d'excuses ne vous devons-nous pas ?

— A moi, madame, oh ! oh ! répondit le Parisien, persuadé qu'une telle réponse n'avait rien de compromettant.

— Oui, monsieur, Léopold vous a fait connaître les motifs impérieux qui nous forcent à brusquer ainsi les choses. Il n'y avait qu'un ami intime de mon fils, un ami qu'il connaît depuis l'enfance, depuis le collège, et dont il répondit comme de lui-même, qu'il nous fut permis de rendre complice de notre mystérieux complot : mais les éloges que Léopold vous donne, sa lettre d'hier qui nous annonce votre départ, nous rassure pleinement. Non, monsieur, j'en suis sûre, nous ne nous repenterons pas de vous avoir confié ce que nous avons de plus cher au monde, et vous-même, je puis vous dire que vous n'aurez pas à regretter votre confiance en Léopold et en nous.

— J'en suis persuadé, madame, risposta Anatole Brémont, dont ce quiproquo opiniâtre et prolongé piquait au plus haut point la curiosité.

— Mais l'heure presse ; vous avez été un peu en retard, reprit la dame ; tous les conviés sont assemblés dans le salon. Léopold nous écrit que toutes les formalités ont été

remplies à Paris ; de notre côté, nous n'avons rien négligé. Ah ! vous êtes en habit de voyage ; et dans votre précipitation, vous avez même oublié votre valise à Châlons ; ne vous alarmez pas ; tout était prévu ; depuis huit jours nous ne pensons qu'à vous. Vous trouverez dans ce cabinet les habits de Léopold ; il nous avait dit, en nous faisant votre portrait, que vous étiez à peu près de sa taille... vous êtes un peu plus grand que lui... mais n'importe ; habillez-vous vite... Dans un quart d'heure, mon frère le commandeur viendra vous prendre ici, pour vous présenter à la famille et à nos amis. A bientôt donc, mon cher monsieur... je puis même dire, ajouta la dame en souriant avec cordialité et en lui tendant la main, à revoir, mon cher Brémont. Et elle sortit, laissant le jeune Parisien dans la stupéfaction la plus complète.

— Allons, allons ! se dit Anatole, si c'est une charge, elle est bonne ! je la déclare même plus que sublime. La maman joue son rôle d'une manière ravissante. Voilà ce qu'on peut appeler une vieille femme peu claire dans ses confidences. Si j'ai compris un mot à tout ce galimatias ! Oh ! si... j'ai compris qu'elle a un fils nommé Léopold ; et un frère... commandeur... qui va venir me chercher... pour me présenter... et me faire souper sans doute... Hâtons-nous de revêtir les habits de ce cher Léopold, mon ami intime, mais inconnu ! La maman a dit : dans ce cabinet... Oh ! oh ! c'est fort bien ! des brosses, des essences, des cosmétiques... du linge d'une finesse extrême et d'une blancheur virginal. Pantalon, gilet, habit, cravate, escarpins, tout s'y trouve... et même des gants blancs ! Ce que c'est que d'être attendu pourtant !

Anatole fut bientôt transformé en un élégant lion parisien ; et ma foi ! c'était un fort beau cavalier, bien digne du rôle romanesque que le hasard lui avait donné.

Tandis qu'il se contemplait avec quelque fatuité dans la glace, et qu'il serrait outre mesure la boucle de son gilet, pour imposer silence au murmure d'impatience de son estomac, il entendit derrière lui une voix de basse-taille creuse et cuivrée qui disait :

— Eh bien, mon cher Brémont, êtes-vous prêt ?

C'était le commandeur, grand et maigre vieillard, porteur d'un grand nez bourbonien, d'une perruque blonde, et d'une décoration de Saint-Louis.

Anatole se retourna, incertain de l'effet que sa vue allait produire sur ce nouveau personnage. Celui-ci l'examina de la tête aux pieds d'un œil satisfait.

— Allons, dit le vieux commandeur, je vois

avec plaisir que Léopold ne nous a point trompés ; c'est un fort beau garçon.... ce qui ne gâte jamais rien dans une affaire semblable. Touchez-là, mon jeune ami ; au point où nous en sommes, vous n'êtes pas étranger pour moi, quoique nous nous voyions en ce moment pour la première fois. Je vais vous introduire et vous présenter. Ah ! ça.... vous n'avez rien oublié, je pense, des instructions qu'a dû vous donner Léopold ?

— Sur ce point là, monsieur, dit Brémont, je puis sans mentir vous tranquilliser, je n'ai pas oublié un seul mot de ce que m'a dit Léopold.

— Fort bien ; vous vous rappelez que ma nièce se nomme Léonie.... et qu'il est essentiel, pour sauver aux yeux du monde et surtout aux yeux des collatéraux de notre vieille cousine Ursule, ce qu'il y a de bizarre, d'imprévu et de trop brusque dans cet événement, il est essentiel, dis-je, que vous feignez d'avoir connu ma nièce Léonie à Paris, lors du séjour qu'elle y fit l'année passée avec sa mère chez madame de Marty, vous entendez ?

— Parfaitement, commandeur, parfaitement.

— C'est à merveille ! allons mon cher Brémont, voici le moment.... faisons notre entrée.

Brémont éprouva une certaine hésitation dans ce moment solennel ; mais la singularité de l'aventure, le désir d'en voir la suite et la conclusion.... et puis, il faut le dire encore, le dévorant appétit qui le tourmentait.... tous ces motifs réunis le poussèrent sur les pas du commandeur.

Celui-ci lui fit descendre un vaste escalier, éclairé comme pour une fête, ouvrit une porte du vestibule et entra avec Anatole dans un riche salon où se trouvait réunie une société nombreuse. Cette entrée produisit une vive sensation.

— J'ai l'honneur, dit la basse-taille du commandeur, de vous présenter M. Brémont, le futur mari de Léonie de Cernay, ma nièce.

A cette phrase, Anatole fut pris d'un éblouissement subit et manqua tomber à la renverse. Mais le commandeur, qui le tenait par la main, le maintint en équilibre et lui dit à voix basse :

— Du sang-froid de la présence d'esprit ; maîtrisez votre émotion.

Le jeune artiste se remit aussitôt et se vit amené par le commandeur devant madame de Cernay, qu'il avait déjà vue dans la chambre. Auprès de la dame était une jeune et charmante enfant de dix-sept ans, que son trouble et sa rougeur désignèrent à Brémont pour être mademoiselle Léonie de Cernay.

Après avoir salué la mère et la fille et leur

avoir adressé quelques compliments de circonstance que lui soufflait le commandeur, Anatole Brémont se vit entouré par les parents, par les amis de la famille, qui l'accablèrent de politesse et de marques d'amitié. Le jeune artiste, dans un embarras extrême, parvint à rejoindre son commandeur, bien décidé à faire cesser une méprise qui prenait un caractère trop sérieux et trop grave pour qu'il fût permis à un homme délicat de la prolonger par son silence. Mais le vieillard à la peruke blonde ne lui laissa pas le temps d'accomplir cette honnête résolution.

— Mon cher Brémont, lui dit le vieillard en l'attirant sur un balcon où personne ne pouvait surprendre leur conversation, votre arrivée est un grand bonheur pour ma nièce et pour nous. Un jour plus tard, et tout était perdu. Jugez avez quelle anxiété nous vous attendions. Quand nous avons appris tout à l'heure qu'une diligence avait versé près de Beaune, nous avons manqué, ma sœur et moi, mourir d'inquiétude. Cet accident, si vous aviez été dans cette voiture, pouvait coûter à ma nièce une fortune de cinq cent mille francs.

— Diable ! dit Anatole, dont les oreilles se tendirent au son argentin de ce chiffre élevé.

— Oui, mon cher, reprit le commandeur, cinq cent mille francs !.... c'est demain qu'on ouvre le testament de la vieille cousine Ursule..... vous comprenez.

— Ah ! c'est demain ! fit le jeune artiste.

Demain à midi !.... mais Léopold doit vous avoir conté tout cela.... ou peut-être n'a-t-il eu le temps que de vous expliquer imparfaitement la clause bizarre du testament de notre cousine.

— Très imparfaitement, dit Brémont.

— Eh bien, je vais vous apprendre tous les détails de l'affaire. Figurez-vous que notre cousine Ursule est morte, il y a un an, laissant une succession de cinq cent mille francs et un testament déposé chez M^e Cornillet, notaire royal, avec ordre de ne l'ouvrir qu'un an et un jour après le décès de la testatrice. Or, une vieille servante, qui a vécu avec elle jusqu'à ses derniers moments et à qui elle confiait toutes ses pensées, nous a appris, il y a huit jours, que la cousine Ursule avait institué légataire universelle ma nièce Léonie, à la condition expresse que notre chère enfant serait mariée le jour de la lecture du testament. Faute de quoi tout le bien de la défunte reviendrait à ses collatéraux. Cette nouvelle nous frappa comme un coup de foudre. Où trouver en huit jours un parti convenable pour Léonie ? Nous étions désolés, désespérés ! nous allions nous résigner à laisser échapper la brillante fortune qu'aurait pu avoir ma

niece, quand Léopold, son frère, s'écria tout à coup : « Nous sommes sauvés, Léonie sera mariée dans huit jours !

Nous prîmes d'abord cette exclamtion pour une folie, mais Léopold nous parla de vous avec de si grands éloges, il nous fit de vous un portrait si avantageux sous tous les rapports ; il nous dépeignit en termes si éloquents la fraternelle amitié qui vous unissait tous deux depuis le collège..... que nous consentimes, ma sœur et moi, à rendre Léonie riche et heureuse.

Vous savez le reste, mon cher Brémont ; Léopold est parti pour Paris, il vous a offert la main de sa sœur, que vous avez acceptée avec reconnaissance, et dans quelques moments vous allez être mon neveu et le mari de cette chère Léonie. Vous et Léonie, madame de Cernay, Léopold et moi, sommes seuls dans le secret de ce mariage impromptu. Pour sauver les apparences, nous avons dit à tout le monde que vous aviez connu Léonie à Paris, et que depuis longtemps vous aviez sollicité sa main. C'est pourquoi ma sœur, ma niece et moi avons feint de vous connaître quand je vous ai introduit dans le salon. Voilà l'histoire, mon cher neveu.

A l'instant où le commandeur terminait son récit et où l'artiste, avec une franchise héroïque, allait lui avouer qu'il n'était pas le Brémont attendu, il se fit un grand mouvement dans le salon.

— Courez, mon jeune ami, courez, dit le commandeur, donner la main à votre femme.

L'affamé voyageur, pensant qu'on allait se mettre à table, pria les scrupules de sa conscience d'avoir pitié des tiraillements de son estomac jusqu'à l'heure du dessert. Si je parle à présent, se dit-il, je jette le trouble, le scandale, le désespoir dans cette honnête famille, et à coup sûr on oubliera le dîner. Laissons-les, jusqu'après le festin, se nourrir d'une erreur qui va me nourrir moi-même.

Et il présenta sa main à la jolie Léonie qui y déposa la sienne en tremblant, mais avec un sourire plein de grâces. La conscience de l'artiste reçut un choc périlleux.

Le cortège des invités ne s'arrêta pas dans la salle à manger, mais dans la chapelle du château. La chapelle était illuminée et parée de fleurs ; les assistants occupaient les deux côtés de la nef ; un poêle tendu au-dessus des deux coussins de velours rouge marquait la place où devaient s'agenouiller les deux époux. On entendit sonner minuit.

Anatole, la tête affaiblie par une abstinence de près de vingt heures, étourdi et comme enivré par les émotions diverses de la soirée, ébloui par la beauté de la jeune fille dont la

main tremblait dans la sienne, peut-être aussi par la brillante fortune qu'il allait ou plutôt qu'elle allait lui devoir, grâce à la clause impérieuse du testament de la cousine, et à l'absence du véritable prétendu ; et disons-le aussi, poussé peut-être par le démon des aventures, ce démon familier des artistes.... fut sur le point de succomber à tant de puissantes tentations. Il marcha avec Léonie jusqu'à la place marquée pour les nouveaux époux, laissa la jeune fille s'agenouiller sur le coussin de velours rouge, et lui-même fléchissait déjà le genou, quand sa conscience d'honnête homme se révolta de l'action qu'il allait faire. Il chercha du regard le commandeur, l'aperçut près de la porte de la chapelle, alla à lui d'un pas chancelant et lui dit à l'oreille :

— Commandeur, sortons, il faut que je vous parle.

— Dans un pareil moment ! fit le commandeur étonné.

— A l'instant même.

La pâleur du jeune artiste effraya le vieillard. Il sortit avec Anatole, l'amena sous une allée du parc qui longeait un des côtés de la chapelle et lui dit d'un ton alarmé :

— Qu'y a-t-il donc ?

— Monsieur, je ne suis pas celui que vous attendiez.

Le commandeur se laissa tomber sur un banc de pierre qui se trouva fort à propos derrière lui et s'écria d'une voix étouffée :

— Vous n'êtes pas Brémont !

Ici le jeune peintre lui raconta avec une franchise toute loyale, par quelle méprise il avait été amené au château de Cernay, l'erreur qui l'y avait retenu jusqu'au moment de la présentation dans le salon, et le motif réel, quoique fort trivial, qui l'avait empêché de révéler plus tôt son identité.

— Ah monsieur ! monsieur ! s'écria le commandeur désolé.... qu'allons-nous faire ? qu'allons-nous devenir ? ma niece est ruinée.... et ce n'est rien encore, sa réputation est compromise, perdue.... ainsi que celle de sa mère et la mienne.... Devant plus de cinquante personnes, nous avons dit tous les trois vous connaître depuis longtemps, comment nous démentir sans nous livrer au ridicule, au scandale le plus inouï ?.... ma sœur et ma niece en mourront, monsieur.

— Ordonnez, commandeur, dit Anatole, je suis prêt à vous obéir en tout pour réparer le malheur de cette fatale méprise.

— Que puis-je ordonner ? reprit le vieillard ; il est trop tard, il n'est aucun moyen de nous sauver.

A ce moment, le jeune groom accourut vers eux.

— Messieurs, dit-il, le prêtre est à l'hôtel, on attend le marié.... tout le monde s'étonne de son absence.

— La marié ! répéta le commandeur attéré.

— Que faire ? dit tout bas Anatole.

— Eh bien ! dit le commandeur, vous le voyez, monsieur.... vous le voyez.... il faut absolument que vous épousiez ma nièce.... je ne vous connais pas.... mais la loyauté de votre aveu me dit, quoique un peu tard, que vous êtes un homme d'honneur.... allez, monsieur, allez épouser Léonie.... mais pas un mot.... c'est un secret entre nous deux.

Et le commandeur poussa vivement Brémont dans la chapelle. — Le mariage fut consacré par le vieux prêtre et la cérémonie fut suivie, au grand contentement du marié, d'un splendide repas. Vers la fin du festin, le notaire, qui n'avait pu venir dans la soirée, arriva, et le contrat fut signé au dessert.

Cependant le commandeur avait disparu pour courir sur la grande route au devant de son neveu Léopold. Il le rencontra dans une hôtellerie de Beaune, auprès de son ami Brémont, qui avait été grièvement blessé dans la chute de la diligence. Le commandeur racon-

ta tout à son neveu. Il fallut inventer une fable pour renvoyer M. Brémont, le futur véritable, à Paris. Léopold, en accompagnant son oncle à Châlons, voulait absolument passer une épée à travers le corps de son beau-frère improvisé. Mais le commandeur lui fit comprendre, heureusement avant leur arrivée, que la réputation de Léonie exigeait, au contraire, qu'il traitât aux yeux de tous son beau-frère Brémont comme l'ami d'enfance et de collège qu'on avait annoncé ; et Léopold, par amitié pour sa sœur, se jeta en arrivant dans les bras de cet ami inconnu, qui ne tarda pas à devenir pour lui un ami non moins intime que le Brémont de collège.

Le même jour, à midi précis, le notaire donna lecture du testament de la cousine Ursule. Léonie était mariée et fut reconnue légataire universelle de la vieille parente.

Anatole Brémont est un excellent mari. La Providence a rendu les deux époux, réunis par elle plus heureux mille fois que bien des époux qui se choisissent. Léonie aime son mari, celui-ci adore sa femme. Mais lui a-t-il dit déjà qu'il l'a épousée par appétit ?

L'histoire ne le dit pas.

DEUX GRANDS CATHOLIQUES

I. LE P. FÉLIX

Le successeur des Lacordaire et des Ravignан, le précurseur du Montsabré, le P. Félix est mort, il n'y a que quelques semaines, à Lille.

La jeunesse de l'âme, le P. Félix l'avait gardée, avec la maturité de l'expérience et du savoir ; privilège admirable que lui assurait le bénéfice des ans sans lui en imposer le fardeau. Il était dans les ordres depuis 1832, et jésuite depuis 1837 ; il n'a définitivement occupé la chaire de vérité qu'en 1851.

Le Père Félix, malgré l'ardeur intime de sa nature, ne s'est jamais hâté. Il était le huitième enfant d'une nombreuse famille de Neuville-sur-Escaut, dans le département du Nord ; il n'entra qu'un peu tard au collège de Cambrai, puis au petit séminaire de cette ville, ayant prolongé, dans l'intérieur de la famille et à l'ombre du foyer domestique, cette adolescence où se forment les coeurs

chrétiens. Ses études scolaires, laborieuses et solides, s'étendirent jusqu'en 1830 et c'est à cette heure de crise, au bruit du trône écroulé et des croix abattues, que la voix de Dieu parla à son cœur ; deux années au grand séminaire, quatre années de professorat dans les classes élevées de « l'école secondaire ecclésiastique de Cambrai », comme on disait alors, éprouvèrent et assurèrent sa vocation. Cette vocation ne l'appelait pas seulement à la dignité et aux labours du sacerdoce, elle le conviait aux austérités, aux abnégations et aux sacrifices de la vie monastique. L'abbé Félix avait vingt-sept ans, il n'était pas encore prêtre ; il devint novice de la compagnie de Jésus.

On ne se fait pas d'ordinaire, je ne dis pas seulement dans le monde, mais même parmi les chrétiens, une idée suffisante des épreuves par où passent les religieux de cet institut, si calomnié précisément parce qu'il est constitué avec une vigueur toute sainte. On

ignore, la plupart du temps, par quelles sages lenteurs, par quelles applications successives et profondes se forme cette milice d'élite du sanctuaire, ces «grands grenadiers du fanatisme», comme ils ont mérité d'être nommés par Diderot, «ces vigoureux rameurs de la barque de Pierre», comme ils ont mérité d'être nommés par Pie VII. Qu'on nous laisse donc décrire en peu de mots le noviciat et la préparation du P. Félix; c'est l'histoire de tous.

disciple armé; il va subir une autre épreuve, celle de l'enseignement. Il sera maître et professeur; il appliquera le résumé de ses connaissances. De 1845 à 1847, le P. Félix occupa, à Brugelette, la chaire de rhétorique et de philosophie. Brugelette avec Fribourg étaient les collèges de la jeunesse catholique de France; la liberté proscrite y recevait le culte le plus touchant, celui qui consistait à partager et à féconder son exil. Le P. Félix a recueilli, des nombreux élèves qui ont reçu



Le P. Félix

La première partie de ce noviciat s'accomplit en Belgique, à Tronchiennes, puis en France, à Saint-Acheul, et enfin encore en Belgique, à Brugelette. Sciences, lettres, philosophie, tout ce qui est l'aliment supérieur de l'intelligence, le novice l'approfondit sous une discipline sévère et avec le feu de son dévouement à la vérité. Ce fut l'espace de trois années : trois années encore à Louvain et une quatrième à Laval, furent consacrées à la théologie dogmatique et morale, le tout couronné par les examens d'usage. Voilà le

ses admirables soins, une moisson d'actions de grâce.

Cependant, la «probation» n'était pas complète, un «troisième an» devait encore s'écouler, dans la retraite, cette fois, dans la méditation et dans la prière. Le professeur, caché dans les montagnes de l'Ardèche, à l'ombre du pieux asile de Notre-Dame d'Ay, y sauva sa santé et sa voix, menacées par une maladie du larynx ; il en sortit orateur, prêt à toutes les luttes de l'apostolat.

On était aux premières secousses de 1848 :

le futur apôtre de Notre-Dame de Paris avait employé à se former toute la durée du règne de juillet. Son début fut digne de lui et digne des émotions du temps.

Les ouvriers de Rive-de-Gier, surexcités par la misère et affolés par les rêves du socialisme, s'agitaient menaçants. L'administration se sentait impuissante ; le clergé séculier s'épuisait en efforts qui risquaient de demeurer stériles : on eut recours à ce Jésuite qui, jusque-là, n'avait prêché que des écoliers. Il alla droit aux nouveaux Barbares, comme saint Remi à nos pères : il leur parla, il les toucha, il les dompta. La paix refleurit dans les âmes et reparut dans la cité.

C'était un beau prélude que cette victoire sur les rudes adeptes du « *progrès* » d'alors. Eh bien ! deux années encore l'orateur se replongea dans les fatigues du professorat. Le P. Félix inaugura la rhétorique au collège de la Providence, sorti pour ainsi dire des ruines voisines de St-Acheul.

Le professorat, toutefois, ne l'enlevait pas absolument à la chaire : en 1851, il prêcha l'Avent et le Carême à la cathédrale d'Amiens. L'orateur s'était entièrement révélé ; l'œil vigilant de ses supérieurs l'avait distingué ; il fut envoyé à Paris, pour occuper la chaire de Notre-Dame.

La préparation avait été longue, mais l'athlète était prêt au combat et au triomphe, il l'a prouvé par l'éclat de sa carrière, par le nombre et la valeur de ses œuvres qui font la consolation de l'Eglise et la gloire du Christianisme.¹⁾

II. WINDTHORST

La mort de M. de Windthorst survenue le 14 mars 1891, alors qu'on ne désespérait pas encore de voir l'illustre malade se rétablir, produisit dans toute l'Allemagne une impression profonde. En Suisse, nous sommes de ceux qui avons toutes raisons de nous associer au deuil immense qui vient de frapper les catholiques de ce grand pays, dont M. de Windthorst était l'admirable chef et le guide aussi respectable qu'éclairé. Quelle gloire, mais surtout quel bonheur pour un

parti de posséder à sa tête un homme de cette valeur !

Fils de paysans, M. Windhorst est né en 1812 à Kaldenhof (Hanovre). Après avoir étudié le droit à Goettingue et à Heidelberg, il plaida quelque temps et entra dès 1849 au Landtag hanovrien. Ministre de la justice de 1851 à 1853, il s'occupa beaucoup des questions catholiques. Revenu au pouvoir en 1862 il fût à même de déployer une habileté et une énergie qui le mirent fort en relief.

C'était au moment où la Prusse, par suite de l'arrivée au pouvoir de M. de Bismarck, posait rudement sa candidature à la direction suprême de l'Allemagne contre l'Autriche. Le territoire des Hohenzollern séparé par le Hanovre souffrait de cette séparation. Aussi les Prussiens, soutenus du reste par un parti hanovrien assez important, préparaient-



ils l'annexion de ce royaume. Les propositions d'alliance du cabinet prussien furent repoussées par le roi, grâce au patriotisme de M. Windthorst. La guerre s'en suivit. Guerre malheureuse pour le Hanovre qui devint une province prussienne.

Après l'exil du roi, M. Windthorst forma le parti guelfe hanovrien. Il groupa les éléments fidèles au principe dynastique et c'est comme représentant de l'indépendance du Hanovre qu'il entra au Parlement de l'Allemagne du Nord et au Landtag de Prusse.

Lorsque M. de Bismarck commença à chercher querelle aux catholiques, M. Windthorst s'efforça de concentrer la résistance et bientôt il se trouvait à la tête de cet admirable parti catholique qui sous sa direction, après des luttes, considérées souvent comme désastreuses, devait pourtant conduire à Canossa le farouche et redoutable père du Kulturkampf.

Lors de la discussion des fameuses lois de mai en 1873, et pendant sept années de-

1) *Retraites de Notre-Dame* :

La Destinée, 1 vol. (in-12) 2 ^e édition	3 —
L'Éternité, 1 vol. (in-12)	3 —
La Prévarication, 1 vol. (in-12)	3 —
Le Châtiment, 1 vol. (in-12)	3 —
Les Passions, 1 vol (in-12)	3 —
Le Prodigue et les Prodigines, 1 vol. (in-12)	3 —
La Confession, 1 vol. (in-12)	3 —

puis, ce fut un continual combat entre la majorité persécutrice et le parti catholique mis au ban de l'empire. L'histoire conservera, outre les succès parlementaires de MM. Mallincrodt et Reichensperger, ceux non moins considérables de M. Windthorst, succès dûs à une logique implacable et à des saillies d'une verve cruelle auxquelles le chancelier ne répondait guère que par ses arguments favoris : la force et l'arbitraire.

M. Windthorst soutenait la résistance du Centre, surtout par ses convictions communautives. Il avait prédit l'amendement de M. de Bismarck. Et M. de Bismarck s'est amendé.

Les nationaux-libéraux s'étant refusés à suivre le chancelier dans la question des douanes et des impôts indirects, sur lesquels il fondait l'indépendance absolue de l'Etat vis-à-vis du Parlement, M. de Bismarck se résigna à changer son fusil d'épaule et en 1879 M. Windthorst obtenait des concessions en matière religieuse en échange de l'appui du Centre en matière de douanes et d'impôts indirects. Le Dr Falk, exécuteur des hautes œuvres anti-religieuses, fut écarté et

des adoucissements sérieux à la législation de mai furent obtenus.

Le plus beau succès du chef catholique fut de se rendre indispensable à ses ennemis. Malgré les rapprochements nécessités par les circonstances, ce serait peu connaître M. de Bismarck que d'en conclure qu'il ait pu pardonner ses succès à M. Windthorst. Mais la disgrâce du chancelier et le sacrifice récent d'un ministre, comme les avances non dissimulées de l'Empereur en maintes circonstances, rendaient très probables la réalisation des vœux les plus ardents de ce catholique et de ce patriote résolu, c'est-à-dire l'abrogation des lois scolaires et de la loi d'expulsion des Pères Jésuites.

Maître incontesté de la majorité parlementaire, chef de parti honoré et choyé jusqu'au délire, M. Windthorst est un exemple saisissant de ce que peuvent le sang-froid, la tenacité au service d'une intelligence qui sait ce qu'elle veut et où elle tend, sans faiblesse pour les personnes ni pour les mots, marchant toujours soutenu par les principes.

CHASSE A L'HOMME

A mi-chemin, sur la route vicinale partant de Saint-Brieuc pour longer la haie jusqu'à la vieille tour de Cesson, demeure à cette époque de M. Glais-Bizoin, le légendaire et sympathique député de l'opposition sous l'empire, le touriste s'arrêtait avec plaisir au pied d'un ancien manoir, bien ombragé de grands chênes et connu sous le nom de la « Closerie. » La vue de la mer et de la falaise à pic, au-dessus de laquelle tournoyaient les cormorans, y était particulièrement attauchante.

Le manoir tombait presque en ruines : le jardin restait en friche. Ce petit domaine était habité par deux femmes, l'une déjà âgée, aux habits de veuve ; l'autre, sa fille, parée de ses vingt ans, au visage aimable, mais toutes deux à l'aspect triste comme des gens qui ont souffert. Depuis deux ans, elles s'étaient installées en maîtresses à la Closerie, sortant à peine : parfois, une promenade sur la grève, une visite à l'église voisine, une course au bourg pour les acquisitions de la semaine. Causant à peine, toujours souriantes, elles avaient grand air, ce qui les avait fait aimer

des habitants. D'où venaient-elles ? On l'ignorait et on ne leur demandait point. Elles avaient conquis, par leur attitude, droit de cité dès la première heure, et quand, à la tombée du jour, on les apercevait travaillant à la couture sur leur petite terrasse qui dominait la route, les paysans les saluaient avec déférence. Une indiscretion du facteur avait seule fait connaître qu'elles recevaient tous les mois une lettre chargée d'un notaire de Lamballe ; que la mère, veuve d'un capitaine au long cours de Dunkerque, perdu dans un naufrage, se nommait M^{me} Kervic, et sa fille Jeanne. On ne savait rien d'autre.

Le 3 juillet 186..., au soleil couchant, le cantonnier et deux métayers, revenant du marché de la ville, étaient en arrêt devant le portail de la Closerie. Ils constataient que, depuis deux jours, les châtelaines n'avaient point apparu sur leur terrasse, contre toute habitude ; que les volets étaient demeurés étroitement fermés ; enfin, que le facteur venait de sonner vainement à la grille. Ce dernier était porteur du pli mensuel recommandé, et ne savait à qui s'adresser.

Après un long colloque, il fut décidé que le cantonnier escaladerait la terrasse et pousserait en reconnaissance jusqu'à la porte du manoir. Quelques secondes écoulées, le cantonnier lançait un cri de détresse et appelait au secours. Rejoint par ses interlocuteurs, il eut à peine la force de parler. Le regard effaré, il se borna à montrer du doigt la porte qu'il avait entrebâillée. Les assistants reculèrent d'effroi, en se signant, à l'aspect de Mme Kervic, étendue sans vie sur le plancher ; le cadavre était rigide et le visage violacé. Aucun des visiteurs n'osa franchir le seuil. Le cantonnier fut dépêché en toute hâte à la gendarmerie du bourg, pour donner avis du crime ou de l'accident.

La nuit est venue : la foule s'est amassée sur le chemin. Les bruits des conversations se perdent au milieu du fracas de la marée montante qui donne assaut à la falaise rongée dans sa base. Voici que chacun s'écarte pour livrer passage au maire, au recteur et au juge de paix, flanqués de deux gendarmes. On procède de suite à l'examen des lieux, tout en attendant l'arrivée du procureur impérial, mandé de Saint-Brieuc.

* * *

Le vieux manoir se composait d'un rez-de-chaussée avec premier étage : deux ailes basses par derrière, une grange et une table. Au rez-de-chaussée, à droite, s'ouvre la pièce où Mme Kervic est tombée : c'est la salle à manger ; à gauche, séparée par un couloir, est la cuisine. Au fond, un petit escalier tournant, en pierre, conduit aux deux chambres du premier étage surmontées d'un grenier à pigeon. La première question qu'adressent les magistrats au cantonnier porte sur le nombre de personnes résidant d'habitude à la Closerie. Il est constaté que Mme Kervic vivait seule avec sa fille, sans aucune domesticité à ses côtés. Aussitôt on se livre aux recherches : rien d'insolite dans la cuisine.

L'escalier gravi, on pénètre dans la première chambre : c'est celle de la mère. Le lit est défaït : il est aisément de reconnaître que la victime, déjà couchée, a dû se relever. Les vêtements de jour déposés avec soin sur une chaise confirment cette présomption : d'ailleurs, rien n'est dérangé ; pas le moindre désordre, aucune trace d'effraction.

On ouvre alors une porte communiquant avec la seconde chambre : un cri d'horreur s'échappe des lèvres du recteur. Jeanne Kervic est couchée raide dans son lit inondé de sang comme le parquet. La couverture a été abaissée jusqu'à la ceinture ; un coup de poi-

gnard l'a frappée en plein cœur. Surprise dans son sommeil, elle a été foudroyée sur place. Ici, pas plus que dans les autres appartements, ne se révèle de bris de meubles : tout est à sa place. Le grenier, l'étable et la grange n'offre aucune particularité.

Sur ces entrefaites, entre le procureur impérial. Mis au courant du double crime et du premier examen auquel on s'est livré, il recommence l'inspection du corps de Mme Kervic. Des empreintes non équivoques sur le cou, la congestion de la face, tout indique qu'elle a succombé à la strangulation. Un flambeau à terre, la bougie brisée en deux, indique qu'il y a eu lutte dans l'obscurité. Sur la table encore servie, deux verres à pied, l'un vide, l'autre à moitié plein ; une bouteille de vin rouge aux deux tiers entamée, du pain, un reste d'andouillette du pays, une assiette et un couteau, puis une seule serviette. On examine portes et fenêtres intérieures : les volets sont partout intacts. Nulle part, on ne relève la moindre pesée sur les serrures ou les loquets.

La nuit étant déjà trop avancée pour inspecter la façade extérieure et ses abords, le procureur ordonne l'apposition des scellés, remettant au lendemain une visite plus minutieuse. Les deux gendarmes et le garde champêtre sont chargés de faire veille autour de la propriété, close de murs d'ailleurs, avec ordre de ne laisser pénétrer âme qui vive, crainte de détruire les empreintes que pourra révéler l'enquête ultérieure.

Le lendemain matin, alors que les veilleurs de nuit séchaient encore leurs vêtements humides d'embrun à du feu pétillant de genêts et d'ajones marins, déboucha au grand trot une voiture fermée qui vint s'arrêter à la grille de la Closerie. Trois hommes en descendirent, salués par les gendarmes. C'était le procureur impérial accompagné de son greffier et d'un nouveau venu. Les scellés levés, la lugubre tournée recommença. Il était aisément de deviner que le dernier personnage avait été mis déjà au courant des faits constatés la veille, à voir la précision avec laquelle il opérait et se dirigeait à travers les différentes pièces.

L'inconnu attira l'attention. Petit et trapu, vif et contenu, légèrement grisonnant, quoique dans la force de l'âge, au regard bleu et profond, le sourire sur les lèvres avec une teinte de bonhomie, inspirant confiance, même aux criminels, tel était l'aspect de l'agent de la sûreté expédié nuitamment de Paris à Saint-Brieuc, sur la requête du procureur. Cet agent, c'était M. Claude, plus tard chef de la sûreté, dont la mise à l'écart

après la guerre porta un coup irréparable à l'organisation de la police secrète. Il eût été difficile de procéder à un meilleur choix. Policier dans l'âme, avec une rare connaissance du cœur humain, ce fonctionnaire avait déjà fait ses preuves. Rarement il s'était trompé de piste ; car il était servi par une puissance de déduction telle que, maintes fois, sur le plus mince indice, il avait reconstruit exactement la scène réelle du crime commis, comme s'il en eût été témoin. Paris, c'était son élément : il connaissait tous les bouges, tous les trucs ; il connaissait sur le bout du doigt tout son personnel de condamnés en rupture de ban ; il en jouait à son gré. Il allait naturellement se trouver dépayssé sur ce nouveau terrain.

Après avoir quitté la chambre de Jeanne Kervic, dont il avait examiné longuement la blessure, M. Claude était redescendu dans la salle à manger, où l'attendait le procureur. Là, s'asseyant devant la table dont aucun objet n'avait été déplacé, il la dévisagea, pour ainsi dire, pièce par pièce ; puis il resta comme plongé dans une méditation profonde. Soudain, redressant son buste, l'œil ouvert, il regarda le magistrat, en disant ces mots : « Monsieur le procureur, je suis à vos ordres. »

La scène était grave : le procureur, sachant à qui il avait à faire, se borna à lui répondre :

— Parlez, monsieur. — Quel est votre sentiment ? Sommes-nous en présence d'un vol, suivi ou précédé de meurtre, ou d'un acte de vengeance ? — Le crime a-t-il été commis par un ou plusieurs ? Voilà les points qu'il importe de déterminer, avant d'aller plus loin.

— Monsieur le procureur, mon humble sentiment, répondit l'agent, est qu'il n'y a eu ni vol ni tentative de vol. — La jeune fille a été tuée, durant son sommeil, d'un coup rapide et délibéré, préconçu, droit au cœur : elle a été frappée d'un couteau à virole. — La mère a été étranglée, prise à l'improviste par derrière, renversée et suffoquée. — Le crime remonte à près de soixante heures. — L'assassin a opéré sans complices.

A ces mots, dits froidement et d'une voix presque harmonieuse, le magistrat, mûri par l'âge et une vieille expérience, ne put s'empêcher de laisser percer une certaine impression flatteuse pour l'agent, dont la timidité naturelle fut enhardie par cette marque d'encouragement. « Quant au mobile du crime, poursuivit-il, j'avoue qu'il m'échappe. »

— Sur quels indices appuyez-vous vos dires ?

— La trace circulaire de la virole est net-

tement marquée sur les chairs : car, la lame ayant pénétré à fond dans la poitrine, le manche a fait arrêt et contusion. — Quant à la mère, la pression des dix doigts s'est exercée sur le devant du col : vous pouvez constater la position renversée des doigts de l'assassin : ce qui dénote sa position par derrière la victime. — La montre et la chaîne d'or de Mme Kervic, son trousseau de clefs sont restés intacts sur sa table de nuit : ce qui écarte toute idée de vol. — Le sang de Mme Jeanne est complètement caillé, et sa décoloration indique qu'il s'est écoulé près de soixante heures depuis la perpétration du crime.

— Qui vous porte à croire à la culpabilité d'un seul ? Par où a pu pénétrer l'assassin ? Le crime a-t-il été commis la nuit ou le matin ? Point délicat, pour les suites de l'instruction.

M. Claude, se levant alors et dirigeant une main accusatrice vers la table, continua en ces termes :

— Ma conviction est formée, monsieur le procureur. Voici ce qui a dû se passer. C'était au début de la nuit : nous sommes aujourd'hui samedi matin. Dans la nuit de mercredi à jeudi, les deux femmes reposaient depuis peu de temps : le lit à peine foulé de Mme Kervic l'atteste. On a frappé à la porte. Mme Kervic s'est relevée en toute hâte, endossant un costume de déshabillé qu'elle porte encore. Elle a ouvert la porte : étant donné l'heure insolite et l'éducation de ces dames, à coup sûr elle n'a dû et pu ouvrir qu'à une personne bien connue d'elle, et non à un simple étranger : car elle lui a servi elle-même à manger. L'homme devait donc être un voyageur, étranger à la localité, qui avait besoin de se restaurer. — Ce voyageur, en raison de son intimité, a été bien accueilli. Car Mme Kervic a trinqué avec lui : voici son verre à peine entamé. Lui, a mangé et a bu à sa faim et à sa soif. Puis, l'heure est venue de se séparer. La femme a précédé le visiteur en l'éclairant, pour le reconduire à la sortie : l'obscurité s'est faite. Voyez le flambeau brisé par terre. Le malfaiteur l'a étranglée ; puis, se sachant seul, il s'est dirigé à pas comptés vers la chambre de la jeune fille pour y achever son œuvre de destruction. Cet homme connaissait certainement les êtres de la maison et ses habitudes. Le double crime commis, il est parti tranquillement en tirant la porte sur lui, et je suis certain qu'on ne trouvera au dehors aucune trace s'écartant de l'allée principale conduisant à la grille.

Le procureur et le greffier restaient émerveillés devant les audacieuses déductions de

l'agent. On visita les abords ; en effet, nulle empreinte de pas sur les plates-bandes, aucune égratignure sur les murailles, autour des portes ou des volets. Le cantonnier, qui avait pénétré le premier, fut interpellé : il déclara qu'en effet la porte n'était fermée qu'au simple loquet. Après avoir constaté que la clef était effectivement demeurée dans la serrure à l'intérieur, les trois visiteurs revinrent à la salle à manger, pour y consigner toutes les observations sur procès-verbal. La justice et les formalités médicales n'avaient plus qu'à suivre leur cours.

Pendant que le magistrat dictait et que le greffier écrivait, le regard de M. Claude, fixé sous la table, s'éclairait subitement d'un reflet étrange. Se précipiter sur un point brillant, à moitié encaissé dans la rainure du parquet, s'en saisir, l'examiner et s'écrier : « Nous le tenons, » fut l'affaire d'une minute. Les deux factionnaires ayant brusquement relevé la tête, le policier déposa triomphalement sur la table un bouton de métal blanc, en disant au procureur : « Lisez, monsieur. »

Le procureur lut ces quatre mots :

« Equipages de la flotte » M. Claude reprit aussitôt le bouton, salua respectueusement le procureur en lui criant : « au revoir, » et partit comme une flèche dans la direction de la gare de Saint-Brieuc. Le procureur et le greffier demeurèrent ébahis.

Le limier était en chasse : il ne devait s'arrêter qu'à l'hallali !

Cinq jours après ces événements, sur le coup de six heures du soir, le transport de guerre « la Dryade » levait l'ancre dans le port de Toulon et appareillait à destination de Dakar. La mer était grand calme. Soudain, le vapeur arrêta sa marche. Un signal, parti du sémaphore, lui enjoignait de stopper. Puis, un canot de l'amirauté se détacha du quai, se dirigeant à force de rames sur le navire en partance. A peine accosté, un sergent d'infanterie de marine, portant la médaille de Crimée, débarqua du canot et embarqua à bord de la « Dryade. » Arrivé sur le pont, il remit au second un pli officiel, à l'adresse du commandant qui se promenait fièreusement sur la passarelle. Dès qu'il eut pris connaissance de la lettre, celui-ci lâcha l'ordre « machine en avant, » et le vapeur reprit majestueusement sa marche, le cap sur Gibraltar.

La nuit s'est faite. Le commandant du bord, aussitôt la mise en route, est rentré dans sa cabine. Au moment où, à la lueur tremblante de sa lampe, il achève à nouveau la lecture du pli officiel reçu au départ, est introduit par le planton le sergent d'infanterie de marine qu'il a fait mander. Ce dernier ayant

salué militairement, le capitaine coupa court aux préliminaires.

— Asseyez-vous, monsieur. J'ai reçu des instructions qui vous sont particulières. Veuillez me mettre plus au courant.

— Commandant, un double assassinat a été commis près de St-Brieuc, il y a sept jours. De fortes présomptions ont porté le parquet à croire le coupable réfugié à votre bord. Sous ce déguisement militaire, que vous excuserez, j'ai mission de le découvrir, et j'espère y parvenir.

— Sur qui pèsent les soupçons de la justice, un de nos passagers de St-Louis ?

— Non, commandant ; sur trois seconds maîtres partis de Brest, dans la nuit de mercredi dernier, avec ordre de railler la « Dryade » : j'ai en effet constaté tout à l'heure leur présence à bord, à l'appel du soir.

— Leurs noms ?

— Hervé, Lagadec et Couillic : l'un d'eux doit être l'assassin.

— Faites votre devoir, monsieur. Quoique je croie peu à la présence d'un gredin dans mon équipage, j'ai ordre de vous assister. Vous me tiendrez au courant de vos recherches. Le secret doit être gardé. Tous les jours, à midi, je passe à l'avant. Quand vous aurez à me parler, tenez-vous sur mon passage, une cigarette à la main. Le soir, venu, je ferai appeler le sergent... ?

— Renaud, mon commandant.

* * *

Huit jours de navigation se sont écoulés. On est en rade de Ténériffe. Le sergent Renaud, gai comme un pinson, toujours la chanson et la cigarette aux lèvres, est au mieux avec les seconds maîtres, dont il partage la gamelle et la chambre. La chaleur est tropicale : on s'est réfugié à l'entre pont où la gaieté est grande. Un coup de sifflet à bâbord : le lieutenant va passer la visite des effets d'équipement des sous-officiers. Un spectateur attentif eût été frappé de la fixité du regard du sergent au moment où l'officier passait en revue chaque second maître. L'inspection terminée, le sergent monta sur l'avant. La cloche du bord piqua midi. Le commandant passa. Renaud tenait une cigarette à la main.

Le soir même, s'échangeait la conversation suivante dans la cabine du commandant :

— Quoi de nouveau, sergent ?

— Une découverte, commandant.

Le sergent tira de sa poche le bouton trouvé à la Closerie et le présenta à son supérieur. « Vous voyez ce bouton, commandant :

il a été ramassé sur le théâtre du crime , il porte en relief : « Equipage de la flotte. »

— Si vous n'avez pas d'indices plus sérieux, Monsieur, nous serons mouillés à Dakar que vous serez encore bredouille.

— Je vous informe, commandant, qu'il manque un bouton de derrière à la ceinture du pantalon de drap du second maître... Lagadec ; pendant la revue d'habillement, le lieutenant lui en a fait le reproche.

— Vous en concluez ?

— Que ce bouton s'est détaché pendant la lutte avec une des victimes.

— Cette présomption ne suffit pas pour faire tomber la tête d'un brave marin, qui dort bien tranquille.

— Excusez, commandant, précisément Lagadec dort mal et parle tout seul : mauvais signe. Aussi, viens-je réclamer de votre bonté l'inspection du sac de Lagadec, et cela à son insu.

— Vous persistez, monsieur, c'est bien, dit en maugréant le commandant, chez qui l'honneur de l'uniforme se sentait froissé. Demain, après le lavage du pont, je vous ferai querir, et le sac de Lagadec sera ici à votre disposition.

M. Claude, car c'était lui, se retira l'air souriant ; en reparaissant à l'avant, il se frottait le nez ; c'était bon signe. La bête de chasse était lancée, il fallait maintenant la rapprocher.

Le lendemain matin l'agent de la sûreté, en présence du capitaine, procédait à la perquisition du sac qu'il tenait entre ses jambes. On eût dit un avare tenant son trésor. Rien n'échappait à son œil magnétiseur. La moindre tache sur un vêtement le faisait sursauter ; il cherchait partout une tache de sang dénonciatrice : il voyait rouge. Le sac était déjà presque vide : la déception était complète. Plus rien qu'une chemise et quelques objets de toilette enveloppés dans un chiffon.

Subitement, la main de l'agent, étreignant le chiffon non encore développé, tressaillit et s'arrêta. Il avait la sueur au front ; on eût dit qu'il avait ressenti une secousse électrique. — Le limier avait le nez au poil de la bête. M. Claude déroula lentement le chiffon avec amour : il se transfigura à ce point que le commandant, qui l'observait, eut un pressentiment douloureux. Du chiffon, tombent un dé, des plumes, du savon .., et un couteau à virole. M. Claude, redevenu maître de lui-même, ouvre la lame, tire lentement de son portefeuille une empreinte rougeâtre, circulaire, fixée sur toile, la rapproche de la virole sertissant le manche de bois, examine les interstices de la rainure à l'aide d'une petite

loupe. Puis, selevant d'une voix calme, l'homme de justice, qui semblait grandi de dix coudées, laissa tomber ces paroles de feu :

— Commandant, au nom de la loi, je requiers l'arrestation immédiate du nommé Lagadec. Je l'accuse d'un double meurtre. Voici le couteau de l'assassin ; voici le sang d'une de ses victimes...

Ce disant, il montra, sous un rayon de soleil, le filet de sang caillé qui avait filtré dans la rainure du manche ; puis, se radoucissant, il reprit :

— Mais avant de procéder à l'interrogatoire sommaire du prévenu, je veux éclairer votre religion et dissiper vos scrupules.

Après renseignements pris à la préfecture maritime de Brest et à la gare du chemin de fer, j'ai eu une longue conférence avec le notaire de Lamballe, dépositaire de la modeste fortune de M^e Kervic, 60,000 fr. environ, sans compter le petit domaine qu'elle habitait A l'issue de cet entretien, ma conviction était faite ; mais elle ne pouvait suffire à des juges. Car le duel entre la justice et l'assassin est terrible, voyez-vous, commandant, alors que l'échafaud se profile à l'horizon. Je me suis donc décidé à ce pénible voyage, pour faire éclater la vérité, pour y trouver les preuves matérielles que les assassins, qui ont tout prévu sauf cela, ne font jamais assez disparaître. Voyez ce bouton, il m'a mené à Brest, à Ténériffe et au couteau meurtrier. A cette heure, tout est fini ; sachez donc que Lagadec est le neveu propre de M^e Kervic. Héritier naturel du sang qu'il a versé, il a tué pour hériter à distance ; sans le bouton, il eût vécu en bon rentier.

Le commandant, inclinant tristement la tête, se rassit et sonna. Un matelot de service entra. « Faites prévenir le premier officier de quart que je veux lui parler. » A l'entrée de l'officier, M. Claude s'était éclipsé.

— Lieutenant, dit le commandant d'un ton saccadé, donnez l'ordre que le second maître Lagadec soit amené immédiatement dans mon cabinet, après le repas du soir. Vous l'accompagnerez avec le commissaire. Jusqu'à ce soir, qu'on le garde à vue, sans qu'il s'en aperçoive.

* * *

Les fanaux sont allumés. M. Claude arrive le premier chez le commandant, sans moustache, en habits bourgeois, il est méconnaissable.

— Il importe, commandant, pour accélérer la marche de la justice, d'obtenir l'aveu direct du coupable. Je vous serai reconnaissant

de me laisser parler le premier au prévenu.

— C'est entendu.

— Je vous serai obligé de faire comparaître comme témoins les seconds maîtres Hervé et Coullic.

Lagadec apparut, le bérét à la main : il était suivi des deux officiers du bord. M. Claude aussitôt se tournant vers lui :

— Monsieur, dit-il, je suis le chancelier du consulat de France à Ténériffe. J'ai été chargé de vous apporter une fort triste nouvelle... M^{me} Kervic, votre tante, et sa fille ont été assassinées.

Lagadec ne broncha pas sous le coup.

— Est-ce possible ? monsieur, se borna-t-il à répondre avec commisération. A-t-on quelques détails ?

— Oui, je vais même vous les communiquer.

Et, à mots scandés, l'étreignant sous son regard d'acier, le policier, fait accusateur public, parla ainsi :

— Dans la nuit du 16 au 17 du mois dernier, vers dix heures, un voyageur, descendu du train de Brest, s'est présenté à la campagne de M^{me} Kervic. Sur son nom, celle-ci lui a ouvert la porte, l'a fait entrer dans la salle à manger. Pressé de reprendre le train du matin pour Paris, la maîtresse de la maison lui a servi elle-même à manger, sans réveiller sa fille. Au moment de se séparer, M^{me} Kervic a reconduit le visiteur à la porte de la maison, passant devant lui, un bougeoir à la main. Après avoir renversé la lumière, le scélérat a saisi la malheureuse par derrière, l'a étranglée sans pitié ; puis, tranquillement,

est monté poignarder la fille endormie. Après quoi, il s'est glissé dans l'ombre et a disparu.

— Ah ! c'est horrible, murmura Lagadec. L'a-t-on arrêté depuis ?

— Lagadec, regardez-moi en face, tonna le commandant. A qui appartient ce couteau taché de sang ?

Le matelot, à l'aspect de l'arme meurtrière, crut voir luire devant ses yeux le glaive de la justice vengeresse : il ne balbutia qu'un mot inintelligible.

A ce moment, les camarades Hervé et Coullic entrèrent, et vinrent se placer, immobiles, devant le commandant qui leur dit :

— Vous êtes partis de Brest pour Toulon avec Lagadec. Une fois en route, Lagadec vous a-t-il quittés le soir à la gare de Saint-Brieuc ?

Répondez, sur l'honneur, par oui ou par non.

La réponse « oui, » tinta comme le glas. Lagadec, les yeux hagards, s'effondra sur ses jambes, en criant « grâce. »

— Lieutenant, Lagadec aux fers à fond de cale et surveillé de jour et de nuit.

Tous sortirent, sauf M. Claude. Au moment où le capitaine lui serrait la main, en le félicitant avec effusion, résonna le cri funèbre : « Un homme à la mer ! »

La houle était très forte ; la nuit sombre ; on ne retrouva rien.

— Le misérable, il a échappé à la justice des hommes, s'écria le commandant furieux.

— Il a préféré celle de Dieu, répliqua M. Claude qui, une fois son rude labeur accompli, avait toujours l'âme miséricordieuse.

A TABLE

ENSEIGNEMENTS & CONSEILS

Ce n'est pas le tout d'être doué d'un excellent appétit, il faut encore connaître les us et coutumes de la société gourmande, et ce n'est pas une petite affaire. Cette étude est cependant indispensable, sous peine de passer pour un homme mal élevé et de faire rougir le maître de la maison, qui regarderait l'oubli de ces pratiques comme une insulte, et qui s'en prévaudrait contre le convive comme d'un titre d'exclusion à l'avenir.

La première chose que l'on doit faire, c'est de déployer sa serviette, mais, au risque de tacher son linge et ses habits pendant le cours

du dîner, on ne doit point en passer l'extrême dans l'une des boutonnières de son habit, ainsi que le faisaient nos sages aïeux ; on se contente de l'étaler sur ses genoux et de s'en servir, lorsque le cas le requiert, pour essuyer ses lèvres et ses doigts.

On ne doit se servir que de la cuiller pour manger la soupe, quelle qu'elle soit. La soupe étant mangée, on laissera la cuiller sur son assiette, sans la poser sur la nappe.

On ne sert jamais de couteau pour diviser son pain. Il faut, de quelque nature qu'il soit

et tant que dure le repas, se contenter de le rompre avec les doigts.

Si l'on mange des œufs frais, il faut briser les coquilles vides, et ne pas les renvoyer entières.

Autrefois, le vin ordinaire restait toujours au buffet ; il y était à l'entière disposition des laquais, en sorte que l'on se trouvait dans leur dépendance chaque fois que l'on avait soif. Aujourd'hui, le vin ordinaire, les verres et l'eau sont sur la table, devant les convives ; en sorte que chacun peut se servir soi-même à volonté, bien entendu sans abuser de rien. La convenance exige qu'on mèle le vin à l'eau.

Il n'est guère convenable, surtout dans les tables nombreuses, d'adresser des demandes directes soit au maître de maison, soit aux autres convives, pour en obtenir les mets placés devant eux, et qu'ils se sont chargés de découper et de servir. C'est la maîtresse de maison qui veille sur l'assiette de ses convives et leur propose quelque chose chaque fois qu'elle est vide.

Du reste, aujourd'hui, le service est tel qu'on repasse les plats chaque fois aux convives, de manière que chacun puisse se rassasier à son gré.

Autrefois le maître de maison servait seul les vins d'entremets ; et s'il en donnait de plusieurs sortes à la fois, il chargeait quelques-uns de ses amis particuliers de l'aider dans cette distribution ; aujourd'hui cette tâche est confiée simplement aux valets.

En proposant de ces vins, il est tout à fait indispensable de faire précéder du mot vin le nom du terroir. Ce serait s'exprimer d'une manière incongrue que d'offrir du champagne, du bourgogne, du bordeaux, des rivesaltes ou du madère ; on doit annoncer : du vin de Champagne, du vin de Bourgogne, etc. De même qu'on ne doit jamais dire du bouilli, pour du bœuf ; ni de la volaille, lorsque l'on propose des pièces de basse-cour. Il faut en déterminer l'espèce, et offrir : du chapon, du poulet, de la poularde, etc. Ces nuances tiennent à cette pureté de langage qui distingue et qui caractérise, plus que toute autre chose, ce que l'on est convenu d'appeler la bonne compagnie.

Quand on fait circuler les plats, chaque convive se sert lui-même et à son tour ; mais il n'est licite que de prendre un seul morceau, et si l'on se permet de le choisir, il faut que cela se fasse avec autant d'adresse que d'agilité, et de manière qu'on paraisse ne prendre que le premier venu.

Il faut changer d'assiette à chaque mets que l'on mange, et de couverts à chaque service.

On doit toujours tenir ses mains sur la table en évidence, mais il est de la dernière impolitesse de s'y accouder.

Lorsqu'on fait demander à un convive d'un plat qui est devant lui, il doit en servir incontinent, et proportionner la quantité qu'il envoie au rapport qui se trouve entre la force de ce plat et le nombre des convives. Il doit aussi avoir quelque égard à l'appétit présumé du demandeur, et ne pas servir un gourmand comme une petite maîtresse.

Il serait mieux sans doute que les grosses pièces, surtout le bœuf, les relevés et les rôtis, fussent découpés par le maître d'hôtel (faisant les fonctions d'écuyer tranchant), sur une table séparée et circulassent ensuite sur des assiettes. En général, avons-nous dit, on a adopté maintenant cette méthode, et nous en félicitons les maîtres au nom de leurs convives. Les pièces y gagnent, l'appétit s'en trouve plus tôt satisfait, et l'attention de l'amphithryon n'étant plus partagée par le travail de la dissection (toujours pénible pour ceux qui n'en ont point fait dans leur jeunesse l'objet de leurs études), se reporte tout entière sur les autres parties du service.

Tous les entremets chauds et les crèmes se servent à la cuillère, ainsi que la plupart des pâtisseries. Les écrevisses et les homards se servent avec la main.

Au dessert, l'on ne sert à la cuillère que les compotes, les fromages à la crème, les confitures et les cerneaux. Tous les fruits crus, ainsi que les marrons rôtis ou bouillis, se servent à la main, en les prenant par la queue et n'y touchant que le moins possible. Quant aux assiettes montées de biscuits, macarons, etc., il est d'usage de les faire passer tout entières à ceux qui en demandent ; après qu'ils s'en sont servis, le domestique les rapporte à leur place.

C'est l'amphithryon qui, dans les diners composés d'hommes seulement, donne le signal pour quitter la table, et il ne doit le faire que lorsqu'après avoir servi les glaces et les vins de liqueur (on prend aujourd'hui le café et les liqueurs dans le salon, ce qui est sujet à plus d'un inconvénient) et à différentes reprises, il s'aperçoit que tous les appétits sont amplement satisfaits. Tous les convives se lèvent alors simultanément.

Il était autrefois d'usage de se rincer la bouche en quittant la table, et des verres d'eau tiède étaient en conséquence mis à la disposition de chaque convive. Cette coutume, qui tenait à des considérations de propreté et de santé, se rattachait à la conservation des dents et à la pureté de l'haleine et même à la fraîcheur du palais, paraît être aujourd'hui tom-

bée en désuétude et n'est plus pratiquée que dans quelques maisons, encore fidèles aux bons et anciens usages. Nous pensons qu'il est, sous plus d'un rapport, intéressant de faire renaitre celui-ci, tout au moins quand on a servi de quelque met à saveur forte, ou qui exige le service des mains, tel que les écrevisses.

Les convives sortent de la salle à manger pour se rendre dans le salon sans garder aucun ordre. L'amphitryon ne passe alors que le dernier, parce qu'il est censé avoir toujours en ce moment quelques ordres à donner à ses serviteurs.

Le café, qui se distribuait autrefois dans une cafetièrerie portée par le valet de chambre suivi d'un autre valet chargé du cabaret sur lequel étaient les tasses et le sucrier, et qui s'arrêtaienr devant chaque convive, est aujourd'hui présentée dans une fontaine élégante, entourée des tasses et perchée sur un double guéridon qui occupe le centre du salon. L'amphitryon lui-même, ou l'un de ses affidés, remplissent les tasses après qu'elles ont été sucrées à discréction par chaque convive, qui va ensuite humer et prendre son café dans un coin du salon. Nous observerons que l'usage veut qu'il le boive dans la tasse même, et que, telle brûlante que soit cette liqueur, il ne lui est pas permis de la verser dans la soucoupe, ce serait manquer de savoir-vivre.

On sert les liqueurs de deux manières : ou les bouteilles sont rangées, soit sur le guéridon du café, soit dans des porte-verre d'acajou, ou bien les liqueurs sont dans des flacons renfermés, au nombre de douze dans un coffre de bois précieux, qui a à peu près la forme d'un nécessaire, et auquel on donne généralement le nom de cave. Tantôt c'est l'amphitryon qui verse les liqueurs, et en annonçant l'espèce et en les proposant successivement à chacun des convives ; tantôt ce sont les convives eux-mêmes à la discréction desquels on abandonne les bouteilles ou les flacons et qui se servent à leur volonté. Cette dernière méthode annonce plus de magnificence et n'est guère plus dispendieuse ; car la discréction est une vertu plus commune qu'on ne pense.

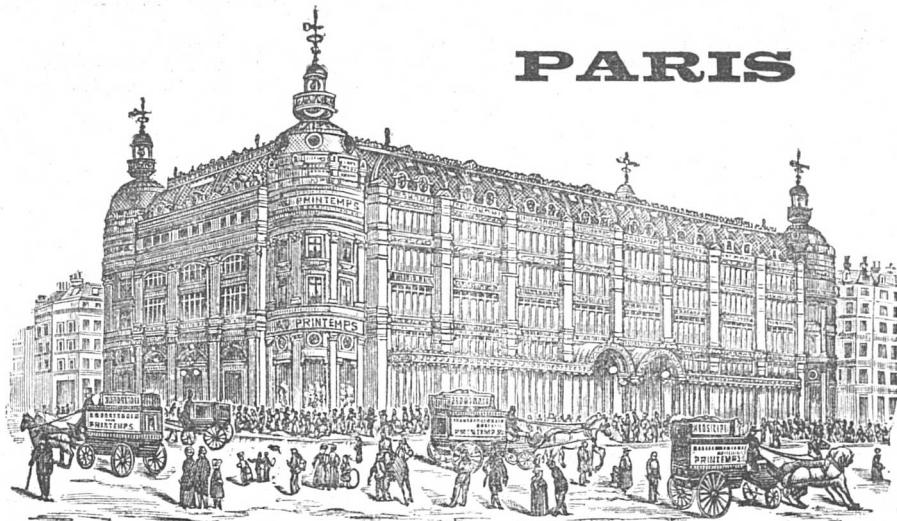
De quelque manière que l'on verse le café et les liqueurs, ce serait une malhonnêteté d'en laisser dans sa tasse ou dans son verre. On doit avoir aussi l'attention de rapporter les vases vides sur le guéridon et ne point les déposer sur les meubles.

Nous sommes bien loin de croire que nous avons réuni dans ce chapitre tous les prin-

pes du savoir vivre à table. Il est une foule de nuances fugitives que l'on ne saurait même indiquer, qui, naissant des circonstances, peuvent ne se rencontrer que rarement et sur lesquelles il est impossible de donner des principes invariables. L'usage du monde en apprend là dessus beaucoup plus que les livres, et un convive, né poli, bien élevé et doué de cette amérité de caractère et de cette souplesse dans les manières, qui sont les qualités qu'on prise le plus dans le grand monde, mais qui n'aurait jamais étudié le code de la politesse gourmande, réussira mieux, nous en avons eu la preuve, qu'un autre profondément versé dans la connaissance de ce code, dont l'esprit n'aurait rien de liant ni d'aimable. C'est une vérité que nous ne saurions nous dissimuler et dont la connaissance nous aurait arrêtés dès les premières lignes de notre travail, si nous n'avions pensé qu'il existe entre ces deux extrêmes une foule de gens auxquels il pourra devenir utile.

Pour compléter ce qui fait l'objet de ce chapitre, nous le terminerons en disant qu'après la dégustation du café et de la liqueur, les devoirs des maîtres de maison sont à peu près remplis. Il ne leur reste plus qu'à tâcher d'établir dans le salon une conversation intéressante et amusante, qui, en procurant à leurs convives les moyens de faire agréablement la digestion, prolongera chez eux leur séjour. Un tel moyen est beaucoup plus à l'usage des gens d'esprit qu'une table de jeu ; c'est sans doute aussi pourquoi il est bien plus rare. Que d'amphitryons croient avoir bien mérité de leurs convives, en les faisant passer de la table à manger au tapis vert ; et qui, sans consulter leur inclination et leur goût, les arrachent à un entretien agréable pour les mettre pendant quatre heures en société avec la dame de pique et le valet de carreau ! Heureusement que la politesse n'oblige point les convives de pousser la complaisance jusque-là, et qu'elle prescrive en général une heure de séance après le café ; l'arrivée des tables de jeu est pour un grand nombre le signal du départ ; or, dans ce cas, on se doute bien que les hommes d'esprit et les gens de lettres ne sont pas les derniers qui prennent le parti de la retraite. Dans toutes les circonstances cette retraite doit être une véritable évasion et l'on s'esquive aujourd'hui bien plutôt qu'on ne se retire. Il est quelquefois même peu poli d'afficher de prendre congé, tant la mode a d'empire sur nous ; car ce qui est de nos jours une marque de savoir-vivre, eût passé du temps de nos pères pour une intolérable grossièreté.

PARIS



GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AU PRINTEMPS

JULES JALUZOT & Cie

Rue du Havre, Boulevard Haussmann, Rue de Provence, Rue Caumartin

ENVOI GRATIS ET FRANCO

sur demande, du CATALOGUE GÉNÉRAL ILLUSTRÉ renfermant toutes les modes nouvelles de la Saison.

Sont également envoyés **franco**, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du PRINTEMPS. (H-3403-J)

Toute commande, à partir de 25 francs, est envoyée franco de port à domicile et contre remboursement (c'est-à-dire que le montant est réclamé au moment de la livraison).

Tout achat qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé sans aucune difficulté.

MAISON DE RÉEXPÉDITION à BALE

Toutes les formalités de douane étant remplies par notre agent expéditeur, les colis arrivent toujours à destination sans que nos clients aient à s'en occuper.

La Société des Grands Magasins du PRINTEMPS est constituée en commandite par actions. Ses titres sont inscrits à la cote officielle.

Le dividende des actions du PRINTEMPS n'a jamais été inférieur à 5 %.

Dernier dividende 1890 27 fr. 60.

Le PRINTEMPS se charge de l'achat et de la vente au comptant de toutes valeurs négociables à la Bourse de Paris. Il encaisse gratuitement tous les coupons échus et reçoit en comptes-courants des dépôts de fonds à vue et à échéances. (Demander renseignements à son service financier.)

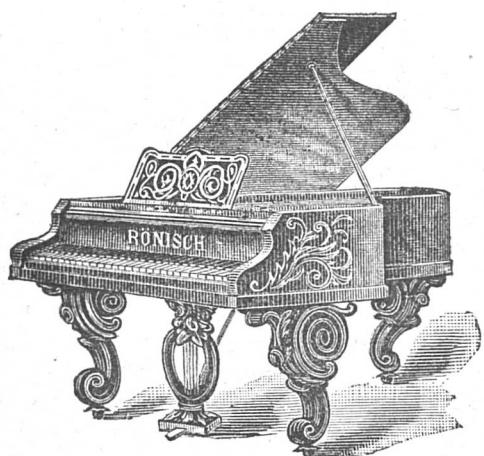
J. G. Krompholz à Berne

TÉLÉPHONE

40, rue de l'Hôpital, 40

TÉLÉPHONE

MAGASIN DE MUSIQUE & INSTRUMENTS



GARANTIE 5 ANS

PIANOS

DROITS ET A QUEUE
des premières fabriques de la Suisse et de l'Etranger, depuis

Fr. 650 à Fr. 2000

VENTE - LOCATION - ÉCHANGE

Seul représentant des pianos très célèbres de

CARL RÖNNISCH

à Dresden; Pianos de tout premier rang pour artistes, d'un son brillant et sympathique et d'une solidité incomparable.

ORGUES + HARMONIUMS

pour Eglises, Chapelles, Ecoles, depuis Fr. 95

Harmoniums transpositeurs. 1 jeu, 4 octaves, meuble chêne à Fr. 150

Représentant des Orgues américaines de Pelonbet, Dominion, Packard, Loring et Blake

Paiement à terme. — Envoi franco à toutes les stations

DEMANDEZ LE CATALOGUE

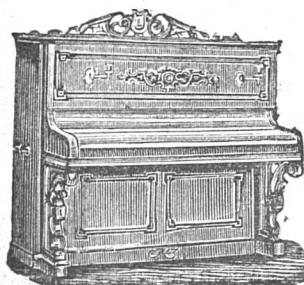
Abonnement de MUSIQUE plus de 100,000 numéros

Abonnement postal à prix réduit pour toute la Suisse

(12 envois aller et retour 1 Fr. 80)

Envols de musique à choix sur demandes

Dépôt général des Editions bon marché de Peters, Litloff, Breitkopf et Härtel, Steingräber, etc.



VIOLONS et tous les instruments à cordes. Cithares de Munich et de Vienne. Cordes et accessoires pour tous les instruments. Aristons et Pianiste automate, etc. — Instruments de cuivre à pistons et à cylindres et instruments à vent en bois, d'une construction élégante et solide et d'un accord clair et pur.



(H-4380-J)

VIN DE VIAL

TONIQUE
ANALEPTIQUE
RECONSTITUANT

Le Tonique

le plus énergique que doivent employer convalescents, vieillards, femmes et enfants débiles et toutes personnes délicates.



AU QUINA
SUC DE VIANDE
Phosphate de chaux

Composé

des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des systèmes nerveux et osseux.

LE VIN DE VIAL

est l'heureuse Association des médicaments les plus actifs, pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Dispepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'âge critique, l'Etiollement, les longues Convalescences, le Diabète, etc. En un mot, tout état de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

(H-3415-J)

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue Victor Hugo, 14 — LYON

Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

Remise d'usage aux ecclésiastiques et maisons religieuses.

MULETTE

Pharmacien de 1^{re} Classe, à FONT-SAINT-ESPRIT (Gard)

Dans toutes les principales Pharmacies de France et de l'Etranger.

SIROP DE HENRY MURE

AU BROMURE DE POTASSIUM

(EXEMPT D'ICODURE et de CHLORURE)

Epilepsie, Hystérie, Diabète sucré, Convulsions, Spasmes nerveux, Danse de Saint-Guy, Malax de Tête, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée, Maladies du Cerveau; et de la Moelle épinière.

Les Maladies nerveuses, le Diabète sucré et les Affections contrivives sont radicalement guéris par le SIROP de HENRY MURE au Bromure de Potassium (exempt d'Icodure et de Chlorure).

Prix du Flacon : 5 francs.

Pâte & Sirop d'Escarrets

de MATURE

La PÂTE et le SIROP d'ESCARRETS de MURE sont les plus puissants médicaments contre les Irritations de Poitrine, Rhumes, Cataractes aigus ou chroniques, Asthme, Coquelache, etc., etc.

Prix de la PÂTE : 1 fr. la Boîte. — Prix du SIROP : 2 fr. la Bouleille.

LE THÉ DIURÉTIQUE DE FRANCE

est la seule boisson diurétique qui sollicite efficacement la sécrétion urinaire, apaise les douleurs de Reins et de Vessie, entraîne et stabilise le mucus et les concrements, et réduise aux urines leur taux : normal. — Néphrites, Gravelle, Gatarre vésical, Affections de la Prostate et de l'Uréthre.

PRIX DE LA BOÎTE : 1 FRANC.

Vente en Gros :

S'adresser à M. Henry Mure, Pharmacien-Chimiste à Pont-Saint-Esprit (Gard)

Refuser les contrefaçons. Exiger le nom Mure.

DÉPOT chez M. Savoie, pharmacien à Porrentruy ; Nicolet, pharmacie du Vallon et H. Helg, pharmacien à St-Imier ; Auguste Amann, dragueur à Lausanne ; Uhlmann-Eyraud, dragueur et Burkel et Cie, dragueurs à Genève.

(H-3419-J)

Pâtes Alimentaires

RIVOIRE & CARRET

Macaroni, Vermicelle, Spaguettis, Canelonis,
Nouilles. Lazagnes, Petites Pâtes, etc.
Semoules de blés durs pour Potages et Gâteaux

Fabriques : LYON, MULHOUSE, MARSEILLE
Dépôt : PARIS, 42, rue Saint-Merri

Voulez-vous consommer des Pâtes de qualité irréprochable ?

Des Pâtes pures, d'un goût parfait, gonflant beaucoup à la cuisson, et par suite vous faisant profiter d'une réelle économie ?

Demandez dans toutes les épiceries les Pâtes en paquets
« RIVOIRE & CARRET »

Les Pâtes à la marque « **Trois Etoiles** » sont très-recommandées.

Spécialité de la Maison : NOUILLETES aux ŒUFS

En boîtes de 500 et 250 grammes.

(H. 4452-J)

1866

PRÉPARATIONS AU MALT

1866

DU D^r G. WANDER, à BERNE

NOMBRE DE MÉDAILLES

1. *Extrait de Malt chimiquement pur.* — Fabriqué avec de l'orge, spécialement préparé, très digestif et d'un goût très agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie.
2. *Extrait de Malt à la Diastase.* — Les aliments contenant de la féculle, mélangés avec cette préparation sont digérés même par l'estomac le plus faible.
3. *Extrait de Malt à la Pepsine-Diastasée.* — L'effet résolvant de la pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la féculle font de cette préparation un excellent digestif.
4. *Extrait de Malt ferrugineux.* — Excellent médicament contre la chlorose, l'anémie et la débilité.
5. *Extrait de Malt au iodure de fer.* — Meilleur succédané de l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules.
6. *Extrait de Malt à la Quinine.* — Est employé avec succès contre les affections nerveuses simples ou rhumatismales, les maux de têtes, d'oreilles, de dents et d'estomac, et après les maladies affaiblissantes.
7. *Extrait de Malt au fer et à la Quinine.* — Remède fortifiant et pour enrichir le sang, très apprécié par les dames et les enfants malades des nerfs, et les constitutions faibles en général.
8. *Extrait de Malt au Phosphate de chaux.* — Est employé avec grand succès contre la phthisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc.
9. *Extrait de Malt à la Santoline* — Très estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge.
10. *Extrait de Malt à l'huile de foie de morue.* — Pour les enfants scrofuleux dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée.
11. *Extrait de Malt contre la Coqueluche.* — Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais ; presque toujours efficace.
12. *Alimentation de Liebig pour les enfants.* — En faisant dissoudre cette préparation dans du lait et de l'eau, on obtient le lait Liebig si renommé pour les enfants.

Sucré et bonbons de Malt du Dr. Wander : sont généralement réputés et encore sans rivaux. (H. 3405 J.)

Exposition nationale suisse Zurich : Diplôme de 1^{re} classe pour excellente qualité.

PRIÈRE DE FAIRE ATTENTION A LA MARQUE DE FABRIQUE

Dépôts dans presque toutes les pharmacies de la Suisse.



Chocolat Kohler

CACAO SOLUBLE

extra-fin

Produits de première qualité

Médailles d'or et d'argent. (H-3411-J)

Drap Melton, Milaine, etc. pour robes solides, double largeur, à $\frac{7}{5}$ ct. le mètre, *Cachemire* et *Mérinos* noir, pure laine, double largeur, à fr. 1 $\frac{1}{5}$ le mètre, *flanelle de Galle, de chemises*, etc., pure laine, à 1 fr. $\frac{2}{5}$ le mètre, *Bouxkin*, 140 cm. de large, pure laine, fr. 3 $\frac{4}{5}$ le mètre, *Guinée, Crétonne, Shirling, toile blanc et écrù*, à $\frac{8}{5}$ ct. le mètre. *Couvertures de lit et de bétail*, à fr. 1 $\frac{7}{5}$, spécialité pour chevaux. *Couvertures de lit, pure laine rouge écarlate garanti*, 140/180 cm., à fr. 4 $\frac{9}{5}$. — **JELMOLI & Cie, Zurich,** Dépôt de Fabrique.

Tout envoi franco à domicile. Echantillons des couvertures et de tous les articles pour dames et messieurs franco par retour.

(H-3409-J)

Pour
L'AMÉRIQUE

Bâle

9, Centralplatz. 9

Paiements pour l'Amérique sont soignés au mieux et au plus vite.

Caution à la Caisse fédérale fr. 180,000.

S'adresser à : **ZWILCHENBART, Berne**, Käfiggässlein n° 4 ; **St-Gall**, ancienne Poste ; **Lugano**, Piazza Banda-ria 259 ; **Locarno**, alla Motta 267 ; **Bienna**, à la Schweizerhalle (Aug. Prader) rue de la gare ; **Zurich**, rue de la gare 89 ; **Genève**, rue de Lausanne 2.

Représentants : Th. Hermann, huissier, St-Imier ; J.-B. Mamie, huissier, Moutier G.-V. ; Léon Lachat à Bassecourt.



Résinoline

LA CLAIRE

Marque déposée

NOUVELLE HUILE SANS ODEUR, pour enduire et conserver les parquets de bois dur et les planchers de sapin, les escaliers en bois, etc. S'emploie surtout pour les planchers des locaux où l'on circule beaucoup, tels que : Cafés-Restaurants, Brasseries, Magasins, Bureaux, Ateliers, Salles d'école, Corridors, etc

Empêche la formation de la poussière pendant le balayage. (H-3412-J)

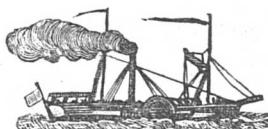
Un franc le litre.
EMPLOI FACILE. — HYGIÈNE.

Bon marché. Succès garanti
Dépôts dans toute la Suisse.

Usine de La Claire

Le LOCLE (Suisse)

Dépôt : à Porrentruy, chez M. V. Donzelot ; à Corgémont, M. Emile Deiss.



ZWILCHENBART

New-York

61, Greenwichstreet, 61

(H-3406-J)

Chaque semaine
TRANSPORT

DE CONVOIS D'ÉMIGRANTS

Conditions avantageuses

L'HELVÉTIA

Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie
à ST-GALL
fondée en 1861

Capital social Fr. 10,000,000 —
Réserves de toutes espèces fin 1890 » 4,711,979 86
Somme assurée en 1890 » 3,008,745,203 —
indemnités payées jusqu'au 31 déc. 1890 » 42,259,048 34

La Compagnie accepte des assurances contre l'incendie, contre la chute de la foudre, les risques d'explosions, ainsi que contre le dommage occasionné par l'eau employée pour l'extinction d'incendies, à des primes modiques et fixes.

Pour tous autres renseignements ainsi que pour la conclusion d'assurances, s'adresser aux agents généraux et spéciaux de la Compagnie.

(H-3675-J)

Nourriture à bon marché du bétail.

Provende laitière. Augmente considérablement la production du lait et facilite l'engraissement du bétail. En sacs de 50 kg. à fr. 40 et de 100 kg. à fr. 48.

Lactina Suisse. Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux et des porcelets. En sacs de 5 kg. à fr. 3, 25, de 40 kg. à fr. 6 et de 25 kg. à fr. 12, 50.

Poreine. Réputée la meilleure farine pour la nourriture et l'engrais des porcs. Augmente considérablement la production du lait chez les truites nourrices. En sacs de 50 kg.

à fr. 45, franco.

Aliment de basse-cour. Permet de nourrir une poule pour un centime par jour. En sacs de 5 et 25 kg., à 30 c. le kg.

A. PANCHAUD, à Vevey.

(H-3416-J)

La filature mécanique de lin et tissage à SCHLEITHEIM, station SCHAFFHOUSE

s'occupe de filer, tisser, retordre et blanchir à façon

LE LIN, LE CHANVRE ET LES ÉTOUPES qu'on voudra bien lui confier.

Les matières premières sont consciencieusement utilisées et un travail solide est assuré.

Tarifs et échantillons franco et gratis sur demande.

(H-3410-J)

Gros

Détail

GRAINES

forestières, fourragères, potagères et de fleurs. — Oignons et griffes à fleurs. — Pattes d'asperges. — Mélanges de graminées pour prairies et gazon, appropriés à la nature du sol. — Graines pour oiseaux et volailles.

(H-3417-J)

Prix-courant gratis et franco sur demande.

N. B. — Possesseur de plusieurs médailles d'argent et diplômes de diverses expositions d'agriculture et d'horticulture. *Graines contrôlées.*



CHEMISERIE MEYER

REIDEN (Lucerne)

expédie franco contre remboursement :

Chemises en couleurs, dès fr. 2.— sans col, et fr. 2.20 à col;

Chemises blanches, dès fr. 1.80 sans col, et fr. 2.50 à col.

(H-3730-J)

Prix-courants, catalogues pour chemises fines franco et gratis.

Absinthe supérieure



Exportation

BÉNÉDICTINE

de l'ABBAYE de FÉCAMP

(Seine Inférieure), France.

EXQUISE.

Tonique, Digestive.

La meilleure
de toutes les liqueurs

Toujours exiger au bas de la bouteille l'Etiquette rectangulaire portant la signature du Directeur général

A. Legrand aîné



(H-3674-J)

VIN ARTIFICIEL

J'envoie franco toutes gares suisses contre remboursement :

Raisins secs 1^{re} qualité sucre, ainsi que tous les autres articles pour la fabrication d'un bon vin qui n'est pas nuisible à la santé. Chaque envoi est accompagné d'un mode de fabrication, recommandé par l'expérience de bons agriculteurs. Le prix de revient est de **fr. 15 pour 100 litres.** (H-4258-J)

J'expédie aussi du vin artificiel, les 100 lit. à **fr. 25.** — L'acheteur doit livrer le tonneau en bon état.

Oscar ROGGEN, à la Rive, Morat.

EXPORTATION

Médaille d'honneur
Philadelphia 1876
Mention honorable
Seule accordée
Paris 1878
et à l'Exposition fédérale
d'agriculture
Neuchâtel 1887

EXPORTATION

Seul médaillé
Vienne 1873
Diplôme de 1^{re} classe
pour
extrait d'absinthe
d'excellente qualité
Zurich 1883

(H-3866-J)

TH^{le} HENNY

FLEURIER (*Canton de Neuchâtel*)

Distillation lente au bain-marie chauffé au bois. Exportation.
Coloration végétale garantie sans danger pour la santé.

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

N. & J. BLOCH

USINES À VAPEUR À TOMBLAINE, PRÈS NANCY

DÉPOT

PARIS

PARIS

TAPIOCA BLOCH

Garanti pur et véritable

Le **Tapioca** sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation de *si bonne et si pure fabrication*, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec la copie textuelle de nos étiquettes, de notre marque et de notre paquetage.

Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, MM. BLOCH préviennent le public que le Tapioca sortant de leurs Usines sera vendu dorénavant sous la dénomination de **Tapioca Bloch.**

Nous prions le public de réclamer le véritable **Tapioca Bloch.**

(H-3814-J)

Allopathie **Pharmacie FEUNE** Homéopathie
DELÉMONT

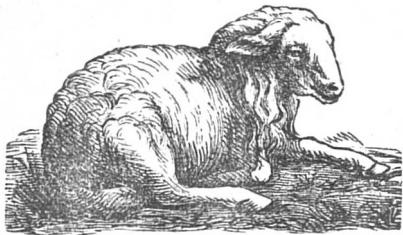
Spécialités de tous pays. Drogumerie.
Fabrique d'eaux gazeuses, Syphons, Limonades.

Objets de pansements. Bandages des meilleures fabriques françaises.

Médicaments électro-homéopathique Mattéi.

Couleurs préparées. — Vernis, Peintures.

(H-3757-J)



la confection de draps et milaines à façon.

La filature de laine

ET FABRIQUE DE DRAP

FРИBOURG

Neuveville, 82

se recommande pour le filage des laines, pour
(H-3526-J)

Ouvrage consciencieux et soigné.

CHEVAUX POUSSIFS

sont radicalement guéris par l'emploi de la Poudre contre laousse de la Pharmacie Fleischmann, Neuchâtel; 4 à 5 paquets suffisent. Le paquet fr 2,50 contre remb.
— Également Poudre pour faire retenir vaches et juments, paquets de 5 doses fr 2,50 ainsi que Poudre stomachique Suisse, pour chevaux, vaches, moutons et porcs ; meilleur dépuratif, donne de l'appétit et augmente le lait, à fr 1.70. Dépôts : St Johannapotheke Bâle et Ernest Rieter fils à Winterthour.

La Pharmacie Fleischmann à Neuchâtel recommande ses Pilules contre l'obésité. Deux mois d'emploi suffisent pour faire disparaître tout excès d'embonpoint sans nuire à la santé ; la boîte fr 3,50.

Remède contre faiblesse de la vessie, pour enfants et adultes. Le flacon fr 3,50 ; 1 à 2 flacons suffisent pour la cure. Pommade contre la transpiration des pieds, le pot fr 1.50. Tous les ordres par correspondance sont immédiatement exécutés. (H-3413-J)



INGRÉDIENTS

de

P. HARTMANN
pharmacien

à STECKBORN [Thurgovie]

pour préparer soi-même un
EXCELLENT CIDRE DE MÉNAGE

PARFAITEMENT SAIN ET SAVOUREUX

Prix : 3 fr. 85 la dose (sans sucre pour 150 litres avec mode d'emploi). (H-3421-J)

Prendre garde aux contrefaçons
Certificats gratis et franco à disposition.

Mastic du bon greffeur
pour greffer les arbres fruitiers et d'ornement, les rosiers, la vigne, etc., et cicatriser les plaies des arbres.

Expérimenté par plusieurs autorités agricoles et recommandé pour sa qualité et son prix modéré. (H-3686-J)

Fabrique et vente en gros :

A. BOISOT, pharmacien-chimiste,
Saint-Prex (Vaud) ;

et en détail pour le Jura bernois :
Porrentruy : M. Victor DONZELOT, nég.
Delémont : M. Ed. FEUNE, pharm.

L. MEYER, REIDEN (Lucerne)

Manufacture de plumes et duvet

J'expédie franco contre remboursement :

Plumes nettoyées par 1/2 kilo à 60 et 90 cts.

Plumes nettoyées à la vapeur par 1/2 kilo à fr. 1,10 et 1,50

pour duvets fins à fr. 2,— 2,50, 3,20 et 4,—

Duvet fr. 3,10, 4,75, 5,20, 6 à 10 fr.

Crin animal à fr. 1, —, 1,20, 1,50, 1,80, 2,30, 3,20 et 3,70

Lits complets de fr. 70,— à fr. 300.

(H-3730-J)

Prix-courants et échantillons gratis sur demande.



FAMEUSES ET VÉRITABLES GOUTTES STOMACHIQUES DE MARIA-ZELL



Schutzmarke.



Schutzmarke.

préparées dans la pharmacie « zum heiligen Schutzen gel » de Charles Brady à Kremsier (Moravie). Le merveilleux effet salubre de ces gouttes appliquées principalement aux *incommodités de l'abdomen*, à la *cardialgie* ou *gastrodynie*, s'est montré, depuis une succession d'années et par de fréquentes expériences, si estimable, dans les maladies des organes digestifs et souffrances qui en résultent, tant chez les personnes adultes que chez les enfants, qu'elles se sont faites une renommée durable et même a excité l'intérêt de célèbres médecins français.

e. Praley. La plupart des maladies résultent d'un estomac gâté et d'une indigestion complète et par conséquent produisent un sang conglutiné et d'autres mauvais sucs, qui en forment le germé, toutes ces maladies, mais principalement les maladies ci-dessus nommées sont supprimées heureusement et complètement à la suite de son usage, les souffrants en prennent une cuillerée à café deux à trois fois par jour.

L'effet des gouttes de Maria-Zell est au-dessus de tout autre moyen dans les cas suivants : manque d'appétit, haleine gâtée, faiblesse d'estomac, flatuosité, rapports aigres, coliques, catarrhe stomachique, fer-chaud, formation de gravelle et de farine, production muqueuse excessive, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête, s'il provient de l'estomac, cardialgie, constipation et obstruction, réplétion de l'estomac avec aliments et boissons, vers, maladies de rate, foie et hémorroiïdes (veines hémorroiïdales).

Cet elixir a affirmé pendant une expérience de plus de 200 ans, la guérison de toutes les maladies citées et a déjà fréquemment aidé à atteindre l'âge de cent ans passé.

Un moine du couvent des Franciscains sur le Mont Carmel, en Syrie, le père Ambroise, en fut l'inventeur, et jouissait comme thaumaturge d'une grande renommée dans toute la Syrie et Palestine, car il guérissait avec ce moyen partout où tout autre secours était vain. Usant de ce fameux elixir, il atteignit lui-même l'âge de 107 ans ; son père et sa mère vécurent plus de 110 ans. Ensuite un parent à lui, le père Séverin, ecclésiastique à Constantinople transmit par voie de succession la formule à des parents collatéraux et longtemps ce remède, du reste connu de très peu, était employé comme médicament secret jusqu'à ce que l'un de ses parents que le sort a mené plus tard à la pratique médicale à Rome, lui accorda la considération bien méritée.

(H-3407-J)

Le très-révérend prieur du couvent Athos, le père Grégoire, fut âgé de 98 ans et un frère du même couvent 102 ans. A l'hôtel des Invalides à Murano, près de Venise, un officier nommé Jean Kovats, âgé de plus de 100 ans, mourut en 1838, devant cet âge avancé, principalement à l'usage de cet elixir. — La duchesse Elisabeth d'Insbruck, déclarée incurable par la plupart des médecins, fut guérie par l'emploi de cet elixir et vécut encore bien des années.

A la suite de tels faits, cet elixir fut employé avec le meilleur succès, d'abord que dans les cloîtres, plus tard dans les hôpitaux de la plus grande partie des capitales de l'Europe, comme remède inappréciable dans différentes maladies même extraordinaires. — Finalement faut-il remarquer encore que les principes composants, sans aucun autre alliage de substances médicales, reconnus très profitables à la santé par bien des médecins célèbres, en sont le suc extrait, détenu et préparé de différentes plantes méridionales, heureusement choisies, qui, assemblées tous les ans au pied du Liban dans l'Asie Mineure, sont expédiées toujours fraîches en Europe.

INSTRUCTION

L'Elixir de Maria-Zell a pour but de délayer doucement, il a le goût très agréable amer, et l'on en prend le matin à jeun, avant le dîner et le soir avant de se coucher. Chaque fois une cuillerée à café (les enfants n'en prennent que le tiers) qu'on avale avec de l'eau fraîche ou du vin trempé. Après l'absorption, ce fameux elixir donne à tout le système vital une sorte d'essor, de force, de vigueur et de courage. Aussi y a-t-il à remarquer que chacune des maladies nommées sera complètement supprimée en trois ou quatre semaines par l'emploi continu de cet elixir. — Il va sans dire qu'il faut respecter une diète sévère.

(Voir suite page ci-contre).

AVERTISSEMENT !



Des contrefauteurs de mauvaise foi ont essayé de lancer dans le commerce, d'une manière trompeuse, une préparation inférieure sous le même nom ou un nom semblable et de vendre ces falsifications comme véritables *Gouttes stomachiques de Maria Zell*. On avertit donc tout spécialement contre l'achat de ces imitations afin d'éviter des suites fâcheuses par l'emploi de ces falsifications.

Les *Véritables Gouttes stomachiques de Maria Zell*, connues depuis plus de 2 siècles, sont composées des plantes les plus salutaires. Comme signe d'authenticité, exiger l'emballage rouge avec marque de fabrique ci-dessus et la signature.

La formule d'emploi accompagnant chaque flacon fait en outre remarquer qu'elle est imprimée à l'imprimerie H. GUSEK à Kremsier.

Prix du flacon 1 fr. ; double-flacon 1 fr. 80.

Les fameuses et véritables *Gouttes stomachiques de Maria Zell* sont en vente dans les pharmacies suivantes :

Porrentruy : pharmacie Savoie.

» » Gigon.

» » Kramer.

Saint-Imier : pharmacie Nicolet.

» » Böchenstein.

Berne : pharmacie Andreae.

» » Brunner.

» » Pohl.

» » Pulver.

» » Rogg.

» » Tanner.

Bienne : pharmacie Dr Bähler.

» » Bonjour.

» » Dr Guido Benz.

» » René Hafner.

» » Stern.

» » J.-B. Vuillemin.

» » Adler.

» » Arnold von Ins.

Bulle : pharmacie Magnenat.

» » Rieter.

Chaux-de-Fonds : pharmacie Bech.

» » Gagnebin.

Delémont : pharmacie Dr Dietrich.

» » Feune.

Genève : pharmacie Belli, pharm. Centrale.

» » Burkel & Cⁱ.

» » Coëtyaux, cours de Rive 2.

» » Dr L. Diehl, pharm. Inter.

» » G. Faul, Pâquis, 12.

» » G. Goegg.

» » C. Hahn.

» » Herking, Croix d'or, 5.

» » Lendner, rue de Rive.

» » H.-C. Müller, Place Neuve 4

» » Piotrowski, pharm. Habel

» » Reber, boul. James Fazy 7

» » Ullmann-Eyraud.

Grellingue : Miesch-Kaiser.

Laufon : Färber, droguisie.

Liestal : pharmacie Moser.

Lausanne : pharmacie Edm. Burnand.

» » Aug. Amann.

» » Grandjean.

» » Morin.

Locle : pharmacie Caselmann.

» » Theiss.

Lugano : pharmacie E. Andina.

» » Luigi-Andina.

» » E. Lucchini.

» » Farmacia Elvetica.

Montreux : pharmacie Rapin.

Morges : pharmacie Cuérel.

Moutier : pharmacie Von Ins.

Merat : pharmacie Golliez.

Neuchâtel : pharmacie Bourgeois.

» » Dardel.

» » Jordan.

» » Guebhardt.

Nyon : pharmacie Callet, pharm. Monnier.

» » F. Roux.

Sion : pharmacie Faust.

» » C.-A. Hofmann.

» » Pitteloud.

» » De Quay.

Sissach : pharmacie Ruepp.

St-Blaise : pharmacie Zintgraff.

Vevey : pharmacie G. Narbel.

» » St-Martin, Caspari.

» » Delafontaine.

» » Dr Ducommun.

» » B. Nicole.

Soleure : pharmacie Dürrholz.

» » Goldene, Apotheke.

» » Pfäbler.

» » zur Schlange.

» » Schiessle & Forster.

» » Wäge, pharm. de l'Aigle.

Yverdon : pharmacie J. Gétaz.

» » Perret.

Dépôt général pour la Suisse :

Pharmacie PAUL HARTMANN, à Steckborn.

SIÈGES

LITERIE CONFECTIÖNNÉE

JULES PERRENOUD & CIE

CHAUX-DE-FONDS

Léopold-Robert, 42 & 44

(H-4184-J)

Usine à vapeur à Cernier

ALBUMS DE DESSINS A DISPOSITION

MEUBLES RICHES & ORDINAIRES

RIDEAUX & DÉCORS

NOUVEAUTÉS

pour robes

Soirées — Garnitures

Rayon spécial

pour

DEUIL



Rue de la
Balance, 7

A. MICHAUD

ESSAYEUR-JURÉ

CHAUX - DE - FONDS

14, Rue Léopold-Robert, 14

Fonte, Essai & Achat

de déchets et lingots

d'or et d'argent

Achat de monnaies et médailles.

H-4177-J

Téléphone.

Téléphone.

COMESTIBLES

VINS FINS ET LIQUEURS FINES

Albert STEIGER

Rue de la Balance, 4

Chaux-de-Fonds

Poissons d'eau douce

Marée

Poissons vivants

Volaille de Bresse

Gibiers

Fruits du Midi

Primeurs nouveautés
en comestibles

Français, Anglais & Suisses

Salaisons

Fromages de dessert

Conсерves

Glace à rafraîchir

Adresse télégraphique :

Steiger, Chaux-de-Fonds

— o — (H-4183-J)

Emballage soignée, Prompte expédition.

Vins en gros

EMILE PFENNIGER

Chaux-de-Fonds

& LOCLE

(H-4418-J)

Les intérêts de nos clients sont les nôtres

TISSUS MAISON DE BLANC AUG. BURDET CONFECTION
en face de la Fleur-de-Lys, CHAUX-DE-FONDS

Trousseaux confectionnés. Layettes. Corsets. Gants

CRAVATES.

(H-4662-J)

Pharmacie & Droguerie

C. BOISOT
CHAUX-DE-FONDS

—oo—oo—

(H-4556-J)

Remèdes vétérinaires contre toutes les maladies des chevaux, du bœuf à cornes, des porcs et moutons, préparés fraîchement d'après les formules longuement expérimentées.

Grand choix de bandages 1^{re} qualité, à bas prix, ainsi que de tous les objets de pansement.

Demander la liste des préparations de la maison qui est envoyée franco. Prompte expédition au dehors.

Prix modérés.

Téléphone.

Téléphone.

Corricide Burnand

seul remède guérissant rapidement, sûrement et sans aucun danger les cors, les durillons et les verrues. Attestations nombreuses de personnes guéries à disposition.

Prix du flacon : Fr. 1,25.

PHARMACIE BOURQUIN

rue Léopold-Robert, 39

CHAUX - DE - FONDS

Envoy franco dans toute la Suisse contre Fr. 1,35 en timbres-poste. (H4731-J)

MAGASINS

sous

L'HOTEL de la BALANCE
CHAUX-DE-FONDS

J'ai l'honneur d'annoncer à mon honorable clientèle des Franches-Montagnes, ainsi qu'au public en général que mes magasins sont toujours bien assortis en CONFÉCTIONS pour DAMES et ENFANTS, ROBES haute nouveauté, DRAPERIES, TOILERIES, CORSETS, JERSEYS, PLUMES & DUVET, ainsi qu'un grand choix de

Châles-Tapis

Se recommande

(H-4419-J)

Meyer-Weill.

LE COGNAC FERRUGINEUX

de W. BECK, pharmacien, Chaux-de-Fonds, employé avec succès depuis 8 ans, est la meilleure préparation ferrugineuse pour combattre l'anémie, la faiblesse générale, le manque d'appétit, étourdissements, faiblesse des nerfs, etc. — Inaltérable, se conservant indéfiniment, d'un goût agréable et facilement supporté, il peut être considéré comme le fortifiant et reconstituant par excellence pour les personnes affaiblies par suite de maladie et les convalescents. Exiger le nom et la marque de fabrique. (H-4416-J)

Fr. 2,50 le demi-litre, Fr. 5 le litre.

SAMUEL HERREN

1, Rue de la Ronde, 1

CHAUX - DE - FONDS

Chaussures en tous genres

à des prix exceptionnels
défiant toute concurrence
PRIX FIXES.

Pour Messieurs : Assortiment toujours complet en bottines de ma propre fabrication et garanties très-solides. Prix **16 fr.** et **17 fr.** la paire. (H-4196-J)

Force motrice

Force motrice

ATELIER MÉCANIQUE

Fraises pour robinets brevet n° 3390

ARTHUR JUILLERAT

20, rue du Rocher, 20

CHAUX-DE-FONDS

Construction de machines pour l'horlogerie d'après plans ou indications, spécialité d'outillage pour monteurs de boîtes, tours, filières, estrapades, plaques pour plaquer les fonds, etc., etc.

Tours pour polisseuses de boîtes, débris et rochets, installation de transmissions. Réparations en tous genres. (H-4415-J)

Agence pour vélocipèdes

Accessoires

Accessoires

Machines anglaises françaises et allemandes

RÉPARATION PROMPTE & SOIGNÉE
DE VÉLOCIPÈDES

Tirozzi Frères

CHAUX-DE-FONDS

rue de la Balance, 10^a, près des Six Pompes

Ustensiles de ménage en tous genres

Porcelaines, Faïences et Poteries communes.

Cristaux et Verreries. — Miroirs et glaces.

Ferblanterie et fer émaillé. — Potagers à pétrole.

Coutellerie et couverts. — Quincaillerie et brosserie. (H-4261-J)

Verres à vitres en gros à prix de fabrique.
Glaces pour devantures de magasins.

Lampes à pétrole

Quinquets et lampes pour horlogers.

Lampes à suspension et lustres.

Transformation de lampes et réparations.

Grand choix

Bas prix

MAISON J. NAPHTALI

5, Rue Neuve, 5

(H 4489-J)

LA CHAUX-DE-FONDS

Grand magasin de vêtements pour hommes et enfants

PRIX . COURANT

Complet pour cérémonie depuis	Fr. 46 à 70
» fantaisie et unis	»	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	» 26 à 65
Pardessus	»	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	» 15 à 55
Pantalons	»	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	» 3 à 22

Régiates, Cravates, Nœuds, en satin ou faille, au choix, à **0,80** cent. pièce.

AUGUSTE DEPIERRE

CHAUX - DE - FONDS

Commerce de vins

Spécialité de vins fins d'Espagne, Pyrénées, Madère, etc.

Vins blancs de l'Etoile, Macon, Beaujolais, Arbois et vins ordinaires de table, à des prix très avantageux.

Prix-courant et échantillons *franco* sur demande. (H-4413-J)

Lithographie. Imprimerie
Commerciale, Industrielle,
Artistique

(II-4197-J)

Joseph Studler
succ. de JACOBI
CHAUX - DE - FONDS

JULES DUBOIS

rue de la Balance, 6,

La Chaux-de-Fonds

Porcelaines, Faïence, Cristaux, Verrerie, Brosserie, Miroirs, Glaces, Couverts, Ferblanterie, Métal anglais, Articles émaillés, Tamis en tous genres, Lampes et lustres, Optique et lunettes. Quincaillerie, Articles de fantaisie, Bijouterie, Maroquinerie, Sparterie, Fourneaux à pétrole, Poids et Balances. (H-4209)

ENTREPRISE DE TRAVAUX

CIMENT, MACONNERIE

Peinture & Gypserie

— o — (H-4260-J)

DANCHAND
Chaux - de - Fonds

Rue des Granges, n° 9

Les machines qui détiennent les principaux records du monde sur route sont toujours les Cycle (H-4414-J)

IVEL WHIPPERT & ROYALE CYCLE Co

La performance merveilleuse de **F.-A. Edge** de 100 milles sur route (100km 900 m.) en 5 h. 27 m. 30 s. sur la Bicyclette **Ivel**, bat tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour sur route ou sur piste pour tous types de machines.

Agent général pour la Suisse
G. BÉGUIN (1, Versoix. 1) Chaux-de-Fonds
30 jours 10 % d'escompte
— ou facilités de paiement. —

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS DE CHAUFFAGE
et combustibles de tous genres

(H-4433-J)

O. PRÊTRE

à la Chaux-de-Fonds

Entrepôt et Usine au Boul^d de la Gare.

Magasin de Vannerie & Brosserie
sous l'Hôtel de la Balance.

Magasin de glaces

Prix très bas

1 glace 38 cm. largeur, 54 cm. hauteur
2 tableaux 43 cm. largeur, 54 cm. hauteur (H-4223-J)

le tout frs 13,50

SUJETS RELIGIEUX

Ch. BRENDLÉ

rue Léopold-Robert, 47

CHAUX - DE - FONDS

FABRIQUE
de

Boucles, Pendants, Canons olives
et Couronnes

or, argent et métal, formes en tous genres

J. UEBERSAX

10, Rue Jaquet Droz, 10

CHAUX-DE-FONDS

Diplôme à l'Exposition nationale suisse d'horlogerie, Chaux-de-Fonds 1881. (H-4185-J)

Got. GERSPACHER, entrepreneur-mécanicien DELEMONT

Installations de conduites d'eau. Grand dépôt de tuyaux en fonte, fer galvanisé et goudronné. Tuyaux pour aqueducs, cheminées et lieux d'aisance. Tuyaux en plomb et en caoutchouc. Hydrantes et robinets en tous genres. Béliers hydrauliques. Gargouilles et cadres de trottoirs. pompes à purin avec emboîtement à vis. pompes de cuisine en tous genres. Cuvettes en fonte et fonte émaillée. Machines à battre, manège, hache-paille, concasseurs, etc. Outils aratoires. Meubles de jardin. Assortiment de moulages pour fumistes, cloches de calorifère, etc. Chaudières de bûanderie à murer et portatives. Potagers. Auges à porcs. Magasin de fer de Gerlaingen et quincaillerie. Fonte et fer de construction. Houille de forge et de flamme. Coke et charbon de bois.

(H-4376-J)

Marque de fabrique déposée



Ligue contre les vins factices

Rapports directs entre producteurs et consommateurs

Vins rouges de table *garantis naturels et sans plâtre*, de 110 à 140 francs la bordelaise de 220 litres, suivant qualité, rendus franco de port et de droits fédéraux jusqu'en gare d'arrivée, fil neuf compris. On expédie aussi par demi-pièce.

(H-4375-J)

S'adresser en toute confiance au **Directeur de l'Union de Propriétaires de Vignobles**, Bureaux et Chais, rue Massillon, à Nîmes (Gard). Envoi d'échantillons et prix courants. On demande de bons représentants.

Pharmacie-Droguerie du Vallon

Louis Nicolet

Rue des Marronniers

SAINT-IMIER

Cognac fine Champagne Gonzalez. — Cognac vieux.

(H-4742-J)

Rhum de la Jamaïque et de la Martinique.

Vin de quinquina au Malaga. Vin de Kola. Malaga doré.

SPÉCIALITÉ
de
Vêtements et chemises
sur mesure
NOUVEAUTÉS — CONFECTIONS
ET FOURRURES
ARTICLES POUR TROUSSEAU
(H-4741-J)
THÉO BERNHEIM
GRAND'RUE
ST-IMIER (Suisse).

Thé purgatif vulnéraire des Alpes
de MERIL CATALAN, ancien pharmacien
Chêne-Bourg (Genève)

Ce thé exclusivement composé de plantes indigènes de nos Alpes suisses est un excellent dépuratif et le plus agréable des purgatifs : il rafraîchit et purifie les fluides, chasse les glaires, détruit les aigreurs de l'estomac, la mauvaise haleine et les dépôts de maladies anciennes. C'est un bon vermifuge et un précieux laxatif pour les vieillards.

(H-4663-J)

Un demi-siècle de succès a justifié sa réputation.

Se trouve chez les principaux pharmaciens, épiciers, droguistes de la Suisse. — M. Auguste AMANN, à Lausanne, dépositaire pour le canton de Vaud. — Pour les demandes en gros, s'adresser à M. T. CATALAN succur, à Carouge (Genève).

N. B. — Se méfier des nombreuses contrefaçons et exiger toujours la marque de fabrique déposée : « *Le serpent.* »

J. GIRARD

ST-IMIER (Suisse)

VINS EN GROS
Spécialité de vins fins

DE

BOURGOGNE
Beaujolais, Neuchâtel
ET
Ordinaires

(H-4743-J)

ACHATS DIRECTS AUX VIGNOBLES

Entrepôt et caves à Sommard

N.-B. — Demander le prix-courant.

Nouveautés. — Confections. — Troussiaux

GRANDS MAGASINS

JACQUES SÉGAL, A ST-IMIER

Maison connue pour sa vente à bas prix

Toile coton forte pour drap, largeur 1,80, depuis	.	.	95 cts. le m.
Toile coton forte pour chemises	»	.	35 »
Limogé 1 ^{re} qualité, largeur 1,50	»	.	1,40 »
Essuie-mains damassés depuis 0,30 le mètre. Mousselins pour rideaux depuis 0,25 le mètre. Nouveautés pour robes depuis 0,60 le mètre. Imperméables, dernières formes depuis 7,50.			

Envoi franco. sur demande, de toutes mes riches collections. (H-4733-J)

A LA VILLE DU HAVRE

ST-IMIER

Grand assortiment de

LIQUEURS FINES ET ORDINAIRES
ÉPICERIE VARIÉE

1^{re} qualité

Conserveres alimentaires. — Viandes salées

Commerce de farines et avoines

MARCHANDISES DE 1^{re} CHOIX
aux prix les plus avantageux.

(H-4740-J) A. ZILLWEYER.

LARD SALÉ & SAINDOUX

Epaules et Poitrines. Saindoux en fûts d'origine. Tierçons et Cuveaux de 12 1/2 à 150 kilos. Marchandise de qualité extra, dont chaque arrivage est accompagné d'un certificat de santé revêtu du timbre du gouvernement.

Prix variant selon le cours et la quantité de 0,80 à Fr. 1,20 le kilo. (H-4664-J)

Envoi franco des prix du jour sur demande affranchie.

GROS, DEMI-GROS & DÉTAIL CHEZ

A. CATALAN FILS

seul importateur direct

à Carouge-Genève (Téléphone 2128).

Yverdon

U. PÉCLARD



FABRIQUE DE SAVONS BLANCS, EXTRA ET COURANTS. — SAVONS MARBRÉS
SAVONS DE RÉSINE EXTRA. SAVONS MOUS

FONDERIE DE SUIFS

SUIF DE CAVE. — BRANDT JAUNE ET AROMATISÉ.

Fabrique de bougies garanties première qualité, pure Stéarine.

Fabrique de cristaux de soude et Lessive grasse concentrée

Ce produit spécial, soigné, pour lessiver et blanchir le linge sans l'attaquer remplace avantageusement le savon.

Pour faire une lessive, vous délayez la poudre dans de l'eau chaude; vous obtenez ainsi une lessive plus ou moins forte, suivant la quantité de poudre que vous servez.

Cette quantité varie suivant l'usage que vous voulez faire de la lessive; en effet, si vous voulez laver de simples cotonnades, il faut faire une lessive plus faible en mettant moins de poudre que si, par exemple, vous avez à laver des ustensiles ou des corps graisseux.

Sert au lavage du linge, des laines et tissus divers, des habillements, des peintures à l'huile, des parquets, de la vaisselle, des métaux, des meubles, bois, marbres, etc, etc.

Cette lessive grasse concentrée facilite le travail, constitue une économie d'argent et de temps, sans risquer de brûler le linge ou de détruire les étoffes; elle s'ajoute aux cendres des lessives et les remplace au besoin.

Par litre de lessive, il faut compter 15 à 30 grammes de poudre suivant la force qu'on veut obtenir. (H-4022-J)

Escompte 3 %

Prix fixe. Chiffres connus.

AU PETIT LOUVRE

St-Imier

J. Wolfender

St-Imier

NOUVEAUTÉS & CONFEXIONS POUR DAMES

Tissus en tous genres

SPÉCIALITÉS POUR TROUSSEAU

Draperies

Soieries

Lingerie --- Bonneterie --- Layettes

OMBRELLES, PARAPLUIES

CONFEXIONS POUR MESSIEURS

CHEMISES CONFEXIONNÉES ET SUR MESURES
CRAVATES -- JUPONS -- TABLIERS -- CORSETS

Tapis en tous genres — Linoléum — Fourrure

PLUMES & DUVET

(H-4189-J)

Prix fixes.

Escoplate 3 % au comptant.

Chiffres connus.

FOURNEAUX INEXTINGUIBLES

système Lœnholdt & Gienanth

à chaleur circulante, régulateur sensible et entretien facile

Fourneaux hygéniques inextinguibles

système Merzenich

Grande économie de combustible

Garantie complète

Ces fourneaux remplacent complètement les fourneaux en castielles et sont d'une construction beaucoup plus solide et élégante.

Ferronnerie, Quincaillerie, Verrerie, Porcelaine

Spécialité d'articles de bâtsise. — Verre à vitre belge. —

Grands assortiments en fournitures pour ménages, hôtels, cafés.

Lampes en tous genres.

Potagers, Pendules, Cordes et Brosseries

GROS

DÉTAIL

A. MAIER

magasin de fer

(H-4482-J)

seul dépositaire à Saint-Imier
POUR LE VALLOON ET FRANCHES-MONTAGNES

Anthracite 1^{re} qualité en gros et en détail.



Découverte scientifique la plus importante

SUCCÈS ÉTONNANT.

De la plus haute importance pour les malades.

Pour la guérison des maladies des reins, du foie et des organes urinaires, jaunisse, rhumatisme et goutte.

M. Dreyer-Jörin, 8 Münsterberg Bâle écrit : Après emploi de quelques flacons de Warner Safe Cure, je suis délivré de mes maux de reins et de ma toux et je suis si bien rétablie, que je puis de nouveau m'occuper des travaux de mon ménage.

M. J. H. Welti à Kreuzlingen écrit : Ma femme qui a été longtemps affectée d'une maladie du foie et de la jaunisse est complètement guérie, grâce à l'emploi de la Warner Safe Cure. Elle a été alitée longtemps et jusqu'à ce quelle ait pris de la Warner Safe Cure tous les médicaments étaient

restés sans succès. Le remède doit donc être chaleureusement recommandé.

M^{me} Elisabeth Kamm au Zaun, à Glaris écrit : Par propre expérience et pour dire la vérité, je dois déclarer que par suite de l'usage de Warner Safe Cure, j'ai été guérie de mes douloureux rhumatismes. Je profiterai de chaque occasion pour recommander aux mieux ce médicament.

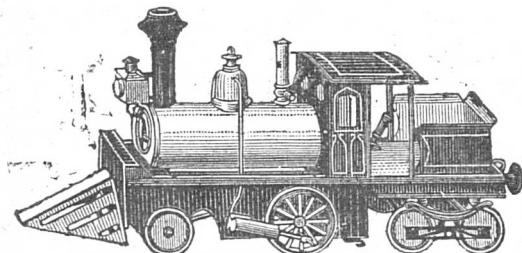
M^{me} B. Weber Bazar, Rue de la Chapelle 7 Lucerne écrit : c'est avec plaisir que je vous confirme, qu'après avoir pris de la Warner Safe Cure, je suis maintenant en parfaite santé et je recommande à chacun l'emploi de votre médecine.

Tous les malades pourront se convaincre, par les communications ci-dessus que la Warner Safe Cure est des plus efficace pour la guérison des maladies des *reins, du foie, et des organes urinaires*, ainsi que de *la goutte* et de *la jaunisse*.

En vente à Fr. 5. le grand flacon, chez : Pharmacie Schmidt, Fribourg. Pharmacie Nicati, Lausanne. Pharmacie Nicole, Vevey. Pharmacie Gétaz, Yverdon. Pharmacie Köbel, Sion. Pharmacie Guebhardt, Neuchâtel. Pharmacie Feune, Delémont. Pharmacie Kramer, Porrentruy. Pharmacie Müller, Place Neuve, Genève. Pharmacie Internationale, Place des Alpes, Genève. Pharmacie Cuérel, Morges.

Sonnenapotheke, Zurich. Hübersche et Engel Apotheke, am Bäumlein, Bâle. Pharmacie Z. Klopfer, Schaffhouse : Adler Apotheke St-Gall. Pharmacie Rothenhäuser Rorschach. Pharmacie Lobeck Hérisau. Pharmacie Neumann, Buchs. Pharmacie Siegfried, Ennenda. Pharmacie Tanner Berne. Pharmacie du Jura, Biel. Einhorn Apotheke, Thoune. (H-3923-J)

Dépôt principal : C: RICHTER, pharmacien, **Kreuzlingen**.



Aux merveilles de la science

Fabrique de jouets mécaniques

Grands assortiments d'articles nouveaux

Locomotives, bateaux, moteurs à vapeur, électriques et automatiques. Animaux et jouets divers, à mouvements d'horlogerie ou à air comprimé. — Appareils électriques. Piles en

tous genres, bobines d'induction, tubes de Geisler, moteurs de tous modèles, accumulateurs, dynamos, lampes électriques, etc., etc. — Instruments de musique, manopans et aristons, 3000 airs variés. — Catalogues gratis. — Expédition pour tous pays. — Réparations soignées.

(H-4187-J)

JULES GALÉ, mécanicien, 8, Rue du Commerce, GENÈVE.

SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE

pour l'assurance du mobilier contre l'incendie à Berne

FONDÉE EN 1826 PAR LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Fonds de réserve fr. 3,213,675. — Capital d'assurance fr. 1,396,622,964. — La société, en activité depuis 64 ans, assure contre l'incendie, la foudre et les explosions de gaz, tous les biens meubles soit : mobilier de maisons, de fabriques et d'ateliers, des marchandises de toute nature, bétail, provisions de foin et de céréales, instruments aratoires, etc. — Elle indemnise aussi le dommage causé par l'eau ou la presse des circonstances. (H-3738-J)

Les primes de la société fondée sur la mutualité sont *les plus basses possibles*. Pour tous renseignements, s'adresser aux agents de district ou aux sous-agents dans les communes.

BITTER DENNLER

INTERLAKEN.

Succursales à Zurich, Milan, Vienne, Paris, Waldshut, Varsovie et Buenos-Aires.

*La première et la plus ancienne fabrique pour
Bitter stomachique et Bitter ferrugineux*

— FONDÉE EN 1860 —



50 médailles et diplômes d'expositions nationales et internationales.

Bitter stomachique Dennler.

Jouissant depuis longtemps d'une réputation universelle comme remède domestique en cas d'inappétence, de difficulté de digestion ou de mal de l'estomac, ce Bitter en effet a guéri un nombre infini de personnes affectées de maladies abdominales, en faveur de quoi sont à disposition de nombreuses attestations et lettres de remerciements.

Etendu d'eau ce Bitter offre, pour les enfants et personnes plus âgées, une boisson des plus rafraîchissante et réconfortante certainement préférable, au point de vue sanitaire, à toute autre liqueur spiritueuse.

Le véritable Bitter Dennler d'Interlaken est reconnu comme pré-servatif par excellence contre la diarrhée, la cholérine, les fièvres et le mal de nerfs.

Certificat.

Je viens vous féliciter de votre invention relative au Bitter suisse, Mon estomac, affaibli par 25 années de séjour dans les missions d'Afrique, ne digérait plus, et surtout je n'avais plus le moindre appétit. Un négociant suisse me conseilla l'usage de votre Bitter qui m'a réellement rendu la santé. Je serais donc enchanté de pouvoir continuer à prendre de cet excellent remède. Par reconnaissance je me chargerai de faire connaître votre liqueur dans toutes les colonies françaises et anglaises. (H-3623-J)

Zanzibar, côte orientale d'Afrique, 1877.

R. Père HORNER, préfet apostolique.

Bitter ferrugineux Dennler.

Comme curatif ce Bitter a eu plein succès dans les divers degrés de pâles couleurs, de pauvreté de sang et de débilité générale, tant chez les enfants que chez les personnes d'âge plus avancé. Sa merveilleuse vertu médicale lui a valu la sympathie des médecins qui ne cessent de le recommander avec instance et conviction. — Il est en outre un magnifique réconfortant pour les deux sexes soit dans la convalescence, soit dans l'âge caduc. — Puissant auxiliaire aussi dans les cures climatériques et balnéaires,

Le Bitter ferrugineux Dennler se distingue très avantagéusement aussi d'autres préparations ferrugineuses anciennes et modernes, en ce qu'il rétablit et favorise la digestion, sans nullement molester l'estomac ou les dents.

Certificat.

Votre Bitter ferrugineux est en effet un excellent remède qui mérite d'être fort répandu. J'ai commandé, il y a quelque temps, 4 flacons pour un ami qui souffrait d'anémie, de manque d'appétit et d'une forte énervation. Un usage régulier de votre Bitter ferrugineux l'a rétabli complètement en peu de semaines. Il me prie de vous transmettre ses remerciements et de commander en même temps 12 nouveaux flacons, dans l'intention de propager votre excellent remède parmi ses paroissiens.

Delle, 23 juillet 1882.

P. Henri HURBI.

Dépôts : chez les pharmaciens, les droguistes ainsi que dans les magasins de denrées coloniales, de vins et spiritueux.

Grande exportation dans tous les pays du monde.

Agences et dépôts

sur toutes les principales places marchandes de l'Europe et d'outre-mer.

Demandez toujours le véritable Bitter Dennler d'Interlaken.

MAGASIN

GUSTAVE CUTTAT

Place du Marché

DELEMONT

— o —

(H-4377-J)

Epicerie, Mercerie, Confections pour Dames et Enfants, Etoffes de tous genres, Garnitures pour tailleur, Ouvrages en tapisserie et autres, Lainages, Fourrures, Gants, etc., etc.

Grand choix d'articles pour cadeaux.

BAZAR DU VALLON

PRIX FIXE

J. AMEZ-DROZ

Saint-Imier

Magasins de lingerie, Mercerie, Quincaillerie. — Articles de Paris, Bijouterie fantaisie. — Ganterie, Broderie. — Laines et coton à tricoter et à broder. — Vannerie. — Jouets d'enfants. — Corsets. — Chapeaux pour dames et enfants haute nouveauté. (H-4732-J)

Le meilleur remède, suivant de nombreux certificats, pour la destruction rapide, sûre, sans danger ni douleurs, des

CORS AUX PIEDS

callosités, durillons, verrues, est la célèbre

ACÉTINE

du pharmacien W. WANKMILLER, à Weilheim, (Haute-Bavière). En vente à 1 fr. 50 la boîte, avec mode d'emploi, à :

Porrentruy, pharm. B. Savoie ; Bienné, Dr Bähler, pharm., G. Behrens, pharm. ; Bulle, Rieter, pharm., Paul Sudan, pharm. ; Chaux-de-Fonds, A. Gagnepin, pharm., W. Beck, pharm. ; Cernier, J. Jebens, pharm. ; Delémont, Dr Dietrich, pharm., E. Feune, pharm. ; Fleurier, Burnand, pharm. succ. ; Lausanne, M. Grandjean, pharm., Place la Palud, Schmidt - Frey, drugg., St-Laurent ; Loele, Burmann, pharm. ; Neuchâtel, Dardel, pharm. ; Neuveville, J. Imer, pharm. ; Saignelégier, A. Fleury, pharm. ; Bâle, Goldene, Johanniss et Meissners, Apotheke ; Berne, Alb. Aberegg, Gerechtigkeitstr. (H-4094-J)

Exposition Universelle de 1859, Classe 78 ; seule médaille décernée à cette industrie. — Exposition agricole et forestière de Vienne (Autriche) 1890, Médaille d'argent. — Exposition de Bruxelles 1888, Médaille d'argent. — Exposition internationale de Toulouse 1887, diplôme d'honneur. — Exposition maritime du Havre, Médaille d'argent.

57 Médailles Or, Argent et Bronze

MASTIC LHOMME-LEFORT

Reconnu le meilleur par tous les Horticulteurs

Pour greffer à froid et cicatriser les plaies des arbres et arbustes. — Indispensable dans le greffage des vignes.

Ce Mastic est supérieur aux meilleures cires connues

Pour greffer Arbres, Arbustes, Plantes de serre chaude Herbacées, Aquatiques, etc. ; guérir et cicatriser toutes leurs plaies causées par accident ou par maladie, comme chancres, gommes, ulcères, loupes, écorchures ou entailles, faire reprendre très promptement les branches rompues ou éclatées ; préserver de l'humidité et de l'introduction des insectes dans les tiges des rosiers, de tous les arbres, à moelle en général et pour s'opposer à la perte de la sève après le rabattage de la vigne.

La supériorité de ce **Mastic** est de conserver en durcissant un certain degré d'élasticité qui lui permet de se détendre au fur et à mesure de l'accroissement de la greffe et du sujet, sans se fendre ni se détacher de la partie sur laquelle il est appliqué ; la greffe ou la plaie n'est donc jamais à nu, et conséquemment on est dispensé de recommencer l'année suivante cette cicatrisation. — Privé d'air, il se conserve très longtemps sans perdre de ses propriétés.

S'applique avec un couteau ou une spatule. Employé dans les pépinières nationales de France et de l'étranger.

Fabrique, rue des Solitaires, 40. — PARIS.

Se défrer des nombreuses imitations, et exiger sur chaque boîte le nom de Mastic Lhomme-Lefort ainsi que la signature de l'inventeur. — Se vend chez les principaux Marchands grainiers, quincaillers et épiciers de France et de l'Etranger. Il est employé et recommandé par les premiers professeurs d'horticulture et d'arboriculture de Paris et de toute la France

MM. Du Breuil, Decaisne, Carrière, Rivière, Cappe, Alexis Lepère, Trouillet, Gressent, Villermoz, Georges, Ouvrard, Latouche, etc.

NOTA. — Le *Mastic Lhomme-Lefort* est seul officiellement récompensé d'une médaille de bronze à l'Exposition Universelle de 1889 (Classe 78 horticuture). L'attribution d'une médaille à tout autre mastic à greffer serait illégale et contraire à la loi du 30 Avril 1886.

(H-4182-J)

TOUT ESPOIR REPOSE

EN LA SIMPLE MÉTHODE DE GUÉRISON, DE

J. KESSLER

RHUMATISMES

(mêmes anciens), maux de l'estomac, laryngite, goûtres, blessures, abcès, etc., sont guéris par les remèdes éprouvés, d'innocuité parfaite, de Fr.-J. Kessler-Fehr, Fischingen, Thurgovie. Une brochure contenant de nombreuses attestations des heureux résultats obtenus, est envoyée franco et gratis sur demande. (H-3691-J)

J. J. SCHOCH, Berne

SUCC. DE PERRIN-CHOPARD

Maison fondée en 1862 ORCHESTRIONS pour salons et cafés. BOITES A MUSIQUE, de 1 à 100 airs, depuis 8 francs,

ARTICLES DE FANTAISIE avec musique comme : (H-3984-J)
châlets suisses, nécessaires et boîtes à bijoux, albums et verres à bière, etc.

Horloges à coucous et sans musique SCULPTURES en tous genres.

Exportation dans tous les pays. Prix courant gratis et franco,

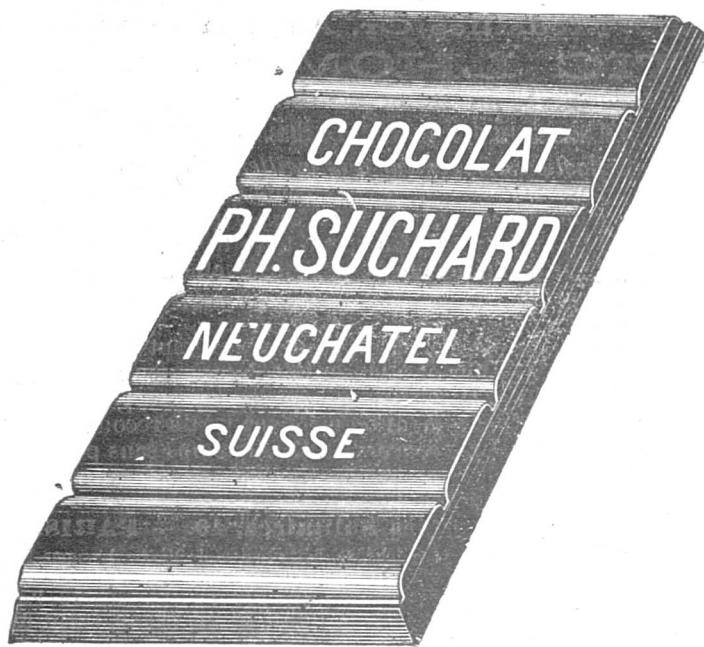


(H-3422-J)

Sauvagines & Peaux

de toutes sortes, renards, lièvres, loutres, fouines, putois, blaireaux, lapins, chats, moutons, chèvres, etc., sont toujours achetées aux plus hauts prix par la

Basler Ranchwarenhandlung
Bâle



(H-3418-J)

MACHINES A COUDRE " SINGER "

de la Compagnie « SINGER » de New-York

(The « Singer » Manufacturing Company New-York)

FONDÉE EN 1850

La supériorité

des Machines à Coudre « SINGER » est brillamment attestée par une vente annuelle de plus de 600,000 Machines. Ce verdict du public est hautement confirmé par les

Premières récompenses

dans toutes les

Expositions internationales

(H-3877-J)

Tous les modèles simples ou de luxe

10 Francs par mois = 10 % au comptant

Prix fixes, Garantie sur facture, Leçons gratuites

SE MÉFIER DES CONTREFACONS

et pour s'éviter toute déception, s'adresser exclusivement aux succursales et dépôts de la Compagnie Singer à

Moutier

chez **P. Dubois** *horloger.*

BALE

SEULE MAISON *22, Barfüsserplatz, 22*

Porrentruy

chez **J.-B. Voillat** *Rue du Marché.*

PROSPECTUS, TARIFS.

Echantillons.

ATTESTATIONS.

Franoe sur demande.

Téléphone 544

ATELIERS SPÉCIAUX

pour les

Réparations de tous systèmes

Derniers perfectionnements

la machine à

Navette vibrante.

Navette oscillante.

*Se méfier des substitutions et imitations
et examiner la signature bleue sur chaque pot.*

Véritable Extrait de Viande

LIEBIG

FABRIQUÉ
À FRAY-BENTOS
LES PLUS HAUTES
RÉCOMPENSES AUX GRANDES EXPOSITIONS INTERNATIONALES
DEPUIS 1867

Grande facilité et Economie.
BOUILLON INSTANTANÉ. ASSAISONNEMENT ET AMÉLIORATION
DE SOUPES, SAUCES, LÉGUMES, etc.
FORTIFIANT POUR MALADES ET CONVALESCENTS

EXIGER LE FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE *J. Liebig* EN ENCRE BLEUE

*Se méfier des substitutions et imitations
et examiner la signature bleue sur chaque pot.*

L'Extrait de viande **Liebig**, fabriqué à FRAY-BENTOS, est du bouillon concentré, dépourvu de graisse et de gélatine.

Son emploi offre une grande facilité et une économie notable pour la préparation instantanée d'un excellent bouillon.

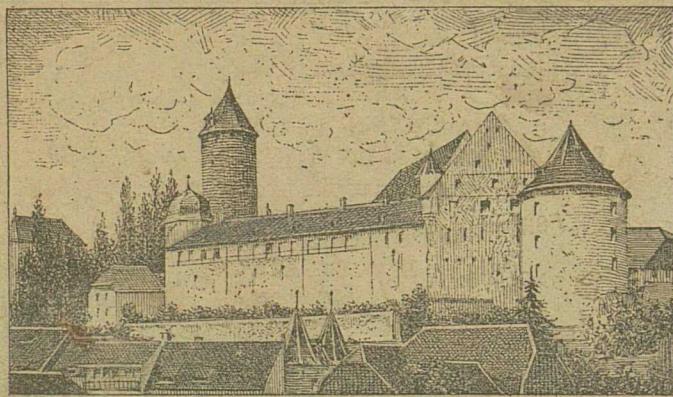
Il sert avantageusement à préparer des soupes ainsi que sauces, à assaisonner et à améliorer des potages maigres des légumes, des plats de viande et de poisson, en un mot des mets de toute sorte.

Il se conserve indéfiniment

Vente en gros par les Correspondants de la Compagnie pour la Suisse :
MM. WEBER & ALDINGER, à St-Gall.
Léonard BERNOULLI, à Bâle.
BÜRKE & ALBRECHT, à Zurich.

En vente chez les marchands de comestibles, droguistes, épiciers, etc.

(II-3423-J)



Château de Porrentruy

La fabrique de registres de la Société typographique de Porrentruy a toujours en magasin un grand choix de **registres** pour le commerce, ainsi que des **registres d'établissement**, contrôle de **poursuites** pour avocats, **registres de mandats à souche** pour communes, etc., etc.

N.-B. — Tout *register* n'étant pas en magasin peut être fabriqué dans le plus bref délai et à des prix très-modérés.